St. Andrew Ward Esq.re
Hooton Pagnell.

58

5 + 9 = 14 vols

LA BEAUMELLE

(Auteur de Maintenon)

MEMOIRES

OF MAINTENON

MEMOIRES

Pour servir à l'Histoire

DE MADAME

DE MAINTENON,

Et à celle du Siécle passé,

PAR MR. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée des Remarques Critiques

DE MR. DE VOLTAIRE,

Tirées de son Essai sur l'Histoire Générale.

TOME I.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

M. DCC. LVII.

589129

Cap
DC
130
.M2
L18
1757
V.1

TABLE

DES

LIVRES & CHAPITRES

Contenus dans le

PREMIER TOME.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. *La Maiſon d'Aubigné.* pag. 21
CH. II. *Jean d'Aubigné.* 26
CH. III. *Theodore Agrippa d'Aubigné.* 28
CH. IV. *D'Aubigné au ſervice du Roi de Navarre.* 34
CH. V. *Fuite du Roi de Navarre.* 37
CH. VI. *D'Aubigné diſgracié.* 41
CH. VII. *Son rappel & ſon mariage.* 45
CH. VIII. *Conſeils de d'Aubigné.* 50
CH. IX. *Retraite du même.* 64
CH. X. *Ses Projets.* 75
CH. XI. *Sa déſobéiſſance. Son muët. Vente de Maillezais.* 81
CH. XII. *Hiſtoire univerſelle de d'Aubigné.* 91

CH. XIII. *Conſtans d'Aubigné.* pag. 96
CH. XIV. *Theodore-Agrippa ſe réfugie à Genève.* 100
CH. XV. *Perfidie de Conſtans d'Aubigné.* 105
CH. XVI. *Son Mariage.* 108
CH. XVII. *Mort de Théodore Agrippa.* 111

LIVRE SECOND.

CH. I. *Françoiſe d'Aubigné.* 119
CH. II. *Son Education.* 126
CH. III. *Mort de Madame d'Aubigné.* 133
CH. IV. *La belle Indienne.* 139
CH. V. *L'Abbé Scaron.* 143
CH. VI. *Mariage de Mlle. d'Aubigné.* 152
CH. VII. *Société de Madame Scaron.* 160
CH. VIII. *Premiéres vuës de Me. Scaron.* 164
CH. IX. *Mlle. Scaron & Mlle. de Palaiſeau.* 168
CH. X. *Pauvreté de Madame Scaron.* 172
CH. XI. *Amans de Madame Scaron.* 176
CH. XII. *Qu'eſt-ce que ſes contemporains ont penſé de ſa vertu?* 180
CH. XIII. *Mort de Scaron.* 192
CH. XIV. *Indigence & conduite de Madame Scaron.* 197
CH. XV. *Mr. Fouquet.* 204
CH. XVI. *Mr. de Villarceaux.* 209
CH. XVII. *Me. Scaron obtient une penſion de*

de la Reine-Mère. 214

CH. XVIII. *Me. Scaron refuse un mari & perd sa pension.* 225

LIVRE TROISIEME.

CH. I. *Premières amours du Roi.* 231

CH. II. *Les Mancini.* 234

CH. III. *Madame de la Vallière.* 243

CH. IV. *Madame de Montespan.* 276

CH. V. *Madame Scaron obtient une pension du Roi.* 291

CH. VI. *Madame Scaron dévote.* 299

FIN de la Table du premier Tome.

PREFACE.*

NON, difoit Madame de Maintenon à Mademoifelle d'Aumale, *non, je n'écrirai point ma vie : je ne puis tout dire : & ce que je dirois ne feroit pas cru.*

C'eft ainfi qu'un excès de défiance & de modeftie nous a privés de l'hiftoire d'une Dame, qui fans être ni Maitreffe ni Reine, eut pendant trente années plus de crédit que n'en ont ordinairement les Reines, ni même les Maitreffes.

Nous y aurions vu les commencemens, les progrès, les refforts, les ennuis de fon élévation, la vie privée du Monarque qui l'approcha de fon trône, les plus fecretes intrigues de la Cour, les caufes de tant de faits qui ne feront jamais aprofondis, les profpérités, les fautes, les malheurs du regne

* Sur l'Edition de La Haye 1757.

gne le plus glorieux pour notre nation, & le plus intéreſſant pour toutes les autres.

Après la mort de Louis XIV, Madame de Maintenon ne ſongea qu'à le pleurer & à le ſuivre. Sa grandeur avoit été ſans vanité: ſa retraite fut ſans orgueil.

Soit qu'elle fût indifférente ſur les jugemens des hommes, ſoit qu'elle ſe défiât également des ennemis puiſſans & des foibles amis dont elle étoit environnée, ſoit qu'elle fût engagée au ſilence par la promeſſe du ſecret, ou qu'elle crût ſon état trop connu pour avoir beſoin d'être prouvé, elle abandonna ſa réputation à la malignité de l'envie & à l'équité de l'hiſtoire. En vain Mlle. d'Aumale la conjura d'écrire elle-même des vérités que le tems pouvoit obſcurcir: Madame de Maintenon brula toutes les pieces qui nous les auroient transmiſes ſans nuage. Et après ſa mort, M. le Régent, impatient d'ouvrir ſa caſſette, n'y trouva que des preuves des ſervices qu'elle lui avoit rendus, & des remercimens de la penſion qu'il lui avoit conſervée.

Les craintes, les égards, & peut-être les préjugés qui lioient Me. de Maintenon, n'ont aucun droit ſur ſa poſtérité. C'eſt aſſez qu'ils nous ayent ravi les plus précieux materiaux de ſa vie, ſans que nous ſoyons encore

encore détournés de parler par les raisons ou par les scrupules qui l'engageoient à se taire.

Aujourd'hui tout nous permet, tout nous invite même à rompre le silence. Trente ans plutôt, les faits auroient été trop récens : trente ans plus tard, ils seroient trop vieux. Ecrite dans le sein même des événemens, l'histoire est suspecte de satire ou d'adulation : un siécle après, elle l'est d'erreur. Le moment propre à l'écrire est celui, où le public est assez voisin des faits pour être instruit, & en est assez éloigné pour être indifférent; où un gout général de philosophie, supérieur aux fausses délicatesses, permet aux Historiens de dire la vérité, aux particuliers de l'aimer, aux Grands de la protéger, aux Princes de l'entendre.

Les lettres de Madame de Maintenon, ces lettres où son cœur se montre sans art, & où l'esprit même est naturel, ont dissipé la plupart des doutes qu'on avoit formés sur son caractère & sur son état. Elle étoit flétrie par la postérité de ceux qui l'avoient encensée pendant sa vie, comme si les enfans avoient voulu se venger des soumissions, peut-être des bassesses de leurs peres, en attaquant une vertu qui pouvoit seule les justifier. Ce que la Cour a de plus respectable

& Paris de plus judicieux, eſt revenu avec plaiſir de ſes préventions: Et Madame de Maintenon, qui n'avoit encore été qu'un problême, que chacun tentoit de réſoudre d'après ſes lumieres ou ſes vices, peut enfin paroître ſous ſes véritables traits. Des recherches exactes nous ont apris bien des choſes qu'elle auroit pu taire: ſous un Prince, ami de la vérité & de la vertu, il eſt permis de dire l'une & de juſtifier l'autre: & dans ce ſiècle, trop éclairé pour être injuſte, trop frivole pour être méchant, on peut eſpérer d'être cru, même en contrediſant la malignité du cœur humain.

Saint-Cyr ſuffiroit ſans doute pour faire entendre quel étoit le nœud qui uniſſoit l'homme & la femme qui l'ont fondé, ſi l'on n'avoit ſouvent vu le prix du vice employé à bâtir des piramides en Aſie, & des couvens en Europe. » Quelle eſt, diroit la poſtérité, » cette femme que nous » voyons depuis 1685 juſqu'en 1715, au» près d'un Roi qui eut tant de maitreſſes, » & qui étoit encore dans la force de l'â» ge? Cependant il avoit un grand zèle » pour la Religion, il recevoit ſouvent le » pain ſacré, il ordonnoit à ſa Cour de ſer» vir Dieu: voilà comme les Prêtres ſe » jouent & du Roi qu'ils dirigent & du Dieu

» qu'ils

» qu'ils annoncent »! L'intérêt de la Religion, la gloire du feu Roi veulent donc qu'on connoiſſe enfin la Dame qu'il aima ſi long-tems. La crainte d'offenſer la majeſté du trône, crainte vaine qu'inſpire un préjugé de Cour, doit céder ſans doute à celle de voir accuſer le plus grand de nos Rois d'avoir été, ou aſſez imbécille pour ſe tromper trente ans ſur ſes devoirs, ou aſſez hypocrite pour tromper trente ans ſes ſujets.

Ces motifs m'engagerent à compoſer cet ouvrage, dont le premier volume fait à Coppenhague en 1751, imprimé à Francfort ſous le titre de Nancy en 1752, parut à Paris en 1753 : foible ébauche, hazardée dans l'eſpérance que les perſonnes intéreſſées me fourniroient aſſez de traits pour finir le tableau.

Je me trompai. La maiſon de Saint-Cyr, les parens de Madame de Maintenon, ſes héritiers même, ſans deſapprouver mon projet, refuſérent de le ſeconder. Mais le zèle de pluſieurs particuliers à qui ſa mémoire étoit chere, quoiqu'ils ne tinſſent à elle ni par les liens du ſang, ni par ceux de la reconnoiſſance, me conſola des refus de ſa famille : refus utiles au lecteur, puiſqu'ils ont laiſſé à l'hiſtorien toute ſa li-

berté, ſans lui ravir aucunes lumieres. Mon ouvrage plaira-t-il aux parens de Madame de Maintenon? J'oſe le dire: ce n'eſt pas le deſir de leur plaire qui l'a fait. Inconnu à la plupart d'entre eux, découragé par quelques-uns, indifférent à tous, je n'ai eu à me garantir que des complaiſances du reſpect.

Tant de cabinets m'ont été ouverts, tant de mémoires m'ont été fournis, que mon plan s'eſt étendu comme malgré moi: j'avois projetté l'hiſtoire de Me. de Maintenon, & j'ai fait en partie celle de ſon tems.

Pour employer tous les matériaux dont je me ſuis vu environné, j'ai pris un titre qui m'a permis d'embraſſer plus d'objets, ſans me trop éloigner du principal. Les mémoires de Théodore-Agrippa d'Aubigné ſon grand-pere m'offroient des faits intéreſſans & preſque inconnus: divers événemens du ſiècle de Louis XIV. ſe lioient naturellement à mon ſujet: l'hiſtoire ſecrete de ce prince me paroiſſoit apartenir à celle de Me. de Maintenon. Comment ſe refuſer à l'abondance, à l'agrément, à l'utilité de la matiere? Mon livre en eſt devenu plus irrégulier & plus inſtructif.

On ne trouvera nulle part autant d'anecdotes ſur Louis XIV. Je n'en avance aucune,

ne, que je ne cite mes garans. Je n'indique pas avec la même exactitude les ſources où j'ai puiſé les faits connus: faut-il encore des témoins pour les faits munis du ſceau de la foi publique ?

Quelques-uns jugeront ces détails au-deſſous de la majeſté de l'hiſtoire. Tout ce qui développe le cœur des princes eſt digne d'elle : & rien ne le développe mieux que ces ſaillies que le ſouverain réprime & qui échapent à l'homme. Pour bien connoitre les maîtres du monde, il faut les voir hors du théâtre, dans le ſein de leur famille, au milieu de leurs domeſtiques, en ces momens où rendus à eux-mêmes ils ſe livrent à leur caractère, qui n'eſt plus contraint par la préſence d'un courtiſan attentif ou d'un ambaſſadeur pénétrant. Par tout on voit Louis XIV. repréſenter avec éclat, parler avec dignité : nulle part, s'entretenir avec amitié, écouter avec complaiſance. Par tout on rencontre l'homme immortel: & c'eſt l'homme ſimple que l'on demande. On connoit le maître de Louvois : on cherche celui de Bontems.

Ces récits de la vie privée du monarque ſeroient ſans doute déplacés dans un tableau de ſon ſiècle: la petiteſſe des objets contraſteroit avec la grandeur du deſſein, &

nuiroit à la rapidité de l'exécution. Mais rejettés des hiſtoires générales, ils en ſont plus précieux aux mémoires. Le nom ſeul des perſonnages les rend intéreſſans: & l'idée de grandeur, attachée au ſiècle de Louis XIV., les annoblit.

D'où naît le charme des vies de Plutarque? de ces petits faits que les eſprits ſuperficiels affectent de dédaigner, & que l'eſprit philoſophe raſſemble, combine, décompoſe. L'hiſtoire privée de ces hommes qui ont civiliſé l'univers eſt plus utile & auſſi agréable que l'hiſtoire de ces empires qui l'ont aſſervi: on lit froidement la Rome de Florus: on eſt enchanté de l'Auguſte de Suétone: on aime à *guetter*, avec Montaigne, *les grands hommes aux petites choſes.*

Le regne de Louis XIV. a introduit tant de changemens dans les arts, dans les mœurs, dans le droit civil & public, qu'il deviendra pour le monde politique & pour le monde penſant une époque célèbre, que nos neveux étudieront à jamais. Ils regarderont ce prince comme le génie tutelaire de l'empire François: tout leur en ſera précieux: & leur avide curioſité accuſera notre indifférence. Que notre ſiécle liſe avec dédain les entretiens de l'archevêque de Cambrai avec Madame de Maintenon: nos enfans

ſans les liront avec plaiſir, & nos petits-enfans avec tranſport. Et avec quel empreſſement ce ſiecle même, ſi las des belles choſes, ne liroit-il pas les conſeils du grand-prêtre d'Egypte à la femme ſecrette de Séſoſtris?

Des auteurs, ou trop pareſſeux, ou trop complaiſans, ſemblent avoir conjuré la perte des vérités hiſtoriques. Soit qu'ils n'ayent pas le loiſir de lire, ſoit qu'ils craignent de ne pouvoir être lus, ils ramenent tous les événemens à des points fixes, les dépouillent de toutes leurs circonſtances, & préſentent au lecteur les membres épars d'un corps que le ſtile de l'hiſtoire auroit pu ranimer. Ces petits livres, enfans de la pareſſe, ſont lus avec empreſſement: de là, ces progrès de l'eſprit frivole, ce dégoût des lectures ſavantes, ces demi-lumieres même parmi ceux que la nature deſtinoit à des études penibles. Un ouvrage, unique en ce genre, plein d'eſprit, de faits, & de gout, profond avec l'air ſuperficiel, précieux même à l'hiſtoire dont il eſt devenu le fléau, eut un ſuccès prodigieux, que chaque édition ne fit qu'accroître & mériter. Vingt écrivains aſpireront à la même gloire: la preſſe n'enfantera plus que des abrégés chronologiques. A force d'élaguer le ſuperflu, on nous ravira

le néceſſaire. L'hiſtoire eſt un grand corps, qui croît à meſure que le monde vieillit : les abréviateurs en feront d'abord un ſquelete, enſuite un atome.

C'étoit peu d'attaquer l'eſſence de l'hiſtoire : on a voulu en détruire la liberté. Que n'a-t'on pas dit contre les réflexions qui ſembloient en être l'azile ! Qu'un critique froid & peſant prétende démontrer qu'elles ſont ſuperflues pour celui qui penſe, & inutiles pour celui qui ne penſe pas : Qu'un autre diſe qu'elles refroidiſſent l'attention & l'intérêt : on leur répondra, qu'il y a tant de lecteurs qui aiment qu'on leur épargne la peine de réfléchir, & que l'hiſtoire n'eſt point aſſervie aux loix du roman. Le roman doit ſe borner à intéreſſer, l'hiſtoire doit aſpirer à inſtruire : Tacite eſt le premier des hiſtoriens & le premier des penſeurs. L'homme d'eſprit peut ſe paſſer de réflexions & les aime : l'homme borné en a beſoin & les proſcrit !

Le jargon des portraits a pris la place des réflexions : & bientôt le décri où le jargon eſt tombé a rejailli ſur les portraits mêmes. On n'en veut plus des perſonnages principaux : on veut qu'ils ſe peignent eux-mêmes en agiſſant : on ſe défie des faits comme infidélement accommodés au tableau pour le ren-

rendre naturel. Les hommes, dit-on, ſont ſi différens d'eux mêmes, les hiſtoriens les ont ſi raremens vus, ceux qui les ont vus les ont d'ordinaire ſi mal ſaiſis, ceux qui les ont ſaiſis ont eu tant de raiſons de les défigurer, ou de les maſquer, qu'on ne ſçauroit trop ſe défier des portraits, preſque toujours teints des préventions de l'hiſtorien, & quelquefois ſemblables à lui. Raiſons, ſolides contre les tableaux d'imagination, foibles contre les hiſtoriens bien inſtruits: elles portent ſur l'abus, & n'attaquent pas le droit. Que l'hiſtorien ſoit poëte, philoſophe, peintre, tout lui eſt permis, s'il oſe être vrai.

Dans des mémoires, tels que ceux-ci, où l'on rapelle ſans ceſſe les faits connus pour les lier avec ceux qui ne le ſont pas, on ne pouvoit ſe diſpenſer de crayonner tant d'acteurs à qui le beſoin ou l'intérêt du récit ne permettoit pas de paroître aſſez ſur la ſcene pour ſe faire connoître par leurs actions. Il eſt vrai que le caractere des hommes publics eſt obſcur: & que tous les détails hiſtoriques nous aprennent moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils ont paru. Auſſi les verra-t'on ici ſouvent, emportés par les circonſtances, ou rebelles à leur caractere.

A l'égard de Madame de Maintenon, regardée à St. Cyr comme une ſainte, à la Cour comme une hypocrite, à Paris comme

une perſonne d'eſprit, dans tout le reſte de l'Europe comme une femme ſans mœurs, j'ai laiſſé parler les contemporains & les faits. Il eſt vrai, que la voyant outragée dans mille libelles, où des officiers mécontens, des étrangers trop crédules, des religionnaires paſſionnés, accuſoient des crimes d'Agrippine & de Brunehault une femme dont ils ne connoiſſoient que le nom, j'ai cru que ne pas défendre la vérité, c'étoit être complice du menſonge. Mais ſi j'ai combattu trop vivement l'injuſtice & le prejugé, mon zèle eſt juſtifié par ſon principe. Tous les citoyens devroient s'unir contre ces ſatires ſcandaleuſes, qui perpétuent la calomnie, découragent la vertu, violent l'honnêteté publique.

Du reſte, je n'ai rien tû. J'ai dédaigné les ménagemens de ces écrivains qui ſemblent ſe défier de la force de la vérité, & qui accréditent l'impoſture en la diſſimulant: j'ai tout raporté: à côté du faux, le vrai n'eſt que plus éclatant. Souvent pour réfuter le menſonge, il n'a fallu que le citer.

J'aurois voulu ne point entrer dans les différends de religion qui partagent encore la France: mais il a fallu y ſuivre Louis XIV. & Madame de Maintenon, qui malheureuſement ſe trouverent engagés dans ces combats d'opinions, l'un par état, l'autre par

zèle. Mais j'ai tâché de concilier le respect dû à la religion avec l'intégrité dûe à l'histoire.

On me reprochera peut-être des égards pour quelques hérétiques. J'avoue que je n'ai pû toujours me défendre d'un certain penchant pour les malheureux : & qu'en desaprouvant les erreurs, je n'ai vu dans les errans que des hommes aussi injustement opprimés par la puissance civile, que justement excommuniés par la puissance écclésiastique. J'ai parlé des deux partis en François qui n'est d'aucun, & de leurs saintes disputes, en homme qui croit y voir encore plus de passion que de sainteté.

Je ne plairai donc point à ces esprits ardens, qui confondent le zèle pour une opinion avec le respect pour ceux qui en sont les chefs ou les défenseurs. Ils croyent, que c'est briser leur idole, que de découvrir les défauts de ceux qui l'ont imaginée ou qui l'encensent. L'histoire est témoin : ils voudroient qu'elle fût partie. Elle est sans passions : ils voudroient l'animer de tout leur zèle. La religion ne dépend point des vices ou des vertus de ses ministres. J'ai vu que je marchois sur des feux couverts d'une cendre trompeuse. Mais je me suis dit : malheur à l'historien qui ne déplait à personne !

J'ai profité de la critique que Mr. De Voltaire à faite de la premiere esquisse de

cet ouvrage: je ſouhaiterois qu'il daignât en faire une de l'ouvrage entier. Perſonne n'eſt plus capable que lui, perſonne ne ſeroit plus docile que moi: l'ennemi le plus cruel eſt le plus utile cenſeur.

Le fonds de cet ouvrage eſt tiré de manuſcrits, dont la plupart ne verront jamais le jour. Depuis Varillas, qui citoit des manuſcrits chimériques pour autoriſer des anecdotes imaginées, ces ſortes de mémoires ſecrets ſont fort décriés. Mais l'impoſture de Varillas étoit décelée par la contradiction de ſes récits: & ma bonne foi ſera prouvée par la combinaiſon des faits. Les manuſcrits de Varillas démentoient les événemens les plus certains: les miens les confirment, les fixent, les développent.

Les dames de St. Cyr & la maiſon de Noailles, inſtruites de la plupart des faits que j'avance, ſe croyent ſeules en poſſeſſion des manuſcrits d'où je les ai tirés. Elles ſeront aujourd'hui encore plus ſurpriſes de mes découvertes, qu'elles ne le furent de la premiere édition, dont elles avouerent la plupart des faits.

Ces manuſcrits ſont 1. Les Souvenirs de Meſdames de Glapion & du Perou ſupérieures de St. Cyr, qui recueillirent avec ſoin toutes les paroles de Madame

de Maintenon, l'interrogerent mille fois ſur les premieres années de ſa vie, & ſauverent du feu quelques lambeaux des papiers qu'elle y jettoit.

2. La vie de Madame de Maintenon par Mademoiſelle d'Aumale, ſon éleve, ſon amie, ſa confidente.

3. Les mémoires du ſieur Manſeau ſon intendant, qui écrivit trois gros volumes avec la naïveté d'un pere qui veut inſtruire ſes enfans.

4. Les mémoires de l'abbé Pirot, docteur de Sorbonne.

5. Le journal du marquis de Dangeau: manuſcrit ſi eſtimé de l'abbé de Choiſi, de Me. de Maintenon, & de M. le préſident Henault, qu'on ne peut accuſer d'ignorance ni de crédulité.

6. Les mémoires de M. Hébert, d'abord curé de Verſailles, enſuite évêque d'Agen: toujours mêlé dans les affaires de l'égliſe, & toujours inſtruit de celles de l'état. Ce prélat jouît pendant vingt ans de la confiance de Louis XIV. & de celle de Madame de Maintenon. Retiré dans ſon diocèſe, il écrivit les divers événemens dont il avoit été témoin avec l'exactitude d'un homme qui avoit tout vu, & avec la liberté d'un homme qui n'écrivoit que pour lui-même. M. l'abbé des Molis eſt pro-

priétaire de l'original, & mérite de l'être: il en prépare une édition fidèle & enrichie de notes. Les curieux avoueront qu'on ne pouvoit leur faire de plus agréable présent, ni le faire avec plus de goût.

Un illustre prélat écrivit une histoire de Madame de Maintenon. Je n'ai pu obtenir qu'elle me fut communiquée: elle ne sera jamais imprimée: & ce n'est point un mal, m'a-t'on dit. J'ai eu en main tous ses matériaux.

Puisse cet ouvrage engager ceux qui en ont d'utiles à l'histoire du siecle passé, à les publier enfin, pour élever un monument durable à la gloire de la patrie!

Tant de personnes sont intéressées à proscrire la vérité, qu'aujourd'hui il est impossible ou imprudent de la mettre au jour. Voilà ce que disoient sous Louis XIV. les ennemis de tout livre courageusement écrit: & voilà pourquoi nous n'avons ni n'aurons jamais une bonne histoire de Louis XIII. Les manuscrits les plus précieux s'égarent, disparoissent, sont rongés des vers, ou tombent entre les mains d'un ignorant qui les dédaigne, d'un grand qui les brule, d'un dévot qui les mutile.

Il est tems de sentir, que supprimer le vrai, c'est accréditer le fabuleux. En vain on veut dérober au public les principales

circonſtances d'un événement : les traces reſtent ; les contemporains les ſuivent, les raprochent, rempliſſent les vuides par des conjectures, & tranſmettent des contes calomnieux à leur crédule poſtérité. On redoutoit le blâme, & l'on eſt expoſé à l'outrage. Qui n'étoit que ridicule paſſe pour méchant. On craignoit les murmures paſſagers de la capitale, & l'on excite à jamais l'indignation de tous les hommes.

Dans ces anciens tems, dont les exemples paroiſſent la ſatire du nôtre, ceux qui gouvernoient l'état en écrivoient les annales. La vérité n'étoit pas étouffée par la crainte, ou défigurée par l'adulation. Le crédit ne ſçavoit pas la perſécuter, ni l'autorité la punir. Les régîtres publics étoient ouverts aux curieux. Voilà le lieu commun de ces hommes timides qui mettent l'eſpace d'un ſiecle entre les événemens & la liberté de les écrire : ils permettroient volontiers de tout dire, dans le tems qu'on ne peut rien ſçavoir. Nos peres ont plus oſé. Comines, d'Aubigné, de Thou, le cardinal de Retz, ont pris l'eſſor, & n'ont redouté que la cenſure du public. Auſſi ſont-ils encore nos délices, quoiqu'ils ne ſoient plus nos modeles ; tandis que ces écrivains, que des égards particuliers ont glacés, qu'un cenſeur a ré-

duits aux chofes agréables avec défenses de prononcer les vrayes, font méprifés de ceux mêmes à qui ils ont facrifié les droits facrés de l'hiftoire.

Soyez citoyen, me difoit un ami: ce mot renferme tous vos devoirs: vous n'aurez à vous garantir ni de la puérile circonfpection ni de la liberté cinique: le vrai coulera de votre plume fans flaterie & fans aigreur: l'hiftoire des morts ne fera point un libelle contre les vivans. Soyez citoyen: vous plairez à ceux qui le font, & ferez rougir ceux qui ne le font point. C'eft cet efprit, plus commun aujourd'hui que fous le regne paffé, & favorifé par nos plus éclairés magiftrats, qui a ménagé ces momens heureux où tant de vérités utiles fe font produites avec une noble hardieffe. Effet naturel des progrés de la raifon humaine: heureux fruit de la modération & de la fageffe du monarque fous lequel nous vivons! Qui ne craint pas l'intégrité de l'hiftoire n'attente pas à fa liberté. Qu'un Calife infenfé, dont le fceptre eft affermi par l'ignorance, dévoue aux flâmes la bibliotheque des Ptolomées & des Céfars: un prince fage veut que la vérité luife fur fon peuple, & *que la lumiere fe faffe!*

MEMOI-

MEMOIRES
Pour servir à l'Histoire DE MADAME DE MAINTENON, Et à celle du Siècle passé.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

La Maison d'Aubigné.

FRANÇOISE D'AUBIGNE', Marquise de Maintenon, dont j'écris la vie, eut des ayeux. Elle étoit de la maison d'Aubigné, dont l'ancienneté n'est pas contestée. Différentes branches de cette famille, dont la tige est dans la province d'Anjou, se répandirent dans le Berry, dans

le

le Poitou, dans la Guyenne, ſous les noms d'Aubigny, d'Aubigné, d'Aubignac, ſuivant la prononciation des pays, où elles s'établirent. Ces diverſes déſinences ne dérogent point à l'unité de nom, qui ſignifie ordinairement la demeure d'un Albinus, ou Aubin *.

Ce nom ſemble annoncer une origine Romaine. Mais, ſans nous arrêter à des prétentions appuyées ſur les conjectures de la vanité, nous pouvons aſſurer que les d'Aubigné prouvent la même ancienneté que les maiſons les plus nobles de l'Europe, puiſque dans le tems que l'inſtitution des fiefs établit les ſurnoms & les rendit héréditaires, nous les voyons propriétaires de la ſeigneurie d'Aubigné en Anjou, ſeigneurie dont ils prirent le nom, ou à laquelle ils donnerent le leur.

Les titres échapés aux tems, aux guerres, à l'ignorance, ces trois fléaux des monumens anciens, nous offrent un d'Aubigné dans le dixiéme ſiécle.

L'an 1160, Geoffroy d'Aubigné poſſédoit en Sirie la terre de ce nom & la qualité de Chevalier, alors le prix de la valeur & de la nobleſſe.

Jean,

* Voïez du Cheſne, hiſtoire de la maiſon de Montmoreuci. L. 1. C. 2.

Jean, ſire d'Aubigné, fils de Geoffroy, parvint au même grade de chevalerie, qui lui eſt donné dans un acte de 1201.

Les autres Seigneurs d'Aubigné l'obtinrent tous dans le treiziéme ſiécle, comme Olivier pere d'Aimery, Aimery pere de Guillaume.

Du mariage de Guillaume, Seigneur d'Aubigné, & du Couldray-Macouart, petite ville à deux lieues de Saumur, avec Eleonor de Coëme ſortirent

Savary II, Chevalier, commandant pour le Roi d'Angleterre à Chinon vers l'an 1329, tige des branches d'Aubigné-Couldrai, de la Ferriere, de Boiſmoſé, de Montaupin,

Et Pierre II, Seigneur de la Touche, en Anjou, à une lieue d'Aubigné.

Du mariage de Pierre d'Aubigné avec Marie des Rivaux nâquit

Guyon I, qui épouſa Jeanne de l'Epine, Dame de la Jouſſeliniere, de laquelle il eut

Morelet d'Aubigné, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de la Jouſſeliniere, qui épouſa en 1404 Marguerite des Hayes Gaſſelin.

Son fils, Thibaut d'Aubigné, Ecuyer de l'écurie du Roi en 1450, en conſidé-

ration

ration de sa noblesse, épousa Jeanne de la Parniere de laquelle il eut François d'Aubigné, source des branches de la Roche-Ferriere, de Boisrobert, & de Tigny,

Et Antoine d'Aubigné qui épousa Charlotte de Brie. Il est remarquable, que toutes les généalogies, manuscrites ou imprimées, de la maison d'Aubigné font mention de cet Antoine: qu'aucune ne lui donne ni femme ni enfans: & que toutes cependant rapportent un acte, qui prouve son mariage avec Charlote de Brie, & qui nomme son fils Jean d'Aubigné. C'est sans doute à cette inadvertence des généalogistes, qu'il faut attribuer l'erreur de ceux, qui prétendent que les d'Aubigné de Poitou ne sont pas issus des vrais d'Aubigné. On dit même qu'aujourd'hui cette maison ne les reconnoit plus pour siens. Cela ne peut être. Car elle a dans ses titres des preuves de la filiation. D'ailleurs ce seroit renoncer à ses deux rejettons les plus illustres: peu de familles ont eu un homme tel qu'Agrippa d'Aubigné, & une femme telle que Madame de Maintenon.

Jean d'Aubigné, Seigneur de Brie, épousa Françoise de Viguier, de laquelle il eut

il eut Pierre d'Aubigné, Seigneur de Brie & de Viguier, qui époufa Catherine de Chourfes.

Jean III, d'Aubigné, fon fils, Seigneur de Brie, eut de Catherine de l'Eftang, fa femme,

Théodore Agrippa d'Aubigné, Seigneur des Landes, qui époufa Sufanne de Lezey, d'où fortit

Conftans d'Aubigné, Baron de Surineau, qui époufa Jeanne de Cardillac, de laquelle il eut notre

FRANÇOISE D'AUBIGNE', qui, depuis Geoffroy d'Aubigné, fon premier ancêtre connu, jufqu'à elle, comptoit dix-fept générations: avantage fi confidérable, que les premiéres races du Royaume ne fauroient fournir un plus grand nombre de degrés*.

Quelques uns ont voulu faire defcendre Madame de Maintenon de la maifon de Bourbon: quelques autres lui ont contefté fon origine des vrais d'Aubigné d'Anjou: erreurs que nous allons diffiper.

* Voyez les piéces juftificatives, No. I.

CHAPITRE II.

Jean d'Aubigné.

JEan[1] d'Aubigné, fils de Pierre d'Aubigné, Seigneur de Brie en Saintonge, épousa en premiéres nôces Mademoiselle de l'Estang. Il fut élevé dans la Religion Catholique, & il embrassa la Protestante.

Un Gentil-homme, nommé Ardené, s'étant battu avec lui pour le droit de presséance à une procession, Jean d'Aubigné fut obligé de produire ses tîtres. Il prouva par six contrats de mariage qu'il avoit un pere commun avec Savary d'Aubigné Commandant à Chinon pour le Roi d'Angleterre. Des Commissaires furent nommés pour visiter une Chapelle bâtie par ce Savary d'Aubigné : & ils trouverent autour de cet édifice les armes de sa maison, qui porte de gueules à un lion d'argent, rampant, armé, & lampassé d'or, herminé depuis par les la Jousseliniere descendus de la même tige *.

Jean

* Mémoires secrets de Théodore Agrippa d'Aubigné.

1562.

Jean d'Aubigné fut Commandant à Orléans sous M. de St. Cyr. A la bataille de Dreux, il fit prisonnier le Connetable de Montmorenci. A l'attaque des tourelles d'Orléans, il reçut un coup de pique au dessous de la cuirasse. Sa blessure saignoit encore, lorsqu'il fut choisi par les huguenots pour traiter de la paix avec la Cour. Il la conclût à l'Ile-aux-boeufs avec Catherine de Médicis. (12 Mars, 1563.) En faveur de ses services & de ce traité, on lui donna une charge de Maître honoraire des requêtes, qui le rendoit un des protecteurs des Religionnaires. La Reine de Navarre le fit son Chancelier. C'est là sans doute l'origine de l'anecdote qui veut, que le bisayeul de Madame de Maintenon ait été fils d'un Avocat ou d'un Juge de Pons.

Jean d'Aubigné ne jouit pas longtems de sa fortune. Il mourut à Amboise d'une inflammation formée dans sa blessure. Il renvoya les provisions de son office au Prince de Condé, le conjurant de lui donner un successeur prêt à mourir pour le service des Eglises. C'étoit un homme zélé pour sa Religion jusqu'au fanatisme: en passant par Amboise, il avoit vû au haut

de la potence les têtes encor ſanglantes des chefs de la conſpiration. Il en avoit été tellement ému qu'au milieu de ſept à huit mille perſonnes il s'étoit écrié: » Ah! les » bourreaux! ils ont décapité la France. Mon enfant, dit-il à ſon fils, » ta tête & » la mienne doivent venger ces chefs pleins » d'honneur. Je te donne ma malédic- » tion, ſi tu oublies cette cruauté Catho- » lique.

CHAPITRE III.

Théodore Agrippa d'Aubigné.

THéodore Agrippa d'Aubigné, ſon fils, naquit le 1 Fevr. 1550. à St. Maury près de Pons: il fut nommé *Agrippa** parce que ſa naiſſance avoit couté la vie à ſa mere, & nourri hors de la maiſon paternelle, parce qu'Anne de Limours, ſeconde femme de Jean d'Aubigné, n'étoit pour lui qu'une injuſte marâtre.

Dés l'âge de quatre ans, des précepteurs ſavans & auſteres lui enſeignerent les langues & l'hiſtoire: à huit ans, il traduiſit

* *Ægre partus.*

ſit le Criton de Platon : à neuf, il étudia ſous Mathieu Béroalde : à dix, il fut priſonnier avec ſon maître accuſé d'héréſie, & il entendit ces terribles paroles : » la » mort ou la meſſe : il répondit : l'horreur » de la meſſe m'ôte la crainte de la mort » : à treize, il perdit ſon pere qui ne lui laiſſa que beaucoup de dettes : à quatorze, il étudia les mathématiques à Geneve, où il gagna l'amitié de Théodore de Beze, & à Lyon, où chaſſé par ſon hôteſſe qu'il ne payoit pas, il faillit à ſe jetter, de deſeſpoir, dans la Saône.

Revenu en Saintonge, il renonça aux lettres & ne reſpira que la guerre. Mis en priſon par ſon curateur, il en ſortit tout nû, fut habillé par quelques Capitaines, & mit au bas d'un billet qu'il fit pour ces avances : » à la charge que je ne reprocherai point à » la guerre de m'avoir dépouillé, n'en pou» vant ſortir en plus mauvais équipage que » j'y entre.

1570.

Plein d'ardeur & de courage, animé par la miſere même, il ne chercha que la gloire & les dangers. Il les trouva au ſiege de Pons, au combat de Jaſeneuil, à la bataille de Jarnac, à la grande eſcarmouche de la Roche-Abeille, au ſiege d'Archiac.

Catherine de Médicis *ayant donné* aux Religionnaires *tout leur ſaoul de prêches*, les troubles ceſſerent. D'Aubigné retourna en Saintonge. Son curateur lui remit pour tître un bail de ſa terre des Landes. Un Officier de Monſieur le Duc de Longueville s'étoit emparé de tout le bien de l'orphelin. D'Aubigné fut reçu comme un impoſteur. L'Officier lui offrit de prouver que le véritable d'Aubigné avoit été tué au combat de Savignac. Ses parens Catholiques l'abandonnerent par piété à ſa deſtinée. D'Aubigné en tomba malade, & dans les tranſports d'une fievre ardente, il prédit à ſon injuſte famille, qu'un jour elle feroit hommage à ſes deſcendans *.

Son fermier le reconnut à une cicatrice, & le traita d'impoſteur, parce qu'il étoit ſon fermier. Méconnu de ſa famille, dénué d'argent, privé de tout ſecours, brulé d'une groſſe fiévre, le malade ſe fit porter à Orléans, où, la rage dans le cœur, la mort errante ſur les lèvres, il ſe traina devant ſes Juges qui lui permirent de plaider lui-même ſa cauſe. Son exorde fut ſi pathétique, le tableau de ſes malheurs ſi élo-

* Mémoires ſecrets de Théodore Agrippa d'Aubigné, écrits par lui-même.

éloquent, la discussion de ses droits si convaincante, que ses Juges irrités contre ses parties s'écriérent d'une voix; » le fils de » M. d'Aubigné peut seul parler ainsi ». Il fut rétabli dans ses biens.

Ce procès est sans doute l'origine de ce conte débité depuis sur Théodore d'Aubigné, que les uns disent fils naturel d'un Prince *, & les autres, fils de la Reine Jeanne d'Albret qui avoit contracté un mariage de conscience avec un Gentîlhomme dont on ne dit pas le nom †.

* Voïez les Mémoires du Marquis de la Fare.

† » Un généalogiste eut ordre de faire descendre » Madame de Maintenon de Jeanne d'Albret Reine » de Navarre, qui après la mort du Roi son époux » se maria en secret avec un de ses gentilshommes, » qui fut, à ce qu'on prétend, le pere de M. T. » d'Aubigné, grand-pere de Madame de Maintenon. Voilà ce que dit l'auteur des Galanteries des Rois de France, tome deuzieme, page 293, édition de Bruxelles, 1694. Mais quelle apparence que Madame de Maintenon eut donné un pareil ordre au généalogiste, après que son frere le Comte d'Aubigné eut fait insérer dans le Mercure Galant de Septembre 1688. une généalogie des d'Aubignés, où l'on ne voit ni ombre ni trace de cette prétendue extraction, non plus que dans celle que dressa ensuite un généalogiste du Roi d'Angleterre? C'est supposer que Madame de Maintenon, qui d'ailleurs a toujours été fort indifférente sur sa noblesse, étoit incertaine de son origine. Mais ses lettres à son frere prouvent qu'elle avoit les Mémoires secrets de son grand-pere, qui lui auroient ôté toute incertitude.

Pour réfuter invinciblement ce conte, il ne faut que combiner ces deux points de chronologie: l'un, que le Roi de Navarre, mari de Jeanne d'Albret, ne mourut qu'au mois de Novembre 1561: l'autre, que d'Aubigné nâquit l'an 1550, comme il paroit par son épitaphe que tout le monde peut lire au cloître * de Saint Pierre à Geneve. Il n'est donc pas possible qu'il soit fils de Jeanne d'Albret & d'un homme épousé par elle après la mort d'Antoine Roi de Navarre.

Si, au lieu de Jeanne, on disoit Marguerite de Navarre, on ne se tromperoit pas moins grossiérement: car Marguerite, mere de Jeanne, mourut au mois de Decembre 1549, avant le Roi son époux, & avant la naissance de d'Aubigné.

Ceux qui le supofent fils naturel du Roi de Navarre, pere de Jeanne, ne peuvent être combatus par des raisons de chronologie, puisque ce Prince ne mourut qu'en 1555. Ils remarquent avec M. de Pérefixe qu'en 1553, Jeanne d'Albret avoit grande envie de voir le testament de son pere, parce qu'on l'avoit assurée qu'il étoit fort avantageux à une Dame que *le bon hom-*

* Ce Cloître ne subsiste plus, & les Epitaphes que l'on y voyoit se trouvent dans l'Eglise même

homme avoit aimée *: frivoles conjectures, qui étant purement gratuites, n'ont pas même besoin d'être réfutées par tout ce que d'Aubigné a publié de son pere dans l'histoire de son tems & dans l'histoire de sa vie.

Quelques uns prétendent, que Théodore Agrippa d'Aubigné épousa lui-même en secret Jeanne d'Albret mere d'Henri IV, que ce Prince répondit à ceux qui vouloient l'irriter contre ce mariage clandestin; » vous voulés que je me fâche » d'une chose que chacun de vous vou» droit avoir faite »: & que la Reine en eut un fils nommé Goyon, depuis Ministre en Hollande **. Pur roman. Jeanne d'Albret mourut en 1572: & d'Aubigné, que l'on prétend avoir été son Chancelier † & son favori, n'avoit alors que vingt-deux ans, & n'étoit connu que par quelques traits de bravoure, de libertinage, & d'esprit. Mais telle est la foiblesse des hommes: ils ajoutent toujours au merveilleux des grandes fortunes.

* Péréfixe, Hist. d'Henri quatre.
** Bayle, réponse aux questions d'un Provincial.
† Mercure Galant, mois de Janvier 1705. p. 233.

CHAPITRE IV.

D'Aubigné au service du Roi de Navarre.

D'Aubigné rentré dans son heritage devint amoureux de Diane de Tascy. L'amour le fit Poëte. Ce fut alors qu'il composa le recueil, appellé *le Printems d'Aubigné*, où regne une douce chaleur.

Il quitta Paris, trois jours avant le massacre de la St. Barthelemy: & pendant quatre mois qu'un zèle furieux arma le François contre le François, il fut caché à Talcy. Contant un jour au pere de sa maîtresse ses malheurs, & les obstacles qui l'empêchoient de se rendre à la Rochelle, le vieillard lui dit: »Les origi-»naux de l'entreprise d'Amboise sont dans »votre maison: dans l'une de ces piéces »se trouve le seing du Chancelier l'Ho-»pital, aujourd'hui retiré de la Cour, inu-»tile à tout le monde, infidèle à votre par-»ti. Si vous voulés que je l'envoie aver-»tir que vous avez ce papier entre les »mains, je m'engage à vous faire donner »20 mille écus soit par lui, soit par ceux »qui voudroient s'en servir pour le per-»dre». Sur le champ, d'Aubigné alla

cher-

chercher ces papiers & les jetta au feu en présence de Talcy: »je suis pauvre, lui »dit-il, je pourrois sucomber à la tenta»tion: brulons-les, de peur qu'ils ne me »brulent». Talcy touché d'un acte de probité qui promettoit des actes de vertu, lui accorda sa fille.

Quelques jours après, d'Aubigné se battit en duel, fut dangereusement blessé, & fit une traite de vingt lieues pour aller mourir entre les bras de sa maitresse. Le Promoteur de l'Evêque d'Orléans vint à la tête de six officiers de justice pour contraindre Talcy à lui remettre d'Aubigné. Celui-ci informé de cette violence, monte à cheval, joint les archers, le pistolet à la main fait abjurer au Promoteur tous les articles de la foi Catholique, & force les officiers à délivrer une atteslation en forme pour la décharge de Talcy.

Le Chevalier Salviati, oncle de son accordée, rompit son mariage, à cause de la différence des Religions. D'Aubigné en tomba malade, & Mademoiselle de Talcy en mourut.

Après la paix de la Rochelle, le Roi de Navarre prit d'Aubigné à son service comme un homme déterminé qui ne demandoit qu'à s'élever ou à mourir. Henri

alors prisonnier, étoit éclairé de trop près, pour que ce traité put être public. Cependant la Reine-Mere le soupçonna. D'Aubigné sortant de la chambre de Charles IX, qui venoit d'expirer, la Reine, prévenue par Matignon, qui se souvenoit que le nouvel Ecuyer de Henri lui avoit presenté un pistolet à la tête, le menaça, & lui dit qu'il ressembleroit à son pere: » plut à Dieu! répondit d'Aubigné en se retirant.

De la Cour il alla en Allemagne, où il se trouva à la prise d'Archicourt, au combat du Pont-d'Aisne, & le lendemain à la bataille de Dormans. Ce voyage le mit dans la familiarité de M. de Guise: & il se servit de ces premiers momens de faveur pour établir une étroite intelligence entre ce Prince & le Roi de Navarre. Il étoit l'ame de tous leurs plaisirs, & l'inventeur de toutes leurs fêtes. Il composa le ballet de Circé, que la Reine-Mere ne voulut pas représenter à cause de la dépense, mais qui le fut depuis, aux nôces du Duc de Joyeuse *.

* M. de Cahusac, dans son traité de la Danse, attribue Circé à un autre, & accuse d'Aubigné de plagiat.

CHAPITRE V.

Fuite du Roi de Navarre.

MOnſieur, & le Roi de Navarre étoient priſonniers à la Cour, toujours craints & toujours ſoupçonnés. L'arrivée d'Henri III, Roi de Pologne, leur donna plus de liberté. La Reine-Mere les livra à 26 eſpions. Monſieur s'évada. Le Roi de Navarre fut plus étroitement reſſerré: on ne lui laiſſa qu'Aubigny * ſon Ecuyer, Armagnac, & Jonquieres.

Un ſoir d'Aubigné voyant Henri trembler dans ſon lit d'un accès de fievre, & réciter avec de longs ſoupirs le verſet du Pſeaume 88, où le Prophête déplore l'éloignement des fidèles amis, il tira le rideau, & lui dit:

» Sire, il eſt donc vrai, que l'eſprit de » Dieu travaille & habite encore en vous! » Vous ſoupirés l'abſence de vos amis: Hé! » ils ſoupirent après vôtre liberté. Vous » avez les larmes aux yeux: ils ont les ar-

» mes

* Dans l'hiſtoire de ſon tems & dans les mémoires de ſa vie, il ſe nomme tantot d'Aubigné, tantot d'Aubigny.

» mes à la main. Ils combattent vos en-
» nemis: & vous, vous les servés. Ils
» les remplissent de craintes véritables: &
» vous les appaisés par des espérances fauf-
» ses. Ils craignent Dieu: vous, une
» femme devant laquelle vous joignés les
„ mains, tandis que vos amis ont le poing
» fermé. Voila donc Monsieur à la tête
» de ceux qui ont gardé votre berçeau!
» C'est à regret qu'ils suivent les auspices
» de celui qui a ses autels à contrepoil des
» leurs. Par quel enchantement aimés-
» vous mieux être esclave ici, que maitre
» là, ramper avec ignominie qu'être re-
» douté avec justice? n'êtes-vous point las
» de vous cacher derriere vous-même? &
» l'inaction est-elle permise à un Prince tel
» que vous? Ceux qui ont fait la St. Bar-
» thelemy s'en souviennent encore, & ne
» peuvent croire que ceux qui l'ont souf-
» ferte l'ayent oubliée. Encore, si la lâ-
» cheté étoit pour vous un sûr azile: mais
» ici, le serpent est caché sous les fleurs:
» redoutés cette Cour, où vous dormés au
» sein des plaisirs: craignés cette Catheri-
» ne toujours violente, & actuellement
» fausse: cessés de vous rendre criminel de
» Leze-Majesté envers vous même. Ar-
» magnac & moi nous partons demain:
son-

» songés, Sire, songés qu'après nous, les
» mains qui vous serviront oseront em-
» ployer sur vous, sans frémir, le poison &
» le couteau ».

Ce discours prépara l'ame de Henri à *répudier les délices & à épouser les dangers* *. D'Aubigné à qui son maitre avoit demandé ses étrennes lui donna un bouquet d'olivier, de laurier, & de ciprès avec un sonnet, dont le sens étoit: *faire une bonne paix, vaincre, ou mourir.*

Le Roi de Navarre assembla six de ses courtisans, s'enferma avec eux, les embrassa tous à la joue, & leur présenta sa main droite à baiser, avec serment d'être ennemis jusqu'à la mort de quiconque déceleroit l'entreprise. On regla pour le tems de l'évasion une partie de chasse. Il y eut un traitre: ce fut Fervacques. D'Aubigné l'empoigna & lui dit: » qu'a-
» vez-vous fait? allés, répondit Fervacques, » je suis un malheureux: sauvés vo-
» tre maitre. D'Aubigné porte au Roi cette nouvelle: » la Reine fait tout par
» Fervacques qui me l'a confessé: le che-
» min de la mort & de la honte, c'est
» Paris: le chemin de la vie & de la gloi-
» re est par tout ailleurs, & pour le plus
sûr,

* D'Aubigné, Hist. universelle.

» sûr, Alençon ou Sedan: il eſt tems de » ſortir de vôtre priſon, & de vous jetter » dans le ſein de vos amis ». Le Roi monte à cheval: on court après lui: il étoit déja à Alançon, où, à ſon arrivée au prêche, on chantoit ce verſet d'un Pſeaume:

Seigneur! le Roi s'éjouïra
D'avoir eu délivrance *.

Le Roi de Navarre, toujours infatigable, mais toujours tendre, gagnoit des batailles & attaquoit le cœur de Mademoiſelle de Tignonville qui réſiſtoit à tous ſes aſſauts. L'enjoûment & la bravoure de d'Aubigné, ſoutenus d'une figure aimable, l'avoient mis à la mode auprès des femmes. Henri le conjura d'entrer dans cette intrigue. D'Aubigné qui n'auroit pas refuſé ce ſervice à ſon ami le refuſa courageuſement à ſon maître, qui eut la foibleſſe de ſe jetter pluſieurs fois à ſes genoux pour l'y engager. » Vous êtes, » lui diſoit-on, le maître de ma vie: mais » laiſſés-moi le maître de mon honneur.

Sa réſiſtance bleſſa Henri & lui attira quelques deſagrémens à la Cour. D'Aubigné

* Voïez d'Aubigné, Hiſt. univerſelle. T. 2. chap. 18. L. 2.

bigné s'en consola en s'attachant à l'histoire & à la poësie. Il leur donnoit tout le tems qu'il avoit donné à ses plaisirs. Mais il abusoit de ses talens: & ses vers satiriques le vengeoient trop cruellement de ses ennemis. Il détestoit le Chancelier Birague: & voici l'épigramme qu'il fit contre lui.

Tels sont les faits des hommes que les dits.
Le Roi dit bien, d'autant qu'il sait bien faire :
Son Chancelier est bien tout au contraire,
Car il dit mal, & fait encore pis.

CHAPITRE VI.

D'Aubigné disgracié.

LA grande faveur de d'Aubigné baissoit sensiblement. Ses amis lui conseilloient de la relever en se prêtant aux passions du Prince. Ils lui citoient tant de courtisans Catholiques qui servoient sans répugnance les plaisirs de leur maître: ils lui remontroient combien il seroit utile au parti, s'il s'attachoit à gagner le cœur du Roi. Rien ne put l'ébranler.

Mais

Mais si sa fermeté lui ôta l'amitié de Henri, elle ne lui en ravit pas l'estime. Il fut envoyé dans les Provinces de Guyenne, de Périgord, de Poitou, de Normandie, d'Artois, pour les préparer à la guerre. La Reine-Mere qui en fut avertie donna ordre de l'arrêter. Mais il prit de si sages mesures, qu'il exécuta sa commission, sans tomber entre les mains des ennemis dont il étoit environné. Revenu en Gascogne auprès du Roi de Navarre, il n'en reçut pour récompense que son portrait, au bas duquel il mit ce quatrain :

Ce Prince est d'étrange nature :
Je ne sçai qui diable l'a fait :
Ceux qui le servent en effet,
Il les récompense en peinture.

Son empressement à rechercher toutes les occasions où il y avoit de la gloire à acquérir, & la licence de ses discours lui firent beaucoup d'envieux & d'ennemis. Il conserva pourtant la confiance de son maître, qui l'envoya en Languedoc pour raffermir ceux de ses partisans qui chanceloient : dans ce voyage, il courut mille périls, qu'on peut voir décrits dans son histoire universelle *.

De

* Chapitre 7. & 12.

De faux rapports aigrirent ſon Prince. D'Aubigné ſachant que Henri avoit pris une reſolution violente contre lui, lui dit devant toute la Cour : » vous avés donc » pû, Sire, penſer à perdre un homme, » que Dieu a choiſi pour vous conſerver » la vie ! ſervice que je ne vous reproche » point, non plus que toutes les bleſſures » que j'ai reçues pour vous. Mais eſt-ce » donc un crime à vos yeux de n'être, ni » un lâche flateur, ni le miniſtre de vos » plaiſirs ? Je vous pardonne cette perfidie » que vous méditès. Mais vôtre conſcien- » ce vous la pardonnera-t'elle ? vous vou- » lés m'éloigner : Hé ! que m'importe de » vivre, dès que je ne vis pas pour vous » ?

Le Roi vivement offenſé ſe leva de table, & témoigna ſon reſſentiment par pluſieurs reparties très aigres. D'Aubigné ſe retira de la Cour, prit congé du Roi de Navarre ſans deſcendre de cheval, & ſe rendit à Caſtel-jaloux dont il étoit Gouverneur, qu'il défendit contre l'Amiral de Villars.

La paix ſe fit : d'Aubigné envoya cet adieu au Roi de Navarre : » Sire, votre » mémoire vous reprochera douze années » de mes ſervices & douze bleſſures ſur » mon corps : elle vous fera ſouvenir de

» votre

» vôtre prifon : la main qui vous écrit en » a rompu les verroux, & eft demeurée » pure en vous fervant, vuide de vos » bienfaits & exemte de corruption, tant » de vôtre ennemi que de vous-même. Par » cet écrit, je vous recommande à Dieu » à qui je donne mes fervices paffés, & » à vous ceux de l'avenir, par lefquels je » tâcherai de vous prouver qu'en me per» dant vous avés perdu quelque chofe ».

D'Aubigné jouiffoit dans fon parti d'une fi haute réputation, que dans une affemblée de Religionnaires qui fe tint à Sainte-Foy, les députés de Languedoc demanderent à Henri où étoit d'Aubigné qui avoit fauvé leur Province, & ce qu'il avoit fait d'un fi utile ferviteur de Dieu. Le Roi leur promit de le rappeller.

D'Aubigné projetta de vendre fon bien, & fes fervices au Prince Cafimir, fils de l'Electeur Palatin. Il partit de Caftel-jaloux pour dire adieu à fes amis de Poitou. En arrivant à St. Gelais, il apperçut à une fenêtre Mademoifelle de Lézey, de la maifon de Vivonne. Le premier regard commença fa défaite : le premier entretien l'acheva. Cette nouvelle paffion lui fit aimer fa patrie, le tira de fon inaction, & le rendit avide de la gloire. Il réfolut

résolut d'être nécessaire à son parti, agréable à sa maitresse, & regretté de son maître.

CHAPITRE VII.

Rapel & mariage de d'Aubigné.

IL forma divers projets hazardeux, alla reconnoitre Nantes, surprit Montaigu & Limoges, fit des actions de valeur que le Roi se plaisoit à raconter à ses courtisans, & le força de le rapeller auprès de lui, soit pour apaiser les Religionnaires, soit pour empêcher que le Duc Casimir, fort d'un tel appui, ne fut déclaré protecteur des Eglises Réformées, peut-être aussi parce que dans ces tems malheureux le Roi environné de traîtres sentoit combien il avoit besoin d'un homme fidèle. Henri lui écrivit quatre lettres que d'Aubigné jetta au feu sans les ouvrir : mais ayant appris que sur le bruit qui avoit couru qu'il avoit été fait prisonnier à Limoges, Henri avoit destiné quelques diamans de la Reine pour sa rançon, & ensuite pris le deuil sur la fausse nouvelle que d'Aubigné avoit eu la tête tranchée, il fut touché

ché des témoignages d'une amitié si vraie. Toute la jeune noblesse de la Cour de Navarre célébra son retour. On alla au devant de lui : le Roi le reçut avec les distinctions les plus flatteuses : les Ministres lui donnerent des fêtes : la Reine *Margot* qu'Henri III. *avoit donnée à tous les huguenots du Royaume* lui fit des agaceries : d'Aubigné fût l'homme du jour.

Henri méditoit une nouvelle prise d'armes. Turenne, Favas, Constant, & d'Aubigné furent seuls admis à ce Conseil. Ils étoient tous quatre amoureux. D'Aubigné fit des prodiges à l'entreprise de Blaye, au siége de Montaigu, & empêcha la Rochelle d'être surprise. Son frere mourut à l'escarmouche de la Barilliere & fut enterré dans le tombeau des Ducs de Thouars : c'étoit sa premiére campagne. D'Aubigné lui avoit donné pour unique leçon d'être toujours ménager de sa vie & de n'en être jamais avare: le jeune Capitaine répondit ; » j'aurai » bientôt le plaisir d'avoir un nom ou de » n'être plus *.

Le Roi de Navarre, passant un jour à Cardillac, pria François de Candale de lui faire voir son cabinet, & lui promit de

* D'Aubigné, Hist, universelle. L. 10. P. 373.

de ne mener avec lui que des courtiſans dignes d'en admirer les beautés. Il choiſit Clervaut, Mornay, Saint-Aldegonde, Conſtant, Pelliſſon, & d'Aubigné, que Charles IX. avoit admis à cette Académie qui s'aſſembloit deux fois la ſemaine dans ſon cabinet. Tandis qu'on s'amuſoit à voir un enfant de ſix ans lever un canon à l'aide d'une petite machine, d'Aubigné écrivit ſur les tablettes de M. de Candale ce diſtique Latin,

Non iſtæc, Princeps, Regem tractare doceto,
Sed docta regni pondera ferre manu.

» Ah! il y a ici un homme! dit M. de Candale, en liſant ces vers.

Henri, jugeant d'Aubigné capable d'écrire de belles choſes autant que d'en faire de grandes, voulut l'engager à travailler à ſon hiſtoire. D'Aubigné, peu content des actions paſſées, lui répondit fiérement: » Sire, commencés de faire: » & je commencerai d'écrire ». Il redoutoit alors la médiocrité de ſon ſujet: depuis, il en redouta l'élévation.

1581.

La Reine de Navarre, étant revenue

à la

à la Cour, profita de l'abſence du Roi qui aimoit la Comteſſe de Guiche, veuve de Grammont. On découvrit ſes galanteries avec Chanvalon. Le Roi lui en fit des reproches amers. La Reine ſoupçonna D'Aubigné d'avoir tout dit au Roi, & l'accuſa, pour s'en venger, de manquer de zèle pour les intérêts de ſon maître. Ce Prince reçut cette calomnie en homme qui connoiſſoit ſa femme & ſon Ecuyer *.

1582.

Dans une conférence que la Reine-Mere & la Reine de Navarre eurent à Saint-Maixant avec Henri, ces deux Princeſſes ſe jetterent à ſes genoux & lui demanderent l'exil de d'Aubigné. Henri le leur promit, ordonna publiquement à d'Aubigné de ſortir de la Cour, & lui défendit en particulier d'obéir. L'exilé ſe tenoit caché pendant le jour, & paſſoit toutes les nuits dans la chambre de ſon maître: diſgracié le matin, le ſoir favori.

1583.

Ennuyé de cette contrainte, il partit de la Cour, & ſe rendit auprès de Mademoiſelle de Lezey, à laquelle le Roi écrivit pluſieurs lettres en faveur de d'Aubigné. Ses

* D'Aubigné, Hiſt. univerſelle.

Ses rivaux ſoutinrent qu'elles étoient contrefaites, & que jamais banni n'en avoit obtenu de pareilles. Le Roi lui-même vint ſur les lieux & donna des fêtes à Mademoiſelle de Lezey. La paſſion de d'Aubigné étoit traverſée par un grand nombre de prétendans. Le Prince de Condé tenoit pour le plus brave, Mademoiſelle de Lezey pour le plus aimable, ſon curateur pour le plus riche. (1583.) D'Aubigné engagea un de ſes amis à dire au curateur, que le ſeul moyen de ſe délivrer de la recherche de d'Aubigné étoit d'exiger de lui des titres de nobleſſe qu'il ne pourroit produire. Le curateur donna dans le piége. On fit un compromis, par lequel Meſſieurs de Dampierre, de Retz, de Niſſac, de la Rochefoucault, tous parens de Mademoiſelle de Lezey, s'obligerent de ſigner le contrat, dès que d'Aubigné auroit prouvé l'ancienneté de ſa nobleſſe, avec clauſe de ſa part, que s'il ne la prouvoit, il ſe départiroit de ſes prétentions. D'Aubigné avoit retrouvé ſes parchemins dans le château d'Archiac: il fournit les piéces qu'on lui demandoit. Quatre Gentils-hommes les examinerent, & prononcerent qu'Aubigné deſcendoit des d'Aubigny d'Anjou.

Il épousa donc sa maitresse, suivant la teneur du compromis *.

Il s'étoit obligé par son contrat de mariage d'acquérir une terre en Poitou. Celle de Chaillou étoit à sa bienséance : il l'acheta. Cependant Catherine de Médicis avoit décidé qu'il falloit empêcher trois choses dans le Poitou, le mariage du Prince de Condé avec Mademoiselle de la Trimouille à cause de Taillebourg, celui d'Aubigné à cause de Murçay, & celui de la Personne à cause de Denault. Ces trois mariages se firent.

CHAPITRE VIII.

Conseils de d'Aubigné.

LA Reine de Navarre étant retournée à Paris avec la Reine sa mere, Henri III. la reçut froidement. Elle s'en vengea

* Dans le contrat de mariage daté du 6 juin 1583 & reçu par Vassé, notaire, d'Aubigné prend le titre d'Ecuïer, Sgr. des Landes, Guillemer, & Chaillou, Ecuïer du Roi de Navarre, & Gentilhomme ordinaire de sa chambre : & Susanne de Lezey est qualifiée fille de noble & puissant seigneur, Ambroise de Lezey & de damoiselle Renée de Vivonne. La maison de Lezey étoit une branche de celle de Lusignan.

gea en ſe joignant à ceux qui diffamoient ſon frere par des couplets ſur ſes tendreſſes pour ſes mignons. Henri III. lui fit publiquement des affronts, dont elle ſe plaignit à ſon époux. Le Roi de Navarre vouloit qu'on reſpectat cette même femme, à laquelle il ne témoignoit que des mépris. Il aſſembla ſon Conſeil. On propoſa de ſommer le Roi de France de lui faire raiſon de ces outrages. Tous les Miniſtres aprouverent cette ſommation : tous refuſerent de s'en charger. D'Aubigné fut plus hardi. Il alla trouver Henri III. à Saint-Germain. Il ſe plaignit avec hauteur. On tâcha de l'intimider : il brava les menaces : & ſur le refus qu'on fit d'une promte réparation, il remit entre les mains du Roi de France une déclaration par laquelle le Roi de Navarre renonçoit à ſon alliance & à ſon amitié. Henri III. répondit : » allés trou» ver le Roi votre maître, puiſque vous » l'oſés apeler ainſi : & dites lui que je » lui mettrai ſur les épaules un fardeau » qui feroit plier celles du Grand-Seigneur. » Sire! répliqua d'Aubigné, mon maître » a été nourri ſous le même fardeau dont » vous le menacés. Si vous lui rendez » juſtice, il vous fera homage de ſa vie,

» de ses biens, de ses créatures: mais son » honneur, il ne l'asservira ni à vous, ni » à aucun Prince vivant, tant qu'il aura „ un pié d'épée dans le poing „. La Reine-Mere, pour apaiser d'Aubigné, lui dit qu'on feroit mourir le Capitaine & les gardes qui avoient insulté sa fille. „ On ne sacrifie point, répondit-il, des „ pourceaux à Diane: il faut des têtes „ plus nobles pour victimes *.

1585.

Quelques années après, le Duc d'Epernon fit au Roi de Navarre des propositions de racomodement avec le Roi de France son beau-frere. Mais Ségur, chef de son Conseil, s'y opposa vigoureusement à la sollicitation de d'Aubigné. La Comtesse de Guiche, alors maitresse favorite, se réconcilia avec Ségur. D'Aubigné fut sacrifié. Ségur l'accusa de quelques propos trop libres, qui irriterent le Roi. D'Aubigné revenant de Poitou apprit sur la route que Henri avoit promis à la

* Ce récit est tiré de l'histoire universelle de d'Aubigné: mais il n'est pas facile de le concilier avec celui de du-Plessis-Mornay, qui dit dans ses Memoires, qu'il fut chargé seul de cette négociation, dont il donne un long narré. Voïés là-dessus la dissertation de Bayle dans ses réponses aux questions d'un provincial.

à la Comteſſe de Guiche de l'envoyer à la Baſtille: ſes amis le conjurerent envain de retourner ſur ſes pas: il laiſſa ſon équipage, prit la poſte, mit un poignard à ſa ceinture, ſe rendit à la Cour, & par un eſcalier dérobé entra dans le cabinet du Roi, qu'il trouva tête à tête avec ſa maitreſſe: „raſſurés-vous, mon maître, „lui dit-il, je ſuis venu pour ſçavoir quel „eſt mon crime: & ſi vous voulés péyer „mes ſervices en bon Prince ou en vrai „tiran. Vous ſçavés bien, lui répondit „le Roi, „que je vous aime: mais Sé-„gur eſt irrité contre vous: réconciliés „vous avec lui„. D'Aubigné l'alla trouver, & l'effréya ſi fort par ſes reproches menaçans que Ségur courut dire au Roi: „Sire, votre Ecuyer eſt plus homme de „bien que vous & moi.

Les Traités furent violés: on prit les armes. La ligue acheva de ſe former. Henri délibera, ſi les Proteſtans s'uniroient au Roi de France pour la repouſſer. La plupart des Conſeillers opinerent pour l'union abſolue: mais d'Aubigné parla en ces termes:

»Mon reſpect pour ceux qui ont parlé avant moi devroit me fermer la bouche: mais il ne s'agit pas ici de bien-

 »ſéan-

» séance : il s'agit de fidélité : le serment
» que j'ai fait à Dieu, à sa cause, & à
» vous, Sire, m'ordonne de parler sans
» déguisement. Je le dirai donc : ce seroit
» fouler aux piés les cendres de nos mar-
» tirs, soüiller le sang de nos braves,
» planter des gibets sur les tombeaux de
» nos Généraux & de nos Princes, & con-
» damner à pareille ignominie ceux qui
» encore debout ont voué leur vie à la
» Religion, que de mettre ici en doute,
» s'ils ont eu droit de prendre les armes :
» & cette assemblée seroit coupable de
» leze-majesté, si elle n'étoit légitime.
» Nous ne pouvons donc plus porter nos
» regards sur le passé : il nous est seule-
» ment permis d'examiner ce que nous
» devons faire à présent. Si vous armés,
» le Roi de France vous craindra, il est
» vrai : s'il vous craint, il vous haïra :
» hé ! plut à Dieu que cette haine fut à
» commencer ! s'il vous hait, il vous dé-
» truira : voilà ce que l'on dit : & voilà
» le langage de la lâcheté. Devons-nous
» être seuls desarmés, quand toute la
» France est en armes ? devons-nous per-
» mettre à nos soldats de prêter serment
» aux capitaines qui ont juré de nous ex-
» terminer ? pourquoi cette union de trou-
» pes ?

» pes ? c'eſt corrompre les nôtres que de
» les faire marcher ſous d'autres drapeaux.
» Jettés les yeux ſur les ſoldats de l'un &
» de l'autre parti. Là, ils deviennent mer-
» cénaires : ici, la gloire eſt leur récom-
» penſe. Là, ils goutent les délices : ici,
» ils ſont ſoumis à une diſcipline ſévère.
» Montrerons-nous à nôtre jeune nobleſſe
» l'ignorance chés nous & l'honneur chés
» les autres ? Suppoſé que nous ſoïons é-
» gaux, que veut-on que deviennent les
» Princes du ſang, & les grands Seigneurs
» du parti, quand ils auront montré leur
» valeur à des ſoldats nouveaux ? Foule-
» ront-ils aux piés leur grandeur natu-
» relle ? & s'empreſſeront-ils d'obéir, eux
» qui ſont faits pour commander ? Il faut,
» dit-on, montrer nôtre ſoumiſſion. Mon-
» trons-la, mais ſans lâcheté : ſervons le
» Roi, mais ne nous rendons pas incapa-
» bles de nous ſervir nous-mêmes. Nos
» ſoldats ſe porteront-ils aux combats
» avec ardeur, quand il ſe verront mê-
» lés avec ceux dont ils craignent les per-
» fidies ? Raffermiſſons le trône chance-
» lant : mourons pour le prince qui nous
» a opprimés : mais ne nous uniſſons pas
» à lui : il ſera toujours tems de plier de-
» vant lui nos genoux tout armés, & de

 » lui

» lui prêter ferment en tirant la main du » gantelet. Portons à ſes piés nos victoi» res & non pas nos étonnemens. Sous » quel prétexte nos ennemis ligués ſe ſou» levent-ils contre leur Roi? Pour nous » étouffer. Il faut que nos épées les arrê» tent, puiſque le ſceptre ne les contient » pas. Otons aux ligueurs le profit de la » ſoumiſſion que nous voulons rendre au » Roi de France: & combattons ſéparé» ment. Si nous desarmons, le Roi nous » mépriſera: s'il s'unit avec nos ennemis, » il nous ruinera ſans fraper un coup: » mais ſi nous armons, le Roi nous eſti» mera: il nous voudra pour alliés, & » ſous ſes auſpices, il rompra la tête à » nos ennemis communs.

Cet avis, fortifié de quelques exemples que cita Mornay, & appuïé par le Prince de Condé, fut ſuivi de tout le Conſeil.

1587.

La guerre commença. D'Aubigné ſe trouva par tout, défendit le Poitou, paſſa trois ſemaines pour mort à l'entrepriſe d'Angers, s'empara de l'île d'Oleron, s'y maintint par mille combats auxquels il ſe trouva toujours en chemiſe, en obtint le gouvernement, fut pris dans une deſcen-

te que firent ceux de Brouage, & relâché sur sa parole.

Le Roi de Navarre vendit Oleron aux Catholiques. D'Aubigné voïant que sa conquête lui étoit ravie se retira chés lui, dit un adieu éternel à son maître, mais chercha pourtant à finir par un coup d'éclat.

Il se lassa d'une Religion qu'il avoit si bien défendue, & qui le récompensoit si mal. Dans ses momens de dépit, aïant laissé échaper quelques signes de son dégout, ses amis s'empresserent à lui envoïer des livres de controverse qu'il lut avidement, pour trouver quelque ombre de salut dans cette Religion qui en exclut toutes les autres. Il feuilleta Panigarole, & le rejetta comme un bavard: il admira l'éloquence de Campion: mais il écrivit sur le titre les *dix déclamations*, au lieu des *dix argumens*. Il gouta la force, la méthode, la candeur de Bellarmin, mais l'analise de ses preuves lui en montra si bien la foiblesse, que Bellarmin acheva de l'affermir dans la Religion Réformée *.

Six mois après sa retraite, les affaires du

* Mémoires secrets de Théodore Agrippa d'Aubigné.

du parti tomberent dans le plus déplorable état. Henri rechercha d'Aubigné : & pour calmer ſon reſſentiment, il voulut remettre entre ſes mains un de ſes fils naturels comme un gage de ſon amitié. D'Aubigné refuſa cette marque de confiance, craignant qu'on ne l'accuſât d'avoir acheté ſon rapel par une lâcheté. Mais il ſuivit le Roi, reconnut avec lui Talmont, le força de convenir que l'uſage des piques étoit très utile à l'infanterie, marqua le champ de bataille de la journée de Coutras, & y ſervit en qualité de Maréchal de Camp.

Henri ſe promenant un jour avec lui & avec le Vicomte de Turenne leur confia les inquiétudes que lui donnoit ſon amour pour la Comteſſe de Guiche, le deſſein qu'il avoit de l'épouſer, & la promeſſe qu'il lui en avoit faite. Il leur ordonna de ſe tenir prêts à lui dire le lendemain leur avis. Turenne y rêvant pendant la nuit, réſolut de ne point entrer dans une affaire ſi délicate, & fit naître une néceſſité abſolue de ſe rendre à Marans. D'Aubigné à qui ſa charge ôtoit tout prétexte d'abſence réſolut de faire ſon devoir.

Le Roi ſortit de grand matin de la ville, fit éloigner ſa ſuite, appella d'Aubigné,

gné, & lui tint un discours de deux heures, où il cita l'exemple de trente Princes anciens ou modernes, dont un mariage avec leur sujette avoit fait le bonheur: il en cita trente autres que la recherche des grandes alliances avoit rendus ou malheureux dans leur domestique, ou chancelans sur le trône, ou méprisables à leurs peuples: il conclut par blâmer l'injustice de ceux qui étant sans passions rappeloient aux règles d'une raison austère toutes les actions d'un homme passionné. „Enfin, ajouta-t'il, j'ai be„soin aujourd'hui que vous me disiés vo„tre sentiment, suivant les maximes de „cette rude probité que j'ai quelquefois „haïe, & que je ne redoute plus„. D'Aubigné, qui avoit passé la nuit à méditer son sujet, fut ravi que le Roi lui ordonnat de se livrer à la franchise de son caractère. Il commença par décrier ces lâches flateurs, qui emploient à la séduction des Princes l'histoire, qui peut seule être leur censeur. Il prouva qu'ils étoient coupables de donner de sang froid des conseils que la passion seule pouvoit justifier. „Ces „exemples, ajouta-t'il, sont beaux & fra„pans: mais, Sire, ils ne sont rien pour „vous. Les Princes que vous venez de

 „citer

„ citer étoient affermis ſur le trône, & „ vous n'avez que des prétentions & des „ eſpérances : ils étoient en paix, & vous „ êtes en guerre : ils n'avoient point d'en-„ nemis, & vous êtes environné de traî-„ tres : ils avoient du pouvoir, & vous „ n'avez que de la vertu : ils avoient aquis „ par de grands exploits le droit de faire „ des choſes extraordinaires, & vous voyez „ que toute votre valeur n'a pû encore „ vous en faire pardonner de communes „ ni même de légitimes. Il eſt ſans dou-„ te indifférent pour un Etat, qu'un Prin-„ ce épouſe ſon égale ou ſa ſujette. Mais „ le préjugé eſt contre vous : moqués vous-„ en en ſecret : reſpectés-le en public. „ Pourquoi êtes-vous Roi? ſinon, pour „ ſacrifier ſans ceſſe vos gouts & vos paſ-„ ſions à la tranquilité & à l'honnêteté „ publique. Le Grand-Seigneur, dites-„ vous, épouſe bien ſon eſclave! mais eſt-„ ce ſur des Muſulmans que vous devez „ regner? Que diront le Huguenot, Pa-„ ris, la Ligue, de vous voir introduire en „ France les mœurs & les uſages de Tur-„ quie? Je vois en vous, Sire, quatre „ hommes différens : Henri de Bourbon, „ le Roi de Navarre, l'héritier préſomtif „ de la Couronne de France, & le pro-

„ tecteur

„ tecteur des Eglifes Réformées. Chacun „ de ces hommes a fes ferviteurs à part, „ qui ont des intérêts différens, & à qui „ il faut de différentes récompenfes. Vous „ devez confier à ceux qui fervent Henri „ de Bourbon la garde de votre perfon- „ ne & le foin de votre maifon: aux fu- „ jets du Roi de Navarre, les places & „ les charges de votre Souveraineté: aux „ partifans de l'héritier du trône de Fran- „ ce, les emplois éminens auxquels ils „ afpirent. Mais comment péyer ceux „ qui vous regardent comme le protecteur „ de leur Religion? ils exigent un grand „ zèle pour la caufe de Dieu, une vie ir- „ réprochable, de beaux exemples: & ils „ ont droit de les éxiger: car fi vous êtes „ leur fupérieur à bien des titres, à d'au- „ tres, ils font vos compagnons, & com- „ pagnons qui vous laiffent tous les hon- „ neurs, tout le fruit de la guerre, & „ qui ne s'en réfervent que les dangers. „ Quel cri dans toute la France, fi la Fran- „ ce ne voit que l'efclave d'une femme „ dans l'homme qui pour y régner doit „ commencer par régner fur lui-même! „ Pourquoi vous le diffimuler? Vous avez „ une fortune à faire: elle dépend de l'af- „ fection conftante de ceux qui vous font

„ atta-

„attachés par les liens de l'amitié, de „l'eſpérance, ou du devoir: ne briſez pas „tous ces liens en vous aliénant tous les „cœurs. Vous aimez: j'ai trop aimé „moi-même pour m'élever contre votre „paſſion. Conſervez cet amour: mais „pour en jouïr rendez-vous digne de vo„tre maitreſſe. Achetés par les fatigues, „les travaux, les ſuccès, & par l'humi„liation de tous vos ennemis, le droit „de vous unir à elle, ſans craindre & „ſans rougir. Que votre paſſion même „vous ſerve d'aiguillon dans le chemin de „la gloire: livrés vous aux affaires: il y „va de votre ſalut: Roi de France ou „rien. Aſſiſtés aſſidument à votre Con„ſeil que vous abhorrés: donnés des heu„res aux grandes affaires & des momens „aux plaiſirs: recherchés l'amitié de ces „Huguenots dont vous redoutés le viſa„ge ſévere: réprimés ces mouvemens de „colère qui troublent votre domeſtique: „captivés le cœur de tous les François: „aſſurés votre vie & votre grandeur: alors „vous pourrés imiter ces Princes dont on „vous allegue l'exemple. Car je ne puis „croire qu'ennemi de la lecture comme „vous l'êtes, Sire, vous ayés cherché vous „même dans les annales du monde des

„auto-

„autorités pour justifier ce mariage, si „indifférent en lui-même, mais si déplacé dans les conjonctures présentes. Monsieur d'Alençon n'est plus: vous n'avez „plus qu'un degré pour monter sur le trône de France: épouser aujourd'hui votre maitresse, c'est en tomber pour „jamais.

Le Roi remercia d'Aubigné, & lui jura que de deux ans il n'épouseroit la Comtesse de Guiche.

D'Aubigné, mieux que jamais avec Henri, couchoit dans sa garde-robe. Un jour il dit à la Force qui dormoit à côté de lui: „la Force! notre maître est le „plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face „de la terre„. La Force, qui sommeilloit, lui demandant ce qu'il disoit; „sourd „que tu ès, cria le Roi, il te dit que „je suis le plus ingrat des hommes: dormez, Sire, répondit d'Aubigné, „nous „en avons encore bien d'autres à dire„! Le lendemain, dit l'historien, le Roi ne „me fit pas plus mauvais visage: mais aussi il ne me donna pas un sol de plus. Ce Prince achetoit trop chérement les Ligueurs pour pouvoir donner à ses amis. Mais les Huguenots le servoient avec tant d'affection, qu'après avoir mangé leurs équi-

équipages, la promesse d'une bataille leur faisoit vendre leurs biens : les combats étoient la récompense des victoires.

CHAPITRE IX.

Retraite de d'Aubigné.

D'Aubigné tout-puissant en Poitou y commandoit un grand corps d'armée & avoit des intelligences dans toutes les villes. Il se rendit maître de Niort, mena les enfans perdus au siége d'Etampes, & accompagna Henri IV. dans la chambre où Henri III, assassiné par un moine, rendoit le dernier soupir. Il prit Maillezais : *& Maillezais demeura à son preneur* *. Il en eut le gouvernement, & s'y retira avec peu de bien, assez de philosophie, & beaucoup de gloire. Depuis l'âge de quinze ans, il n'avoit passé sans quelque combat ou quelque péril que le tems employé à se guérir de ses blessures.

Il refusa de suivre Henri au siége de Paris. Ce refus n'empêcha point qu'on ne lui confiât le Cardinal de Bourbon, recon-

* D'Aubigné, histoire univ.

reconnu Roi de France par la ligue. On retira ce Prince de Chinon où il étoit gardé par Chavigny: & on le transféra ſans bruit à Maillezais. En vain Dupleſſis-Mornay allégua les ſujets de plaintes que d'Aubigné avoit contre la Cour. Le Roi repliqua, que la parole de d'Aubigné mécontent valoit la reconnoiſſance d'un autre.

1590.

La Ducheſſe de Retz eſſéya de corrompre ſa fidélité: elle lui envoya un Gentilhomme Italien avec cette lettre:

„Mon couſin, je vous prie de recevoir „les témoignages que Mr. le Maréchal „de Retz mon mari, & moi, nous vous „rendons de l'amitié parfaite & du ſoin „cordial, avec lequel nous penſons à vo„tre élévation & au bien de nos couſins „vos enfans. Montrez aujourd'hui que „vous êtes ſenſible aux injures: notre „Gentilhomme vous dira le reſte„.

L'envoyé expoſa ſa commiſſion, & offrit à d'Aubigné deux cent-mille écus, ou bien le Gouvernement de Belle-Iſle avec cinquante mille, s'il vouloit fermer les yeux ſur l'évaſion de ſon priſonnier. „Belle-Iſle, répondit d'Aubigné, me con„viendroit mieux pour manger en ſureté „le pain de mon infidélité: mais ma conſ-

„cience

„cience, qui me ſuit par tout de très près, „s'embarqueroit avec moi, quand je paſ- „ſerois dans cet azile: partés donc, & „ſoyés aſſuré, que ſi vous ne m'aviez „ſurpris un ſauf-conduit, je vous enver- „rois pieds & poings liés au Roi mon „maître„. Le Comte de Briſſac fit diverſes entrepriſes ſur Maillezais pour en tirer le Cardinal-Roi. D'Aubigné pourvut à tout: & ſa vigilance & ſon activité firent ce qu'auroit pû faire la plus forte garniſon.

Le Roi qui depuis quelques mois traitoit de ſa Religion avec Rome & avec la Ligue, fit enfin abjuration. D'Aubigné n'oublia rien pour rétablir les affaires du parti: il avoit la confiance des Egliſes: & il ſoutint leurs intérêts dans cette fameuſe aſſemblée des Religionnaires, où après deux ans de demandes & de conteſtations ils obtinrent l'Edit de Nantes, ce chef-d'œuvre des meilleures têtes de l'Etat, négocié ſi longtems, ſi longtems diſcuté, accordé librement par un Roi ſage, reconnoiſſant, & armé, à un peuple nombreux, fidele, deſarmé, qui l'avoit placé ſur le trône.

A Vendôme, à Saumur, à Loudun, à Chaſtelerault, il avoit toujours été choiſi

pour

pour faire tête dans les délibérations aux députés de la cour. De Fresne-Canaye, Président de la Chambre mi-partie de Castres, ayant rabaissé les services & les forces du parti, d'Aubigné voyant mollir les principaux de l'assemblée, les ranima par un discours véhément: „ est-ce ainsi, s'écria le Président, qu'on discute les intérêts de l'Etat? & qui êtes-vous, reprit Aubigné, pour nous enseigner ce que c'est que le service du Roi? nous en étions instruits avant que vous fussiez écolier. Prétendez-vous avancer votre fortune en oposant le service du Roi au service de Dieu? aprenez à vous taire, quand il le faut, & à ne point interrompre ceux qui ont voix délibérative dans cette assemblée. Où sommes-nous, dit du Fresne frémissant de colere? « Où les souris rongent le fer, repliqua froidement d'Aubigné ». Ces paroles releverent le courage de l'assemblée. Le Président rendit auprès du Roi de mauvais services à son ennemi. Le Duc de Bouillon disant qu'il falloit révérer un tel Magistrat: » oüi, répondit d'Aubigné, qui apostasiera dans trois mois: Trois mois après, le vénérable Magistrat fut Catholique.

D'Au-

D'Aubigné ſe dégouta bientôt de la retraite. Il alla au ſiége de Roüen, lorſque le Duc de Parme vint au ſecours de cette place : & il y commanda en qualité de Lieutenant-Général.

Sa femme mourut : il chercha des conſolations dans de nouveaux périls. Ses ennemis attribuerent ſes belles actions au deſeſpoir d'avoir perdu la faveur de Henri depuis qu'il étoit Roi de France. Pour leur ôter cette opinion, il parut à la Cour.

Arrivé à Chaulny, il alla chez la belle Gabrielle, Ducheſſe de Beaufort, où le Roi devoit ſe rendre. Deux courtiſans de ſes amis le conjurerent de remonter à cheval, & de ne pas ſe préſenter devant le Roi, qui étoit irrité contre lui. Des Officiers de la maiſon délibéroient, ſi on le mettroit entre les mains d'un Capitaine des gardes, ou en celles du Prevôt de l'Hôtel. D'Aubigné, ſûr du cœur de ſon maître, ſe plaça entre les flambeaux qui attendoient le Roi. Le caroſſe paſſant devant le perron de la maiſon, il entendit ces paroles qui ſortirent de la bouche de Henri: » Voilà Monſeigneur d'Aubi» gné „: il s'avança pourtant : le Roi lui tendit la jouë, lui ordonna de donner la main à ſa maitreſſe, & la fit même démaſquer

quer pour le ſaluer. Les Courtiſans ſe demandoient en riant, ſi la belle Gabrielle en l'embraſſant faiſoit la charge de Prevôt de l'Hôtel. Le Roi fit retirer tout le monde: & d'Aubigné fut plus de deux heures en tiers avec lui & la Ducheſſe de Beaufort. Ce fut dans cet entretien qu'il dit un mot qui courut alors dans toute la France, & que, depuis, les Religionnaires firent tant valoir. Le Roi lui montroit ſa lèvre percée d'un coup de couteau. » Sire, lui dit d'Aubigné, „vous n'avez encore renoncé „Dieu que des lèvres: & il s'eſt contenté de percer vos lèvres: mais ſi vous le „renoncez un jour du cœur, alors il percera le cœur *. Oh! les belles paro„les, s'écria Gabrielle, mais mal em„ployées! oui, Madame, reprit d'Aubi„gné,„ parce qu'elles ſont auſſi inutiles „que vraies.

La

* D'Aubigné mit cette réponſe dans la préface de ſes Tragiques compoſez long-tems avant la mort d'Henri IV.

*

Quand ta bouche renoncera
Ton Dieu, ton Dieu la percera,
Puniſſant le membre coupable:
Quand ton cœur déloïal, moqueur,
Comme elle ſera puniſſable,
Alors Dieu percera ton cœur.

La Ducheſſe de Beaufort fut touchée de tant de hardieſſe & de franchiſe. Elle voulut s'attacher d'Aubigné, & le Roi l'affermir à ſon ſervice par de grands deſſeins, qui rouloient ſur l'élévation du petit Céſar, depuis Duc de Vendôme, qu'il fit aporter tout nud, & qu'il remit lui-même entre ſes mains en le chargeant de l'emmener à l'âge de trois ans en Saintonge pour l'y élever parmi les Huguenots, afin de les lui rendre favorables: projet qui confirme le témoignage des Hiſtoriens qui attribuent ces paroles à Henri IV: „S'il n'y avoit pas de nobleſſe „parmi les Huguenots, il faudroit leur en envoyer.

1595.

Ce Prince ſorti du ſein des Proteſtans, qui l'avoient reconnu Roi ſans condition, uniquement par condeſcendance pour les Ligueurs qui prétendoient que l'héréſie étoit une raiſon légitime de méconnoître leur Souverain, n'avoit pas toujours cette indifference qui lui avoit fait dire qu'une Couronne valoit une Meſſe. Une grande maladie réveilla ſes ſentimens. Il fit appeller d'Aubigné, l'enferma dans ſon cabinet, & après s'être mis deux fois à genoux pour prier Dieu, lui ordonna de

lui

lui dire librement, s'il n'avoit jamais commis le péché contre le St. Esprit. D'Aubigné, après avoir vainement tenté de substituer un Ministre en sa place pour examiner cette question, s'étendit sur les quatre caractères de ce péché, la connoissance du mal en le commettant, la résistance à l'esprit de vérité, l'impénitence, & le desespoir. Le nouveau Casuiste renvoya le Roi à l'examen de sa conscience sur ces quatre points. Cette conversation fut interrompue six fois par des prieres ferventes. Le lendemain, on se porta mieux: on ne voulut plus entendre parler du péché contre le St. Esprit. *

Après la conférence de Fontainebleau, où Henri sembla gouter le plaisir cruel de voir le fidèle Mornai humilié par le Cardinal du Perron, d'Aubigné tenta de rétablir la gloire du parti par une seconde conférence avec ce Prélat. Il disputa cinq heures de suite en présence du Roi & de plus de quatre cent personnes. Ce combat, où les deux partis crurent avoir remporté la victoire, finit par un traité que d'Aubigné composa *de dissidiis patrum*. L'Evêque d'Evreux n'y répondit point, quoi que

* Mém. secrets de Theod. d'Aubigné.

que le Roi eut promis une réponse à d'Aubigné.

Ses liaisons avec les Ducs de la Trimouille & de Bouillon le brouillerent encore avec la Cour. Bouillon étoit redoutable: on l'accusoit d'avoir formé le projet de faire du parti Réformé une espèce de République: quoi que hors de France, il prenoit le ton d'un accusateur qui menace plutôt que celui d'un accusé qui s'humilie. La Trimouille étoit soupçonné d'entrer dans ses vues: il avoit résisté à toutes les offres de De Thou & de Sully, & soutenu les intérêts du parti avec une fermeté que la Cour avoit desaprouvée: on lui croyoit les projets d'un chef des Huguenots, parce qu'il en avoit les vertus. Cependant il avoit dit: „qu'on signe l'Edit de Nan-„tes: qu'on accorde à mes freres une „entiére sureté pour leurs consciences & „leurs vies: après cela, on pourra me „pendre à la porte du Temple: & per-„sonne ne branlera.

Cependant le Roi ayant fait avancer quelques troupes pour l'investir dans Thouars, ce Seigneur écrivit à d'Aubigné: „mon ami! je vous conjure suivant „vos sermens de venir mourir avec votre „affectionné serviteur„. D'Aubigné répondit:

pondit: „Monſieur, votre lettre ſera bien „obéie: je la blâme pourtant d'une cho-„ſe: c'eſt d'avoir allégué mes ſermens, „qui doivent être crus trop inviolables „pour me les rappeller.

Il ſe rendit à Thouars avec ſes amis. La Trimouille s'y fortifia. Ils firent des courſes dans la plaine & ſe rendirent redoutables aux troupes du Roi. En traverſant un village, où l'on avoit expoſé ſur la roue les têtes de quelques aſſaſſins, d'Aubigné s'aperçut que la Trimouille pâliſſoit à la vuë de ce ſpectacle: „Contemplés froidement, lui dit-il, ces tragiques objets: en faiſant ce que nous faiſons, il eſt bon de s'aprivoiſer avec la „mort.

La Trimouille fit ſa paix. D'Aubigné préſida avec le Duc de Sully à l'aſſemblée générale de Châtelleraut: il pacifia les différends entre les Egliſes de Languedoc & celles de Dauphiné.

La Trimouille étant mort accablé de la diſgrace du Roi, d'Aubigné qui ne voyoit en Poitou que des Huguenots vendus ou qui cherchoient à ſe vendre, jugea qu'un honnête-homme n'étoit pas en ſureté parmi tant de traîtres. Il alloit s'embarquer pour ſortir du Royaume, lorſ-

qu'il reçut des lettres de la Varenne, de Bouillon, & du Roi, qui le prioient de se rendre à la Cour. Henri lui donna le soin de préparer des joutes & des tournois. Mais entrant un jour dans un bois avec lui, „je ne vous ai point encore parlé, „lui dit-il, de vos assemblées. Vous a-„vés tout gâté en voulant me servir mal-„gré moi-même: tous les députés étoient „mes pensionnaires, & un espion de la „premiére qualité ne me coutoit que cinq „cens écus. Combien de fois ai-je dit?

Oh! que si ma gent
Eut ma voix ouïe,
J'eusse en moins de rien
Pu vaincre & défaire! &c.

„Sire, répliqua d'Aubigné, j'ai été dé-„puté des Eglises malgré moi. Et j'ai „crû devoir réparer par mon zèle le mal-„heur qu'elles ont de n'être plus proté-„gées par un Roi, qui sans elles ne seroit „qu'un simple gentilhomme. En regar-„dant votre visage, je reprends mes an-„ciennes hardiesses: défaites trois boutons „de votre estomac: & dites moi pour-„quoi vous m'avés haï. Vous avés trop „aimé La Trimouille, répondit Henri: je „le haïssois. Vous le saviez: & vous

„vous

„vous déclariés pour lui. Sire, dit Aubigné, j'ai été nourri aux piés de Votre Majesté: j'y ai appris de bonne heure à respecter les malheureux, & à ne pas abandonner des amis accablés par une puissance supérieure. Approuvés en moi cet aprentissage de vertu que j'ai fait auprès de vous.

CHAPITRE X.

Projets de d'Aubigné.

LA France jouissoit d'une grande tranquilité. D'Aubigné consacra son loisir à l'histoire de son tems: il fit voyager par tout pour avoir des Mémoires: il en demanda aux Républiques: il employa tous ses amis pour entrer dans le cabinet des Rois: il invita tout le monde: & la plupart crurent que la louange devoit aller les chercher jusques dans leurs foyers: quelques-uns négligerent d'instruire l'historien des actions de leurs ayeux, comme si la gloire des peres étoit l'opprobre des enfans.

Les Jesuites furent allarmez de ce projet. Ils engagerent Henri à défendre ce tra-

travail à d'Aubigné. Le Cardinal du Perron lui remontra, qu'il ne connoissoit personne qui fut plus propre que d'Aubigné à remplir ce plan: que l'histoire d'un Héros devoit être écrite par un Soldat: & que la description des batailles ne pouvoit être mieux tracée que par la main qui avoit eu part aux victoires. Le Roi ordonna donc à d'Aubigné de continuer, & promit même une somme considérable pour tirer des plans & rassembler des matériaux. Ces promesses ne furent point exécutées: & d'Aubigné acheva cette grande entreprise aux dépens de sa bourse & de son repos.

Des occupations agréables le délassoient d'un travail si pénible. Il faisoit des vers: il exhaloit ses mécontentemens dans ses élégies, qu'il appelloit ses *Tragiques*: il revenoit à des Muses plus douces *, & les quittoit souvent pour retoucher *la Confession Catholique de Sancy* qu'il avoit commencée en 1595, dans le tems que Henri laissoit d'Aubigné dans la pauvreté, ses services sans récompense, ses talens sans occupation, pour donner toute sa faveur à Sancy dont tout le mérite étoit les complai-

* Voïez les petites Oeuvres melées de Mr. d'Aubigné, imprimées à Genève 1630.

plaisances de Mercure pour les penchans de Jupiter, & qui avoit changé de Religion autant de fois que le changement lui avoit paru utile. Cette satire est un chef-d'œuvre : fine, délicate, remplie d'allusions & de sel. Le plus bel esprit de ce siécle ne la desavoûroit pas.

On ne parloit à Paris que d'un accord des Religions, que les esprits foibles croyoient possible, que les esprits doux souhaitoient, & que les esprits ardens empêcherent. La Cour avoit gagné plusieurs Ministres. D'Aubigné s'assura de ceux de Charanton, qui lui promirent de le soutenir dans l'offre qu'il avoit imaginée de réduire toutes les controverses aux regles observées dans les quatre premiers siecles de l'Eglise. Le Roi lui ordonna d'en conférer avec le Cardinal du Perron, le plus ardent & le plus incrédule * des convertisseurs. Après de longs discours sur la néceffité de trouver un tempérament

* Après avoir prouvé à Henri III. qu'il y avoit un Dieu, il lui offrit de prouver encore mieux qu'il n'y en avoit point du tout. Voï. le Journal d'Henri III. Il étoit fils d'un Ministre de Rouen appellé Jacques Davy, & ensuite du Perron, du nom de la ruë de Genève, où il avoit logé. Le mot de *convertisseur* fut inventé par d'Aubigné, qui le premier le donna à ce Cardinal.

ment qui terminât les divisions dont la Chrétienté étoit déchirée, d'Aubigné lui dit que les sociétés qui tomboient en ruine ne se relevoient qu'en rétablissant leurs premiéres loix. „ Prenons de part & d'au-„tre, ajouta-t'il, pour loix fondamenta-„les les dogmes des quatre premiers sié-„cles. Vous qui vous dites les aînés, „vous commencerez par produire le pre-„mier titre que nous vous demanderons: „nous vous remettrons le second: & ainsi „de suite, jusqu'à ce que la Religion soit rétablie„, Le Cardinal s'écria que les Ministres desavoueroient ces propositions. D'Aubigné dit, qu'ils les avoient acceptées. Le Cardinal lui serrant la main répliqua: „donnez nous encore quarante „ans. Vous voulez, reprit d'Aubigné, „avoir le Concile de Calcedoine. Je „vous l'accorde. Vous serez obligé, repartit du Perron, de consentir à l'éléva-„tion de la croix, reçue sans contredit „dans le cinquiéme siécle. Oui, répondit d'Aubigné, „pour le bien de la paix: „mais consentirez-vous à réduire l'auto-„rité des Papes aux termes où elle étoit „en l'année 400? Nous vous donnerons „encore par pitié deux-cens ans„. Le Cardinal, qui dans sa jeunesse avoit été per-

perſécuté à Rome par l'Inquiſition, & qui dans ſon Ambaſſade y avoit reçu des mécontentemens, dit qu'on concluroit l'affaire à Paris, ſi l'on ne pouvoit la terminer à Rome.

D'Aubigné revint trouver le Roi dans ſon cabinet, & lui rendit compte de ce qui s'étoit paſſé. Le Roi lui demanda pourquoi il n'avoit pas abandonné ſans condition au Cardinal le Concile de Calcedoine: „Sire, lui répondit d'Aubigné, „ſi outre les quatre-cens ans l'Egliſe Ro-„maine en demandoit encore cinquante, „ce feroit un aveu tacite que les quatre „premiers ſiécles ne ſont pas pour elle„. Cette réponſe excita les murmures de quelques Jéſuites & de quelques Evêques qui étoient préſens: & le Comte de Soiſſons dit tout haut, que de pareils propos étoient injurieux au Roi. On eſt loin de s'accorder ſur les dogmes, quand on eſt ſi délicat ou ſi injuſte ſur les expreſſions.

1610.

Henri comptoit ſi fort ſur l'habileté de d'Aubigné, qu'il le nomma Ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne, avec ordre aux autres Envoyés de lui rendre compte de leurs négociations tous les trois mois. Mais il changea de deſſein quand il eut

formé ces grands projets, que Sully nous a conservés, qu'il confia à d'Aubigné, & que nous traitons aujourd'hui de chimeres.

Mais comme d'Aubigné étoit Vice-Amiral dès côtes de Poitou & de Saintonge, il sollicita le Roi de tourner vers l'Espagne ses premiers coups. Henri rejetta cette proposition, lui citant le vieux proverbe: „qui va foible en Espagne y est „battu, & qui y va fort y meurt de faim„. D'Aubigné s'engagea à entretenir un petit nombre de vaisseaux de guerre qui fourniroient des vivres à l'armée Françoise en Espagne. Il alla en Saintonge faire les dispositions nécessaires pour remplir ses engagemens: Henri à son adieu, lui dit ces paroles remarquables: „D'Aubigné! „ne vous y trompés plus: je tiens ma „vie spirituelle & temporelle entre les „mains du Pape, que je reconnois pour „véritable Vicaire de Dieu. Vos grands „desseins, répondit d'Aubigné, s'en iront „en fumée: & votre vie est en danger „puisque vous en confiés le soin à un „homme mortel„. Quelques mois après, on vint lui annoncer l'affreuse nouvelle de la mort du Roi, poignardé par Ravaillac. On l'assura que le coup avoit été porté à la gorge: d'Aubigné dit sur le champ en pré-

préſence de pluſieurs perſonnes que le coup avoit été donné au cœur, & qu'il en étoit sûr. On n'immola aux mânes de ce grand Roi d'autre victime que le ſcélérat qui l'avoit aſſaſſiné : la mort de Henri III. n'avoit pas été vengée. D'Aubigné fit cette Epitaphe :

Ce Monarque ſi grand, que la paix ni la guerre
Ne lui firent ſouffrir maître ni compagnon ;
Trouve au Ciel le repos qu'il n'eut point ſur la terre :
Guerrier ſans peur, vainqueur ſans fiel, Roi ſans mignon.

CHAPITRE XI.

Deſobéiſſance de d'Aubigné. Son muet. Vente de Maillezais.

LA Reine déclarée Régente par le Parlement de Paris fut reconnue par toutes les aſſemblées provinciales des Religionaires. D'Aubigné ſoutint ſeul que cette élection appartenoit aux Etats Généraux du Royaume & non au Parlement de Paris, comme ſi les Etats avoient droit

de ſe convoquer eux-mêmes, & n'étoient pas repréſentés dans le beſoin par la Cour des Pairs. Néanmoins il fut député par sa Province pour aſſurer la Reine d'une parfaite ſoumiſſion à cette autorité de Régente, dont il conteſtoit la légitimité. Le Conſeil fut choqué de ce qu'aucun des Députés Réformés n'avoit parlé à genoux. Villeroi s'en plaignit à d'Aubigné qui avoit porté la parole au nom de tout le parti: „les Gentilshommes, répondit d'Aubigné, „doivent genuflexion à Dieu & révérence „au Roi.

Il prit un caprice à la Reine d'avoir un entretien ſecret avec lui. Le prétexte étoit d'en tirer quelques éclairciſſemens ſur une affaire ſecrete: & le véritable objet, de le rendre infidèle ou ſuſpect à ſon parti.

A l'ouverture de la grande aſſemblée de Saumur, Boiſſieres, Commiſſaire du Roi, voulut l'attacher à la Cour. „J'ob„tiendrai de la Reine, dit d'Aubigné, tout „ce que j'en veux: ſon eſtime„. La Varenne tenta vainement ſa fidélité. Un des Députés corrompus ayant dit à d'Aubigné: „qu'eſt donc allé faire chez vous „la Varenne avec qui vous eutes hier „douze conférences? ce qu'il a fait chez „vous

„vous la premiére fois, répondit d'Au-„bigné, & ce qu'il n'a pû faire chez „moi la douziéme.

Dans cette assemblée, il se brouilla irréconciliablement avec le Duc de Bouillon qu'il empêcha d'y présider, & qu'il contredit sur tous les points. Le Duc ayant fait un discours patétique pour persuader au parti de se dessaisir de toutes les places de sureté & de se remettre entiérement à la discrétion de la Reine & du Conseil, il releva vivement la gloire que les Reformés aquerroient en s'exposant à souffrir le martire: „oui, Monsieur, „répondit d'Aubigné, heureux ceux qui „souffrent pour J. C.! s'exposer au mar-„tire est le caractère d'un vrai Chrétien: „mais y exposer ses freres, c'est le ca-„ractére d'un traître & d'un bourreau.

Les grands Seigneurs & les Ministres gagnés par la Cour trahirent les intérêts de leur corps. D'Aubigné prit congé de l'assemblée, sous prétexte de son âge avancé, mais réellement par dépit de voir tant de corruption & de timidité dans ces Huguenots qu'il avoit vus si desintéressez & si fermes. Le Duc de Rohan, odieux à la Régente parce qu'il avoit été incorruptible, se retira à St. Jean d'Angeli,

où il se fortifia. D'Aubigné à qui l'on ne donnoit plus les fonds nécessaires pour l'entretien de sa garnison de Maillezais, & qui ne touchoit plus sa pension de 7000 liv. parce qu'il en avoit refusé une de 12000, que la Reine lui avoit offerte, fut contraint de chercher à se dédommager sur la riviére de Sevre. La Cour le menaça d'un siége. Pour le mieux soutenir il acheta la petite Isle de Doignon qu'il mit en état de défense. Le Prince de Condé fit quelques mouvemens: Bouillon & Rohan, qui se joignirent à lui, sommerent d'Aubigné de leur déclarer ses sentimens: il les expliqua en ces termes: „je veux bien mettre sur mes épaules le „fardeau de votre guerre: mais garantissés moi de celui de votre paix„. Cette guerre ne fut que projettée: elle finit par une amnistie, dont on n'exclut que d'Aubigné, qui fortifia Maillezais & fit de nouveaux ouvrages à Doignon.

Ces précautions furent utiles à sa sureté & le rendirent important. Le Prince de Condé reprit les armes, & lui envoya les provisions de Général. D'Aubigné ne voulut accepter cet emploi que de la part des Eglises assemblées à Nimes. Sully, Gouverneur de Poitou, promit

mit à la Reine de contenir la Province: il ne put gagner le Gouverneur de Maillezais, dont le fils parut à la tête d'un Régiment levé à ses dépens, & dont le gendre se rendit maître de Toureille. Cette guerre fut étouffée dans sa naissance par le traité de Loudun, qui fut un marché public de perfidies particulieres & de lâchetés générales: le Prince de Condé, qui dans les Conseils appelloit d'Aubigné son pere, lui cria d'une fenêtre: „ le traité est signé: allez à Doîgnon: & vous à la Bastille, répondit d'Aubigné: & Condé y alla.

Le Duc d'Epernon, piqué de quelques traits du second livre des Tragiques, où il se reconnoissoit, le représenta dans le Conseil comme un factieux, ennemi de la Royauté, & si intriguant qu'il borneroit lui seul pendant sa vie l'autorité souveraine. Il déclara devant 500 Gentilshommes, que s'il ne pouvoit le prendre mort ou vif dans son Gouvernement, il l'appelleroit en duel. D'Aubigné le prévint, & lui fit porter un défi. D'Epernon se retrancha sur sa qualité de Duc & Pair. „ Nous sommes en France, „ répondit d'Aubigné, où les Princes du „ sang ne peuvent se dépouiller de leur „ gran-

„ grandeur ſans la perdre, mais où l'on „ peut, ſans ſe bleſſer, ſe dépouiller d'u- „ ne grandeur acquiſe, d'une grandeur „ d'emprunt, telle que celle d'un Duc & „ Pair. Qu'eſt-ce que Mr. d'Epernon ? „ un ſimple Gentilhomme comme moi, „ à qui le Roi a donné un titre que j'ai „ mérité comme lui „. On lui repliqua que la Cour de Mr. d'Epernon étoit compoſée de tant de Gentilshommes, qu'ils l'empêcheroient de ſe rendre lui-même ſur le pré, quand même il s'y réſoudroit. „ Je le tirerai de cette peine, repartit „ d'Aubigné: & je me fais fort d'aſſurer „ un lieu de combat dans le Gouvernement „ même de Mr. d'Epernon, & d'en ga- „ rantir la ſureté contre tous ſes amis „. Le Duc jura de tirer une pleine vengeance de ces paroles: & cette vengeance ſe réduiſit à perdre d'Aubigné dans l'eſprit de la Régente.

Odieux à la Cour par ſa fermeté, ennuyeux aux Huguenots par ſes remontrances, d'Aubigné projetta de ſortir du Royaume. Divers incidens l'y retinrent encore. Il fatigua toujours les Egliſes Reformées de ſes conſeils, & leur communiqua les découvertes qu'il avoit faites dans les Mémoires de Gaſpar Baronius:

c'étoit

c'étoit un neveu du Cardinal de ce nom. La faveur de son oncle, son propre mérite l'avoient fait membre de la Congrégation établie pour la propagation de la foi. Il avoit été choisi pour un des trois, que cette Congrégation envoyoit toutes les années aux extrémités de l'Europe, avec de bonnes instructions pour l'exécution de ses desseins. Cet Envoyé embrassa la Religion Protestante, & se mit sous la protection de M. de Lesdiguieres qui de Briançon l'envoya à Paris, où l'on nomma d'Aubigné pour l'examiner. Baronius lui remit les dépêches du Pape, & les Mémoires de la Congrégation distingués par Provinces du monde Chrétien & divisés en deux cahiers, dont l'un étoit intitulé, *artes pacis*, & l'autre *artes belli*. Il lui en présenta un troisiéme sur les Provinces de France le plus à portée des intrigues de la Cour de Rome. Il étoit intitulé, *Rhetorum commentarius*. D'Aubigné y vit que la persécution des Réformés devoit commencer par les propositions d'accommodement, par les Sermons des Prédicateurs, & par les artifices des Théologiens. Il y apprit beaucoup de secrets qui l'aiderent à faire ces prédictions tou-

toujours si justes, & si mal à propos attribuées à son muet.

Ce muet étoit un jeune homme de 19 à 20 ans, que ses ennemis appelloient un démon: il étoit sourd, avoit le regard affreux, le visage livide, & l'habitude de parler fort nettement des yeux & des doigts: il découvroit les choses les plus cachées, & pénétroit les secretes pensées de ceux qui l'interrogeoient: il prédisoit l'avenir. D'Aubigné eut durant un mois la curiosité de savoir les heures où le Roi faisoit ses promenades, les propos qu'il y tenoit, le nom de ceux qui étoient avec lui: & les réponses de la Cour confrontées avec celles du muet avoient une parfaite conformité. Mesdemoiselles d'Aubigné lui ayant demandé l'année & les circonstances de la mort du Roi, il leur marqua trois ans & demi, & leur désigna le carosse, la ville, la ruë, le couteau: il leur prédit encore tout ce que fit son successeur, les batailles navales données devant la Rochelle, le siége, le démantelement de cette ville, la ruine entiére des Huguenots, & bien d'autres événemens qu'on peut voir dans *les Epîtres familiéres* de d'Aubigné, qui

dans

dans sa vie secrete raconte tous ces faits, atteste ses enfans, ses domestiques, & assure pourtant qu'il ne demanda jamais rien à son prétendu prophête *.

Las de donner des conseils infructueux, il offrit à deux assemblées de la Rochelle de se démettre de ses emplois & de ses deux places de sureté, de peur que le Duc d'Epernon & l'Evêque de Maillezais ne s'en rendissent les maîtres. Une partie de l'assemblée fut d'avis que les places fussent remises en des mains fidèles: mais le plus grand nombre demanda qu'elles fussent rasées. Mr. de Villeroi en instruisit d'Aubigné par cette lettre:

„Que dites-vous de ces bons amis „pour lesquels vous avez perdu une pen„sion de sept mille livres & refusé une „augmentation de cinq-mille, sans comp„ter l'indignation du Roi que vous avez „encouruë? Ils nous sollicitent vivement „de raser votre maison & vos citadelles „sous votre moustache: ce sont les termes „de ces loyaux amis. Si vous aviés à ré„pondre à une pareille demande, com„ment y répondriés-vous„?

D'Aubigné répliqua: „puisque vous „vou-

* Mémoires secrets,

„ voulés, Monfieur, que je fois votre „ commis pour la réponfe à la requête „ des Rochellois, elle contiendra ces mots: „ foit fait ainfi qu'il eft requis aux dépens „ de qui il apartiendra.

Villeroi fit rapport de cette courte dépêche au confeil: „ c'eft-à-dire, dit le Préfident Jeannin, qu'il ne craint ni eux ni nous. Ordre à un Maréchal de camp d'examiner de près fur quoi fe fonde l'audace de d'Aubigné. Vifite de l'Officier Général, qui écrit à la Cour, que la Rochelle dont on médite le fiége ne peut être attaquée, que la riviére de Sevre affervie par le Doignon, & que Maillezais ne foyent entiérement libres: que ces deux places qui peuvent affamer l'armée du Roi, font très fortes: & que le fiége feul du Doignon couteroit plus que la prife de la Rochelle. Sur ce raport, commiffion à deux Maîtres des Requêtes pour traiter de ces deux places avec le Gouverneur. D'un autre côté, offres & négociations du Duc d'Epernon qui veut les acheter deux-cent mille francs. D'Aubigné les remet enfin au Duc de Rohan pour la moitié de cette fomme. Il traita de fa charge de Vice-Amiral de Poitou, Saintonge, Ville & Gou-

Gouvernement de la Rochelle & Isles adjacentes avec le Baron de Chapelaines. †

CHAPITRE XII.

Histoire universelle de d'Aubigné.

D'Aubigné s'établit à St. Jean d'Angeli, où il acheva l'impression de son histoire à ses dépens. Le premier tome qui s'étend depuis l'année 1550. jusqu'en 1570, & le second qui va jusqu'à l'année 1595. furent imprimés à Maillé *, l'un en 1616, & l'autre en 1618. Ces deux volumes furent reçus avec aplaudissement. D'Aubigné fut comparé à de Thou, dont il avoit défendu auprès d'Henri IV. la noble liberté contre quelques courtisans. Il en fait dans sa préface un éloge qui est d'un admirateur plutôt que d'un concurrent. Les critiques jugérent qu'il y parloit trop de lui-même : il répondit, qu'ayant été Maréchal de camp 32 ans, il auroit été bien lâche ou

† Louis l'Argentier Baron de Chapelaines, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentil-homme ordinaire de sa chambre, Bailli de Troyes, l'acquît le 9. Février 1614.

* Par Jean Moussat, imprimeur ordinaire dudit Sieur.

ou bien malheureux s'il n'avoit eû à répondre en ſon nom de pluſieurs exploits : „ faire „ de grandes choſes ; c'eſt acquérir le droit „ de les dire : & la modeſtie d'un courti- „ ſan froid eſt ſecouée par la tête gaillarde „ d'un ſoldat. "

Qu'on me permette de placer ici quelques lambeaux de ſa préface pour donner une idée complette de ſa perſonne & de ſon ſtile.

„ Mon ouvrage n'eſt dédié à perſonne : „ je l'offre à la poſtérité. Mon plan s'é- „ tend autant que ma vie & mon pouvoir. „ Je ne m'excuſerai point par crainte ni „ par eſpérance : plus occupé à réprimer „ l'excès de ma liberté qu'à me guérir du „ flateur. Nourri aux piés de mon Roi, „ deſquels je faiſois mon chevet en toutes „ les ſaiſons de ſes travaux : quelque tems „ élevé en ſon ſein, & ſon compagnon en „ privautés : & alors plein des franchiſes „ & des ſévérités de mon village : quelque- „ fois éloigné de ſes faveurs & de ſa cour : „ & alors ſi ferme en mes fidélités, que „ même au tems de la diſgrace il me con- „ fioit ſes plus dangereux ſecrets : j'ai re- „ çu de lui autant de biens qu'il m'en fal- „ loit pour durer & non pour m'élever : „ & quand je me ſuis vû croiſé par mes

„ infé-

„ inférieurs ou par mes protégés, je me
„ ſuis païé en diſant : eux & moi avons bien
„ ſervi, eux à la fantaiſie du maître, &
„ moi, à la mienne qui me tient lieu de
„ récompenſe. J'ai eu le bonheur de ne
„ prendre les armes, qu'un an avant qu'el-
„ les fuſſent permiſes à mon Roi. Parvenu
„ par les petites charges aux grandes,
„ quand il a eu les ſouveraines, j'ai ad-
„ miniſtré celles qu'on met à la place des
„ jeux dans les batailles, grands combats,
„ & ſiéges meurtriers : honoré de lui en-
„ tre trois ou quatre pour l'accompagner
„ aux placemens des armées, aux recon-
„ noiſſances, ou aux piquets des tranchées :
„ au tems de ſon repos admis à ſes con-
„ certs, dépêché aux plus chatouilleuſes
„ négociations. Si quelqu'un dit, que ce
„ diſcours ſent la vanterie, je le prie de
„ conſidérer que mon livre veut aller au
„ chevet des Rois : je lui donne ſes plus
„ beaux habits, de peur que l'huiſſier ne
„ lui refuſe la porte. Si, depuis la grande
„ tranquilité de la France, j'ai été moins
„ ſouvent près de Henri, ç'a été aux ſai-
„ ſons, où le repos de Capoue ne deman-
„ doit que la plume des flatteurs, & où
„ l'on voyoit ces courtiſans, juges de tout,
„ exécuteurs de rien, entretenir les lits &
„ les

„ les tables des Rois de fades plaiſanteries „ ſur le nouvel art militaire de Maurice „ de Naſſau, dont ils furent bien heureux „ d'être les écoliers, aprés en avoir été „ les détracteurs. "

Le troiſieme volume qui s'étend depuis 1595. juſqu'à la mort de Henri IV, qu'il déplore en diſant, que la plume lui tombe des mains, ne pût être imprimé * avec privilege. Le Conſeil lui avoit nommé pour commiſſaires un Evêque & un Conſeiller d'Etat. L'Evêque & le Conſeiller voulurent obliger l'hiſtorien à ſupprimer la vérité. D'Aubigné en ſoutint les droits. Ebranlés par ſes raiſons, ils auroient fait un raport favorable, s'ils n'avoient craint les Jéſuites, mécontens des deux premiers volumes, quoique d'Aubigné prétendit avoir narré ſimplement les faits. L'hiſtorien choiſit donc pour cenſeur tout lecteur qui ne ſeroit ni eſclave, ni dévot, ni ignorant: & il dit aux Jéſuites: „ vous refuſés pri- „ vilége

* Le titre de la premiére Edition de ce troiſiéme tome porte comme les deux premiers *à Maillé par Jean Mouſſat, imprimeur ordinaire du Sieur d'Aubigné.* Cependant on aſſure qu'il fut imprimé à Loudun. Je croirois plutot que les premieres feuilles furent imprimées à Maillé en 1619, & les dernieres à Loudun, dans le commencement de 1620. que d'Aubigné paſſa à St. Jean d'Angely.

„ vilége aux vrais & ſimples récits : il fal-
„ loit refuſer privilége à vos actions. * "
Les Jéſuites firent condamner le livre à être brulé par la main du bourreau dans la cour du Collége Royal. D'Aubigné s'en plaignit dans une lettre très éloquente qu'il écrivit à Louis XIII. †

Il ſe vangea des Jéſuites & du Duc d'Epernon en donnant une nouvelle § Edition de ſon *Baron de Fœneſte* : dialogue entre un homme ſage & un gaſcon évaporé qui raconte ſes avantures. On y cherche l'auteur de la Confeſſion de Sancy, & l'on n'y trouve qu'un mauvais plaiſant. Bien des traits ſur les anecdotes de la vieille Cour ſont ſans doute des énigmes pour nous : mais nous pouvons aujourd'hui juger, ſur-tout avec les notes de Duchat, du naturel du dialogue, de la fineſſe de beaucoup d'alluſions, de l'éxécution du plan. Et en vérité, le Baron de Fœneſte, ſi eſtimé

* Appendix du troiſiéme Tome de l'hiſtoire Univerſelle.

† Voyez les Piéces Juſtificatives, No. 2.

§ La premiére Edition de *Fœneſte* ne contient que 2 livres : elle eſt de 1617. à Maillé. La ſeconde & la troiſiéme, qui ſont l'une de 1619. & l'autre de 1620. in-douze ſans diſtinction de Chapitres, contiennent trois Livres. La quatriéme de 1630. à Maillé en a quatre.

timé de Bayle, de Vertot, & du grand Condé, n'eſt qu'un dégoutant amas des plus plates trivialités en langage moitié gaſcon, moitié François.

CHAPITRE XIII.

Conſtans d'Aubigné.

D'Aubigné eut un fils, nommé Conſtans, qui ne lui reſſembla point. Vicieux dès qu'il fut capable de l'être, Conſtans eut la meilleure éducation, les plus habiles maitres, & les penchans les plus bas. Il fut de bonne heure envoyé à l'Académie de Sedan, l'école de la jeune Nobleſſe Proteſtante. Mais, tandis que ſon pére l'entretenoit avec la magnificence d'un Prince, & travailloit pour ſon uſage à l'hiſtoire générale de ſon tems, il ſe dégoutoit de l'étude & ſe livroit au libertinage le plus deshonorant. De Sedan, il alla en Hollande, où il ſe plongea dans toutes ſortes de débauches. De retour en France, il épouſa ſans le conſentement de ſon Pére la Baronne de Chatelaillon, * riche veuve

* Anne Marchant veuve de haut & puiſſant Jean Couraut, *Seigneur* & Baron de Chatelaillon.

veuve du Pays d'Aunis, mais fort décriée pour ses mœurs. Il s'en dégouta, s'aperçut qu'il avoit un rival, s'en convainquit par ses yeux, & immola sa femme & son amant à son honneur outragé. †

Constans, poursuivi par une famille puissante recourut à son pére, qui lui pardonna, & pour le tirer de la Cour lui obtint un Régiment, & des lettres de grace pour le crime dont il étoit accusé. Que peut l'indulgence sur un cœur né méchant? Constans reparut à la Cour, joua tout ce qu'il n'avoit pas, perdit plus que son pére n'avoit, & traita de sa Religion avec les convertisseurs.

Son pére aprit qu'il étoit en marché de sa conscience avec les Jésuites : il lui défendit de les voir sous peine de sa malédiction. Les Jésuites lui obtinrent un bref du Pape qui lui permettoit d'assister au prêche & à la Cêne des Reformés, en attendant l'heureux moment de se déclarer uti-

† Mademoiselle d'Aumale dit dans un manuscrit fort précieux, concernant Madame de Maintenon : » J'ai lu l'article de la mort de la premiére femme » de Constant d'Aubigné dans une lettre écrite de » la propre main de Théodore-Agrippa, qui fut » prêtée à Madame de Maintenon par Mesdemoi- » selles de St. Hermine de Chinon, qui ne voulu- » rent pas la lui donner.

utilement catholique. Je ne garantis ce fait ni ne le crois. Et je le raporte, non comme une anecdote propre à montrer la condescendance de la Cour de Rome, mais comme une preuve de la crédulité de Théodore Agrippa qui l'affirme dans sa vie secrette.

Muni de ce prétendu bref, Constans alla en Poitou, essaya de dépouiller son Pére de ses deux places, le trompa par un extérieur de piété, en obtint la Lieutenance de la garnison de Maillezais, prit le titre de Capitaine, se donna les airs de Gouverneur, & arracha un plein pouvoir du vieillard trompé, qui se retira dans l'Isle de Doignon.

Constans différa l'éxécution de la promesse qu'il avoit faite à la Cour de lui livrer Maillezais. Il voulut jouir de son petit empire : il fit de la Citadelle un brelan. Le jour, il alloit réguliérement au temple : & le soir il battoit la fausse monnoye. Il gagna tous les soldats de la garnison, & se mit en état de soutenir un siége.

Le pére, instruit de sa conduite & de ses vuës, fit mettre des petards & des échelles dans un bateau, s'approcha de Maillezais à la faveur de la nuit, s'avança seul & travesti, pour gagner la porte de

la

la Citadelle, fut arrêté par la vedette, lui ſauta au col, s'en aſſura en faiſant briller à ſes yeux un poignard, ſe rendit maitre du poſte, fit entrer ſes gens dans la place, & chaſſa ſon fils.

Conſtans ſe retira à Niort avec le Baron de Neuillant que ſes parens venoient de deshériter. Là, il forma des entrepriſes ſur le Doignon, déja vendu au Duc de Rohan, & gardé en ſon nom par un officier, incapable de tout emploi militaire. Théodore-Agrippa, attaqué d'une groſſe fiévre, aprit que ſon fils marchoit avec 80. hommes, & avoit fait embarquer une autre troupe, pour attaquer ou ſurprendre le Doignon ou Maillezais. Le vieillard ſaute du lit, raſſemble 36. ſoldats, & attend ſon fils à un défilé que celui-ci ne pouvoit éviter. Mais l'accès de fiévre redoublant, Dade ſon gendre & deux de ſes amis ſe jettent à ſes piés, & le conjurent de ſe remettre au lit, & de s'épargner à lui ou à ſon fils un parricide. Conſtans fut défait par ſon beau frére, & partit de Poitou.

Le Roi avoit promis à ce fils dénaturé de lui ſervir de pére. Mais la Cour l'abandonna dès qu'elle le jugea inutile à ſes deſſeins. Mépriſé de ſes amis, moqué des courtiſans, rebuté des Miniſtres, abhorré

de tous ſes parens, il ne trouva de pitié que dans le cœur de quelques femmes galantes, dont il reconnut les bienfaits en ſe voüant à leurs plaiſirs.

Rapellé à la vertu ou à ce qui en avoit l'aparence par l'excès & la baſſeſſe même du vice, il fit parler de réconciliation à Théodore d'Aubigné, qui répondit que lorſqu'il auroit fait ſa paix avec Dieu, il la feroit avec ſon pére. Sur cette promeſſe, Conſtans va à Geneve, ſe préſente aux Miniſtres, fait tout ce qu'on éxige, écrit en France qu'il eſt rentré dans le ſein de l'Egliſe Reformée, publie les motiſs de ſon changement, & déclame en proſe & en vers contre le Pape. Son pére, touché d'un repentir qu'il crut ſincére, lui donna une penſion plus forte que Conſtans n'auroit pu l'attendre d'un pére mécontent & qui alloit être dépouillé de ſon bien.

CHAPITRE XIV.

D'Aubigné ſe réfugie à Geneve.

LE Roi ayant rempli le Poitou de ſes troupes victorieuſes, d'Aubigné ſe détermina enfin à ſe retirer à Geneve. La Cour

Cour ayant apris ſa fuite, envoya ſon ſignalement dans toutes les places frontiéres avec ordre de l'arrêter. Mais après bien des périls & des alarmes, il arriva à Geneve, n'emportant dans une terre étrangére que 30000. écus d'or, & un grand nom. Il y fut comblé d'honneurs, logé aux dépens de la Ville, conſulté ſur toutes les affaires, chargé du ſoin des fortifications, & prié de préſider au Conſeil de guerre.

Bientôt l'aſſemblée générale de la Rochelle lui dépêcha deux couriers pour lui porter des témoignages de ſon repentir, & une procuration générale pour engager les Egliſes Reformées de France dans pluſieurs traités avec des Princes Proteſtans, les Villes Anſéatiques, la République de Geneve, & les Cantons Suiſſes. On lui envoya des lettres de créance, & des blancs-ſignés pour être remplis ſuivant le beſoin des affaires. On lui donnoit auſſi des inſtructions pour lever des troupes, & des proviſions de Géneral de cette Armée en idée. D'Aubigné traita en même tems avec le Comte de Mansfeldt qui ramenoit de Bohême ſes troupes, toujours au ſervice du plus offrant, & avec les deux Ducs de Veymar qui s'engagérent à fournir douze

mille hommes de pié, ſix mille chevaux, douze canons, & les équipages néceſſaires jusqu'à la riviére de Saône pour y joindre ſix mille hommes que d'Aubigné promettoit d'aſſembler. La Rochelle s'engageoit de leur faire toucher deux montres * en Forès, en attendant le reſte de leur payement aſſigné ſur les ſalines d'Aigues-Mortes & de Pequais qui apartenoient encore alors aux Religionaires. Mansfeldt s'avança juſqu'en Alſace, lorſque d'Aubigné eut avis que cette affaire avoit été remiſe au Duc de Bouillon, qui avoit promis de la négocier plus avantageuſement.

La République de Berne le conſola de cet affront, en lui députant le fils du premier Avoyer. D'Aubigné fortifia réguliérement cette ville, malgré les remontrances de Bouillon & les murmures de la populace. Il paſſa en revuë les milices des Balliages qui étoient de 48000. hommes bien armés. Les Bernois lui déférerent le titre de Capitaine Géneral de leurs troupes : il le refuſa, & leur conſeilla de choiſir le Comte de la Suze.

Squaramel, Ambaſſadeur de la République de Veniſe, lui offrit le commandement des Régimens François qui étoient au ſervi-

* C'eſt une paye de gens de guerre.

ſervice des Venitiens. Miron Ambaſſadeur de France en Suiſſe rompit cette négociation, & entreprit même d'ôter à d'Aubigné ſon azile, en portant contre lui des plaintes très fortes au Conſeil de Geneve, plaintes appuyées de lettres du Roi, où d'Aubigné étoit clairement déſigné comme un homme qui lui déplaiſoit. Geneve, d'apres les conſeils du réfugié, répondit à Miron qu'elle étoit toûjours prête à témoigner ſon reſpect au Roi de France: que Sa Majeſté n'avoit qu'à nommer le coupable, & envoyer un homme chargé de ſe rendre partie avec les piéces juſtificatives, que le Conſeil ordonneroit une enquête & rendroit une prompte juſtice.

D'Aubigné acheta la terre du Creſt & y bâtit un château * qui lui ſervit d'azile, de retraite, & de conſolation contre les perſécutions continuelles de la Cour de France & contre les allarmes que lui cauſoient dix aſſaſſins que le Duc d'Epernon & le Cardinal de Sourdis entretinrent pendant deux ans aux environs de Geneve. Il en auroit entiérement abandonné le ſéjour, s'il n'y avoit été retenu par l'affection de toute la Ville, qui, tous les jours menacée d'un ſiége, eſpéroit d'être coura-

* Il lui couta onze mille écus.

geusement défendue par un Capitaine aussi expérimenté.

L'amour vint encore troubler ses derniers jours. Il fut épris de la beauté de Madame de Barbany † jeune veuve de l'ancienne maison de Burlamaqui de Lucques, d'abord refugiée à Paris, ensuite à Sédan, enfin à Geneve. Elle avoit beaucoup d'esprit & de vertu. Ses biens répondoient à sa naissance. Les ennemis de d'Aubigné se flatant d'aporter un obstacle invincible à son mariage lui firent faire son procès. Sans être ajourné ni ouï, il fut condamné à avoir la tête tranchée, pour avoit employé les matériaux d'une Eglise ruinée en 1572. à rebâtir quelques bastions de ses Citadelles. C'étoit le quatriéme arrêt de mort rendu contre lui pour de semblables crimes. Pour éprouver le courage de sa future épouse, il alla lui en porter la premiére nouvelle. Mais, sans changer de visage, elle lui répondit froidement: » l'amour est un Dieu » plus puissant que le Roi de France. » D'Aubigné la remercia par cet inpromptu:

Quand d'Aubigné se vit un corps sans tête,
Il

† Renée Burlamaqui. Feu M. Burlamaqui, Conseiller d'Etat à Geneve, qui a laissé ces deux Traités si estimés sur le Droit Naturel & sur le Droit Politique, étoit le dernier mâle de cette famille.

Il maria son tronc pâle & hideux :
Très assuré qu'une femme bien faite
Auroit assez de tête pour tous deux.

CHAPITRE XV.

Perfidie de Constans d'Aubigné.

D'Aubigné ne voulut point laisser son fils dans l'oisiveté. Il lui offrit de l'emploi dans les troupes de ce Roi de Suéde, qui conquit en deux ans deux cent lieuës de pays. Constans refusa d'aller chercher la gloire si loin & partit pour l'Angleterre. Théodore-Agrippa, qui se défioit toujours d'un caractére si dangereux, n'osa lui donner des lettres de recommandation ni pour le Roi ni pour le Duc de Buckingham. Il se contenta de l'adresser à quelques amis & même avec restriction. Constans se présenta lui-même au Monarque & au favori, & leur dit que son pére n'avoit osé leur écrire à cause du danger des chemins. La Rochelle, assiégée par Richelieu, avoit invoqué le secours de la Grande-Bretagne. Le Roi assembla un conseil secret, composé de Buckingham & de quatre Lords, de St. Blancart En-

voyé du Duc de Rohan, & de Conſtans qui ſe donnoit pour le Miniſtre plénipotentiaire de ſon pére. On y réſolut de déclarer la guerre à la France, de ſecourir la Rochelle & d'envoyer quérir à Geneve Théodore Agrippa d'Aubigné comme le ſeul homme qui put conduire l'entrepriſe avec prudence. On donna d'abord cette commiſſion au Chevalier Vernon, & enſuite à Conſtans, qui aſſura qu'on pouvoit tout attendre de ſon aſcendant ſur l'eſprit de ſon pére.

Arrivé à Geneve, il lui rendit compte de tout. D'Aubigné demanda pluſieurs fois s'il n'avoit point paſſé par Paris. Conſtans le nia avec ſerment. Son pére en lui pardonnant avoit éxigé pour premiere condition qu'il n'iroit jamais à la Cour de France, parce qu'il ſavoit que les appas des plaiſirs, l'éclat du grand monde, l'avidité des richeſſes y corrompoient ſi vite cet eſprit léger, qu'il n'étoit plus maitre de lui-même.

D'Aubigné prit des meſures pour ſon voyage en Angleterre. Avant ſon départ, il conçut contre ſon fils un ſoupçon qui quoiqu'aſſés leger, le fit changer de deſſein. Il l'envoya une ſeconde fois à Londres, chargé de belles promeſſes en termes géné-

généraux, ſans lui confier ſon véritable ſecret. Conſtans s'aperçut de la réſerve de ſon pére, s'en plaignit, ſe tut, & partit. Son pére aprit qu'il avoit paſſé par Paris en revenant d'Angleterre, & qu'en y retournant il avoit eu un entretien avec M. de Schomberg & avec le Roi, auxquels il avoit découvert tout ce qu'il ſavoit des deſſeins de la Cour de Londres, au mépris des ſermens qu'il avoit fait d'être fidéle, & des honneurs qu'il y avoit reçus.

Outré d'une telle perfidie, d'Aubigné rompit pour jamais tous les liens qui l'attachoient à cet indigne fils. Il le deshérita, & conjura ſes autres enfans d'avoir ſa mémoire en exécration. Quoi qu'âgé de 77. ans, il réſolut de paſſer en Angleterre pour ſe purger de l'infame trahiſon de ſon fils. Il avoit tout diſpoſé pour ce voyage. Mais le Conſeil de Geneve le conjura de différer ſon départ. Il céda aux inſtances d'une ville qui l'adoroit, & ne penſa qu'à faire oublier par une mort glorieuſe l'opprobre de ſa famille.

CHAPITRE XVI.

Mariage de Constans d'Aubigné.

Constans obtint pour récompense de son crime le gouvernement de Maillezais, le titre d'Ecuyer du Roi, une charge de Gentilhomme de la Chambre, & la Baronie de Surineau, qui avoit appartenu à sa famille, & que le Roi avoit confisquée: il prit dès-lors le nom de Baron d'Aubigné. *

Ses vices ne l'empêchoient pas de plaire. Il avoit tout l'esprit que donne un cœur méchant. Et dans ces tems malheureux, où le zèle de la Religion aveugloit toute la France sur les vrais principes de l'honneur, les mêmes actions qui le rendoient méprisable & odieux à un parti, étoient un titre pour le faire estimer de l'autre, Il aima Mademoiselle de Cardillac & en fut aimé. Elle étoit fille de Pierre de Cardillac, Seigneur de la Lane, & de Louise de Montalembert. Il l'épousa

* Voyez dans les piéces justificatives un mémoire de Madame d'Aubigné-Burlamaqui.

ſa à Bourdeaux le 27. Décembre 1627., † quelque répugnance qu'elle eut de s'unir à un homme qui avoit poignardé ſa premiére femme.

Que devient donc ce Roman, que j'ai ſi ſérieuſement conté dans la premiére Edition du premier tome de cet ouvrage, d'après des mémoires infidéles? Que devient cette hiſtoriette de la priſon d'Aubigné, de ſes amours avec la fille du Concierge, de leur mariage clandeſtin, de leur fuite en Amérique? Il m'étoit difficile de ne pas donner dans ces chiméres, puiſque Mademoiſelle d'Aumale elle-même, qui avoit été à portée de s'inſtruire, ne s'en eſt pas tout à fait garantie. » La » médiſance veut, dit-elle dans ſon ma» nuſcrit, » que la demoiſelle ſoit devenue » enceinte du priſonnier, avant que de l'avoir » épouſé. « Pures fables, que l'envie imagina d'abord pour rabaiſſer celle qui en étoit l'objet, & que la crédulité adopta enſuite pour ajouter au romaneſque de ſon élevation.

1°. Le Baron d'Aubigné ne pouvoit être alors enfermé au Chateau-Trompette, puiſqu'il avoit à peine achevé de rendre à la

Cour

† Cette date ſe trouve non ſeulement dans le Suplément de *Moréri*, mais encore dans le contrat de Mariage, reçu par *Juſtian*, Notaire à Bordeaux, dans les notes duquel il exiſte encore.

Cour le perfide service, dont la Cour venoit de le récompenser. Que ce service ait été rendu en 1627, c'est ce qui paroit évidemment par la *vie secrete* du Pére & par l'époque du siége de la Rochelle, où Constans servit peut-être dans l'armée du Roi.

2°. En suposant, qu'il ait été prisonnier d'Etat en 1627, comment accordera-t'on ses secretes amours & sa fuite avec la publicité de l'acte de son mariage ?

3°. Quelle ressemblauce y a-t-il entre la fille d'un concierge ou d'un geolier, & Jeanne de Cardillac, issue de deux maisons qui subsistent encore en Guyenne, & dont les archives attestent la filiation de Madame d'Aubigné ?

4°. Si l'on disoit, (car que ne peut-on pas dire ?) qu'un généalogiste officieux, qu'un notaire vénal fabriqua ce contrat de Mariage pour plaire à une famille puissante, on feroit réfuté par les lettres originales de Madame d'Aubigné qui signe toujours, *Jeanne de Cardillac*: * par les factums de ses procès où elle prend toujours la qualité de *Demoiselle*: par son stile même, qui n'est point le stile de la fille d'un concierge, mais celui d'une personne bien

* Voyez les piéces justificatives.

bien élevée : par d'autres actes où Madame d'Aubigné est qualifiée comme dans le précédent, & où elle transige avec César de Cardillac, son frére, Ecuyer, & Seigneur de la Lane : enfin par les égards que la famille d'Aubigné eut toujours pour elle, malgré sa misére, malgré sa Religion, malgré l'horreur que cette famille conserva pour son mari, toujours plus méprisable & plus vicieux.

5°. Si Constans eut épousé la fille d'un geolier, quelle aparence que son pére, qui dans ses *Mémoires* lui reproche son premier Mariage, n'eut rien dit du second? Quelle aparence qu'il eut laissé par son testament * les terres de Landes & de Guillemer aux fruits de cet himen clandestin?

Quelle est donc la premiére source du conte que je réfute? Les divers emprisonnemens de Constans d'Aubigné.

CHAPITRE XVII.

Mort d'Agrippa d'Aubigné.

1630. LEs distinctions, dont il étoit comblé à Geneve, excitérent la jalousie

* Voyez les piéces justificatives.

loufie & les murmures des Seigneurs Allemands. Pour les apaifer, il renonça volontairement à la place d'honneur qu'il avoit au prêche, rendit à la Ville la maifon où la République l'avoit logé, & congédia les gentilshommes qu'il avoit à fon fervice.

Dans fes derniéres années, il compofa les Mémoires de fa vie à l'ufage de fes enfans. C'eft de là que j'ai tiré la plupart des faits qu'on vient de lire. Les changemens arrivez dans notre langue ne m'ont pas permis de les rendre dans toute la force & la briéveté de l'original.

Il mourut d'une éréfipele, & fut inhumé au cloître de Saint Pierre à Geneve, où l'on voit encore fon épitaphe faite par lui-même, qu'on peut traduire ainfi.

» Au nom de Dieu très bon & très » grand. Mes enfans! voici mon dernier » vœu pour vous. Jouiffez du repos que » je vous ai acquis à force de travail, par » des moyens honnêtes, & malgré les ora- » ges. Vous en jouirés fi vous fervés Dieu, » & fi vous m'imités: finon, renoncés au » bonheur. C'eft ce qu'a écrit pour vous » le pére qui vous a été deux fois pére, » par lequel & non duquel vous avez reçu » l'être & le bien être, à votre gloire fi » vous êtes héritiers de fes études: à votre

» honte,

» honte, si vous dégénérés. Théodore » d'Aubigné octuagenaire, mort l'an 1630. » le 9. Avril. « *

Après sa mort les Sindics s'emparérent de ses papiers qui renfermoient des secrets importans : ils effacérent dans ses Mémoires une feuille qui contenoit un détail dangereux des affaires de la Rochelle : & ils chargérent Madame d'Aubigné de faire la même suppression aux deux exemplaires qui étoient en France.

Il eut un fils naturel qu'il nomma *Engibaud*, qui est l'anagramme de d'Aubigné. Il l'aima beaucoup, le fit élever, & lui assura une fortune honnête. Cet Engibaud, après la mort de son pére, en prit le nom : personne ne s'y oposa : sa mére étoit d'une maison distinguée. C'est de là que sortent les d'Aubigné de Geneve.

Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme. Il eut de la premiére Constans d'Au-

Il

D. O. M.

* Testor, liberi, quam vobis aptus sum. Solo favente numine, adversis ventis, bonis artibus, irrequietus quietem eam colere, si Deum colitis, si patrissatis, contingat : si secus, secus accidat. Hæc pater, iterum pater, per quem, non à quo vere vivere & bene datum vobis : studiorum hæredibus monumento, degeneribus opprobramento :

Scripsit Theodorus ALBINAEUS octuagenarius obiit anno CIↃIↃCXXX, April. die IX.

bigné, & deux filles. L'ainée épousa Mr. de Caumont-Dade, issu, dit-on, de la maison de Nompar Caumont, qui n'a jamais voulu le reconnoitre: & la cadette fut accordée à Mr. de Villette avec trente mille livres de dot.

CHAPITRE XVII.

Emprisonnement de Constans d'Aubigné.

LE Baron d'Aubigné ne sçut pas être heureux. Ses débauches consumérent son bien. Il tenta un établissement à la Caroline. Il obtint le brevet de Vice-Roi des Isles de l'Amérique. Mais il s'adressa aux Anglois, soit qu'il projettât de les trahir encore, soit qu'il voulut trahir la France. La Cour fut informée de ses intelligences, & révoqua sa commission.

Poussé par son inquiétude naturelle, se flatant que son crime n'étoit pas bien connu, ou croyant qu'il étoit oublié, il s'imagina pouvoir hazarder un voyage en France. Il y revint malgré les priéres de sa femme, fut découvert malgré ses précautions, & enfermé au Chateau-Trompette,

Pette ; où Pierre de Cardillac ſon beau-Pére commandoit en l'abſence & ſous les ordres du Duc d'Epernon ſon parent, Gouverneur de Guyenne.

Madame d'Aubigné ſe rendit à Paris pour ſolliciter la grace de ſon époux. Envain elle embraſſa les genoux du Cardinal de Richelieu : ce Miniſtre fut infléxible : » c'eſt, » lui dit-il, vous rendre ſervice que de » vous ôter un tel mari. «

Il n'y avoit contre lui que des ſoupçons, & le crédit des parens de ſa premiere femme réveillés par ſes malheurs. Madame d'Aubigné apaiſa ceux-ci par ſes priéres, & combatit les ſoupçons par des placets qu'on ne lut point.

Quelques jeunes gens furent arrêtés pour crime de fauſſe-monnoye. La dépoſition des coupables chargea d'Aubigné. Son élargiſſement fut plus difficile à obtenir. Et le Miniſtre le regarda comme un de ces hommes, que, par égard pour les familles, une pitié barbare laiſſe dans une priſon perpétuelle, ſans les y condamner.

Madame d'Aubigné, d'autant plus attachée à ſon mari qu'il étoit plus malheureux, obtint la permiſſion de s'enfermer en priſon avec lui. Le Duc d'Epernon ſe vengeoit

geoit ſur le fils, des *Tragiques* du pére en donnant des ordres rigoureux, dont Cardillac adouciſſoit la ſévérité par égard pour ſa fille.

Madame d'Aubigné ſortoit de tems en tems du Chateau-Trompette pour émouvoir la pitié des Miniſtres. Ses ſollicitations étoient traverſées par le Duc de Rohan qui n'avoit pas oublié l'entrepriſe ſur le Doignon. Elle ne trouvoit à la Cour que des parens dont l'eſprit étoit prévenu, des Huguenots qui croyoient que leur vénération pour la mémoire d'Agrippa d'Aubigné demandoit qu'ils laiſſaſſent ſon fils dans les fers : parmi les indifférens, des cœurs de rocher incapables d'être attendris : parmi les protecteurs, des gens dont les ſervices ne pouvoient être achetés que par des foibleſſes : parmi les Miniſtres, des hommes qui, quoique payés pour être inſtruits de tout, n'avoient le loiſir de rien entendre. Le Duc de Saxe-Veymar fut le ſeul qui l'aſſiſta de ſa bourſe & de ſon crédit. Pour comble d'infortune, elle avoit à eſſuyer les reproches de ſon mari, qui lui imputoit la longueur de ſa priſon, les défiances de ſa jalouſie, & ſa paſſion pour la fille du geolier, avec laquelle il avoit voulu ſe ſauver.

Pierre

Pierre de Cardillac mourut : & d'Aubigné fut plus étroitement resserré. Il aima sa femme par désespoir, & fit des enfans par désœuvrement. Il en eut un nommé Constans, qui se noya depuis à Murçay. Les Montalembert & les Cardillac, craignant d'être chargés d'une nombreuse famille, défendirent à Madame d'Aubigné d'accoucher davantage. Cependant ils lui pardonnérent encore son second fils, nommé Charles : mais à condition que ce seroit le dernier.

Réduite à cet état, où le plaisir de l'himen est le seul bien, & la fécondité un des plus grands maux, forcée à se priver de l'un par le danger de l'autre, partagée entre ce qu'elle devoit à son mari & les suites funestes de ce devoir, elle résistoit à ses empressemens, s'y abandonoit par obéissance, s'y déroboit par crainte. Mais d'Aubigné qui espéroit tout de Dieu, quand il étoit pressé par ses désirs, fit enfin valoir si bien ses droits, que sa femme eut encore un nouveau présent à faire à la Providence.

Elle cacha sa grossesse comme un crime. Et se flatant que les parens de son mari seroient plus charitables que les siens, elle obtint de la Cour que d'Aubigné seroit trans-

transféré aux prisons de Niort, pour être plus à portée de leurs secours. Ce fut là qu'elle mit au monde cette fille, devenue depuis si fameuse: événement bien propre à consoler les infortunés. La naissance de la femme que la fortune ait élevée le plus haut, fut un malheur.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Françoiſe d'Aubigné.

FRANÇOISE D'AUBIGNE' naquit dans les priſons de la conciergerie de Niort, * (le 27. Nov. 1635.) & fut tenue ſur les fonds de Bâteme † par François Comte *de la Rochefoucault* & par *Suſanne de Beaudean*, fille du Baron de *Neuillant*. Elle fut nommée *Françoiſe*, & non *Guillaumette*, comme le diſent tant de Romans imprimés dans les pays étrangers.

Madame *de Villette* vint rendre viſite à l'acouchée. Elle vit toutes les horreurs de de l'indigence, ſon frére aliéné par ſon déſeſpoir, exténué par le manque d'alimens, un enfant couvert de haillons déja ſenſible à ſa miſére, un autre encore au ber-

* Mem. Mſt. de Mlle. d'*Aumale*.
† Le lendemain, 28. Novembre.

berçeau, une fille de deux jours, dont les vagiſſemens ſembloient appeller la mort, une mére éplorée qui préſentoit ſon ſein tantôt à ſon mari, tantôt à ſa fille, ſans eſpoir de ſauver ni l'un ni l'autre. La miſére & la faim lui avoient fait perdre ſon lait: & elle n'avoit pû payer une nourrice. Madame *de Villette* fut attendrie. La vue de la petite *Françoiſe* la toucha. Elle emmena ces trois enfans au Château de Murcay. Et la fille eut la même nourrice que la petite *Villette*, qui fut depuis Madame de *St. Hermine*.

La tendreſſe maternelle ne permit pas à Madame d'*Aubigné* de laiſſer long-tems ſa fille en des mains étrangéres. Elle la redemanda. Madame *de Villette*, qui s'y étoit attachée, ne la rendit qu'avec peine. D'*Aubigné* fut reconduit au Chateau-Trompette. Là, fut élevée cette enfant, qui, après avoir éprouvé toutes les rigueurs de la fortune, devoit en gouter toutes les faveurs. Que le malheureux ne déſeſpére jamais de ſon ſort: quelle diſtance de ce qu'elle étoit alors à ce qu'elle fut depuis!

Elle a dit ſouvent que ſa mémoire lui rapelloit d'avoir joué avec la fille du concierge qui étoit de ſon âge. Cette fille avoit un ménage d'argent, & lui reprochoit de

n'être

n'être pas auſſi riche qu'elle. »Cela eſt »vrai, répondoit la petite *Françoiſe*, »mais »je ſuis Demoiſelle, & vous ne l'êtes »pas.« Dois-je demander grace au lecteur pour ce trait & pour quelques autres que je raporterai? On cherche avec curioſité les premiéres veines d'un grand fleuve: l'enfance des vies célèbres eſt intéreſſante.

(1639) Enfin Madame *d'Aubigné* obtint l'élargiſſement de ſon mari, à condition qu'il ſe feroit Catholique. *D'Aubigné* promit tout, oublia ſes promeſſes, & de peur d'être inquiété réſolut d'aller chercher en Amérique le bonheur & la tranquillité, qu'il ne pouvoit trouver dans ſa patrie. Il s'embarqua donc avec ſa femme & deux de ſes enfans.

Pendant ce voïage, *Françoiſe* eut une grande maladie, & fut à une telle extrémité qu'elle ne donnoit plus aucun ſigne de vie. Sa mere la prend entre ſes bras, pleure, gémit, & la réchauffe dans ſon ſein. Fatigué de ces cris, le Baron *d'Aubigné* veut lui arracher l'enfant dont la mort & la préſence cauſe & irrite ſon deſeſpoir. Un matelot va la jetter dans la mer: le canon eſt prêt à tirer. Madame *d'Aubigné* demande qu'un dernier baiſer

lui ſoit du moins permis, porte la main ſur le cœur de ſa fille, & ſoutient qu'elle n'eſt point morte. Depuis, Madame *de Maintenon* racontant ce trait à Marly, l'Evêque de Metz, qui étoit préſent, lui » dît: Madame, on ne revient pas de ſi » loin pour peu de choſe.

Elle n'échapa d'un péril que pour en eſſuyer un autre. A peine fut-elle revenuë de ſa maladie que le bâtiment fut attaqué par un corſaire Anglois. Tandis que tout l'équipage étoit dans les plus vives allarmes, que *d'Aubigné* fondoit en pleurs, que ſa femme étaloit à ſa ceinture un grand chapelet comme pour braver les ennemis de la foi, *Françoiſe* diſoit à ſon frere: » tant mieux: ſoïons pris: » nous ne ſerons plus grondés par notre » mere.

D'aubigné s'établit au quartier du prêcheur dans la Martinique. Il y acquît de vaſtes plantations. Ses premiers travaux furent ſi heureux, que ſa femme étoit ſervie par 24 négreſſes. Elle revint en France avec ſes deux enfans, pour y pourſuivre quelques procès & quelques débiteurs.

Théodore-Agrippa d'Aubigné avoit donné trois terres aux enfans de ſon fils des-

hérité,

hérité, & avoit laissé à ses deux filles le reste de ses biens. Madame *d'Aubigné* n'attaquoit pas cette disposition. Mais elle demandoit que les terres dont M. de *Caumont-Dade* s'étoit emparé, & qu'il avoit léguées à sa fille *Artemise*, mariée à M. *de Nêmond de Sensac*, lui fussent restituées. Trop pauvre pour plaider avantageusement, elle offrit de prendre des arbitres. M. *de Sensac* rejetta cette proposition. *Dade* son beau-pere avoit ôté à ses neveux la protection de *Villette*, en lui accordant un tiers dans une succession où celui-ci n'avoit qu'un quart. Madame de *Villette*, à force de caresses, engagea Madame *d'Aubigné* à se désister de ses prétentions. Celle-ci alla promtement rejoindre son mari, qui, en son absence, avoit joué tout son bien.

(1641.) Elle donna tous ses soins à l'éducation de ses enfans. Heureusement pour eux, elle étoit assés pauvre pour les élever elle-même. Elle s'attacha particuliérement à sa fille, en qui elle découvroit plus de talens & plus de conformité avec son caractere. Son exemple étoit la meilleure leçon de vertu. Elle suportoit les revers avec courage, & les vices de son mari avec indulgence. Le feu prit un jour à

ſon habitation : voïant pleurer ſa fille, elle lui en fit une vive reprimande, lui diſant : » Faut-il pleurer pour la perte d'une mai-» ſon ? C'eſt bien une maiſon que je pleu-» re, lui répondit-on ! c'eſt ma poupée.

Cette excellente mere lui faiſoit lire les Vies de *Plutarque* : livre le plus propre à inſpirer la vertu & à former le jugement. Pour vaincre ſon extrême timidité & pour l'habituer à réfléchir, elle l'obligeoit à rendre compte de ſes lectures, & lui preſcrivoit de petites compoſitions. La récompenſe de ce travail étoit la permiſſion d'écrire une lettre à Madame *de Villette.*

La petite fille écrivoit avec beaucoup de facilité, & aprit de bonne heure à faire les lettres des autres, parce que ſon frere, qui étoit pareſſeux, & qui n'avoit jamais eu d'activité que pour les plaiſirs, la prioit de faire les ſiennes, tandis qu'il iroit cueillir des oranges. Je ſuprimerois ces bagatelles, ſi elles ne prouvoient que nous ſommes preſque toujours ce que nous avons promis d'être, à moins que des circonſtances particulieres ne s'oposent au dévelopement de notre caractere ou de nos talens.

Elle raiſonna de bonne heure. Sa mere lui

lui ayant parlé de ces peines de l'enfer, sans cesse présentées aux enfans, qu'on devroit porter au bien par de plus nobles motifs, *Françoise* dit à son frere qui en étoit effrayé : »crois-m'en : tout cela »ne sera pas éternel : le bon Dieu se ra»visera.

Madame *d'Aubigné* lui contant les exploits de son grand pere, & la faveur où il avoit été auprès de Henri IV, »Et moi, »dit l'enfant, ne serai-je rien? & que veux»tu être, reprit la mere? Reine de Navarre, répliqua-t'elle.

(1646) La mort de *d'Aubigné* jetta cette malheureuse famille dans la derniere désolation. Elle vivoit d'un petit emploi militaire qu'il avoit obtenu. L'âge l'avoit guéri de ses mauvais penchans. Il songeoit sérieusement à faire une fortune, & Lieutenant dans un village de la Martinique, il en étoit moins éloigné, que lorsqu'avec les plus basses inclinations il étoit Vice-Roi des Iles.

CHAPITRE II.

Education de Mademoiselle d'Aubigné.

SA veuve revint en France. Ses dettes n'étoient pas acquitées. Elle laissa sa fille en gage au principal de ses créanciers, dont la femme ne voulut point nourrir cette petite teigneuse. Le Juge du lieu la prit chés lui par charité: & voyant que la mere ne la retiroit point, il l'envoya par le premier bâtiment à Madame de *Montalembert*, qui gronda fort de ce qu'on lui adressoit un pareil bijou.

Madame de *Villette*, qu'*Agrippa d'Aubigné* apelloit son *unique*, eut pitié de tant de malheurs. Elle demanda à Madame de *Montalembert* cette niece si rebutée, & l'instruisit dans la Religion Calviniste. Madame d'*Aubigné* étoit dans cette affreuse situation, qui subordonne le grand intérêt de la Religion à des besoins plus pressans. Elle crut que l'essentiel étoit de vivre, & non de croire au Pape. *Françoise* goûta bientôt la Religion, que ses peres avoient défendue: sa foible raison s'ouvrit à toutes les impressions que sa tante lui donna. Elle eut horreur de l'apostasie de

son

ſon pere. Incapable d'un médiocre attachement, elle aima le Calviniſme avec paſſion.

Sa mere ſe repentoit d'avoir mis le ſalut de ſa fille en danger. Car elle croyoit fort que Dieu puniſſoit les enfans pour avoir pris des ſophiſmes pour des vérités. Elle penſa qu'il ſeroit aiſé d'éfacer ces premieres traces. Mais elles s'étoient gravées trop profondément. Et la petite hérétique avoit en obſtination ce qui lui manquoit en lumiéres.

Madame d'*Aubigné* ayant voulu la mener à la Meſſe, *Françoiſe* refuſa opiniatrément de l'y ſuivre. »Vous ne m'aimés donc »pas, lui dît la mere. J'aime encore plus »mon Dieu«, répondit l'enfant. Il fallut pourtant aller à l'Egliſe. Mais tantôt tournant le dos à l'autel, tantôt inſultant la célébration des ſaints myſteres par des grimaces, elle excéda ſi bien ſa mere qu'elle en reçut un ſoufflet. »Frapés, dît-elle »en préſentant l'autre jouë: il eſt beau de »ſouffrir pour ſa Religion!

Madame de *Villette* inſpiroit à ſa niéce encore plus d'amour pour ces vertus morales, ſur leſquelles on ne diſpute point, parce que la nature en a mis le principe dans tous les cœurs. C'eſt auprès d'elle

qu'elle prit ce goût pour les malheureux, & cet empressement à les soulager elle-même. Toutes les fois que Madame de *Villette* faisoit l'aumône, elle chargeoit *Françoise* de la distribuer aux pauvres, pour l'habituer au plaisir de donner & de s'attendrir. C'est en ne négligeant pas les plus petites choses, que l'éducation nous prépare aux grandes.

Madame de *Neuillant*, mere de la Maréchale de *Navailles*, & parente de Madame d'*Aubigné*, sollicita un ordre de la Cour, pour retirer *Françoise* des mains de Mad. *de Villette*, qui avoit éludé les instances de la mere, d'abord par des prétextes, & ensuite par un refus.

Madame de *Neuillant* n'oublia rien pour l'instruire dans la Religion Catholique. Mais toutes ses leçons aboutirent à lui montrer, que *Françoise* avoit beaucoup d'entêtement, & auroit un jour beaucoup d'esprit. Quand le Curé disputoit contre elle, & la vainquoit de facilité, elle lui disoit: »vous en »savés plus que moi: mais voilà un livre, »en montrant la Bible, qui en sait mille »fois plus que vous: & ce livre ne dit point »ce que vous dites: & c'est pour cela que »vous n'aimés point qu'on le lise.

Madame de *Neuillant*, piquée d'une si lon-

longue résistance, crut qu'il valoit mieux l'humilier que raisonner avec elle. Les caresses furent retranchées : les duretés succéderent à la douceur : on la confondit avec les domestiques : on la chargea des plus vils détails de la maison. »Je commandois »dans la bassecour, a-t'elle souvent dit »depuis : c'est par ce gouvernement que »mon regne a commencé.

Tantot elle aidoit le cocher à panser les chevaux : tantot elle briguoit l'honneur de peigner les cheveux gras d'une grosse paysane sa gouvernante, qui avoit mis un tel prix à cette faveur, qu'on pleuroit fort quand on en étoit privée. Tous les matins, un loup sur le visage pour conserver le plus beau teint du monde, un chapeau de paille sur la tête, un panier dans la main, une gaule dans l'autre, *Françoise* alloit garder les dindons, avec ordre de ne toucher au panier où étoit le déjeuné, qu'après avoir apris cinq quatrains de *Pibrac*.

Un jeune paysan osa l'aimer. Elle se prévalut de cette passion, pour écrire à Madame de *Villette*, qui la fortifioit dans ses principes. Le jeune homme lui ayant déclaré son amour, *Francoise*, qui ne se sentoit pas faite pour l'avilissement où on

la tenoit, en avertit Madame *de Neuillant* qui craignit que ſa parente, avec l'état & la candeur des bergeres, n'en eut un jour la fragilité.

Elle la mit au Couvent des Urſulines de Niort. Et Madame *de Villette* conſentit d'y péyer ſa penſion : car Madame *de Neuillant* vouloit bien avoir la gloire de ſa converſion, mais ne vouloit pas en faire les fraix.

Ces Religieuſes excéderent *Françoiſe* d'inſtruction & de catéchiſmes. Elle rejettoit tout, & ſe joüoit de leurs pieux artifices : » je ſerai bientot Catholique, » diſoit - elle : car on me promet une image «. Les Religionaires de Niort ſe faiſoient un point d'honneur de la perſévérance de la fille d'*Agrippa d'Aubigné*. Ils l'animoient à une courageuſe réſiſtance par des livres qu'ils lui envoyoient ſecretement & par des billets, où ils la conjuroient de ne pas faire d'affront aux mânes de ſon grand-pere.

Une Religieuſe, plus ſenſée ou plus habile que ſes compagnes, au lieu de bonbons & de careſſes, environna de tant de raiſon la Foi Catholique, qu'elle vainquit ſon averſion. Peu à peu *Francoiſe* en aima les dogmes, & commença d'entendre

tendre la Meſſe, quand on ceſſa de l'y contraindre : elle prit du goût pour une Religion dont les cérémonies parlent aux ſens, & dont les myſteres les contrediſent. La transſubſtantiation lui paroiſſoit la choſe du monde la plus facile. Mais elle ne pouvoit croire l'article, qui exclut de la vie éternelle tous ceux qui ne ſont pas dans le ſein de l'Egliſe Romaine : » » J'admettrai tout, diſoit-elle, pourvû » qu'on ne m'oblige pas à croire que ma » tante *de Villette* ſera damnée «. Préſage heureux de la bonté de ſon cœur, & peut-être de la juſteſſe de ſon eſprit.

Les Religieuſes ne purent la guérir d'une idée ſi peu chrétienne. Et il fallut abſolument, quand elle entra dans la vraie Religion, qu'on lui permit de ſe réſerver quelques places dans le ciel pour ceux de ſes parens ou de ſes amis qui étoient dans la fauſſe. On ſavoit, qu'elle ne ſeroit pas long-tems dans l'Egliſe Romaine, ſans acquerir ce zèle charitable qui hait ſans réſerve l'erreur, & damne, peut-être ſans pitié, l'hérétique.

Madame de *Villette*, qui avoit continué de fournir à l'entretien de ſa niéce, n'en voulut plus payer la penſion, dès qu'elle aprit qu'elle s'étoit convertie. Tant

le propre du zèle dans toutes les Religions eſt d'être cruel !

Les Urſulines de Niort la gardérent quelque tems par charité. Mais les actes de bienfaiſance ne ſont un devoir que lorſqu'ils ſont un ſentiment. La leur ſe refroidît. Elles auroient donné, diſoient-elles, de leur ſang pour la convertir : & dès qu'elle ſe fut rendue à leurs déſirs & à leurs vérités, elles n'eurent plus le néceſſaire phyſique à lui donner.

Elles repréſenterent à Madame *d'Aubigné*, que leur maiſon ne pouvoit nourrir de penſionaires qui ne péyoient point, & la prierent de retirer ſa fille, aſſés grande d'ailleurs, pour être produite dans le monde. *Françoiſe* rougît de ce diſcours qui s'imprima ſi bien dans ſa mémoire, qu'elle chercha toujours depuis à s'acquiter de ce qu'elle devoit à ces Religieuſes, à qui ſes bienfaits aprirent * à ne pas mépriſer dans les autres la pauvreté qu'elles eſtiment tant en elles. Racontant ce fait » à St. Cyr, mes enfans ! ajoutoit-elle, » faiſons toujours le bien : il eſt rarement » perdu devant les hommes & jamais de- » vant Dieu.

Sa mere vivoit du travail de ſes mains, en

* Mémoires de Madame de Gl....

en attendant la décision de ses procès, qu'elle alla solliciter à Paris. A son retour de la Martinique, elle avoit trouvé ses biens vendus & dissipés par les créanciers & les parens de son mari. Elle plaidoit pour rentrer en possession de la Baronie de Surineau aliénée par d'*Aubigné* pour acquitter des dettes contractées pendant sa minorité. Elle répétoit aussi des sommes considérables que la Cour devoit à *Théod. Agrippa d'Aubigné*, qui avoit fait des avances à son maître, dans un tems où les rebelles seuls s'enrichissoient. Le Surintendant des Finances ne l'écouta pas : hé ! comment auroit-il écouté une femme sans protection, sans amis, & qui revenoit de l'autre monde ?

CHAPITRE III.

Mort de Madame d'Aubigné.

MAdame de *Neuillant* alloit de tems en tems à Paris dans une litiere, portée par deux mulets, dont l'un étoit monté par Mademoiselle d'*Aubigné*. Elle la menoit dans ses sociétés ordinaires, se paraît en public de ses charmes naissans, & dans le particulier exerçoit sur elle toute

toute la tirannie des bienfaiteurs. Elle n'en parloit à ses amis que pour exciter leur pitié, & paroissoit blessée de ce que Mademoiselle d'*Aubigné* n'excitoit que leur admiration. Tout ce qui étoit formé en elle étoit accompli: tout ce qui ne faisoit que d'éclore promettoit de l'être. Sa taille étoit comme sa raison, l'une & l'autre au dessus de son âge.

Le Marquis de *Chevreuse* en devint amoureux *: il fut éloigné. Madame de *Neuil-*

* Ce fait a fourni à je ne sçai quel Auteur la matiere du Roman le plus absurde. On le trouve dans *l'Histoire amoureuse des Gaules*, dont je vais faire l'analyse, parce que j'aurai occasion d'en parler souvent, & qu'il est, ce me semble, honteux d'en parler deux fois.

C'est un recueil de plusieurs libelles sur la Cour de Louis XIV, imprimé à Paris en 1754, en 5 vol. in 12, tous attribués au Comte de *Bussy* qui n'en a fait qu'un. On y flétrit les plus grands noms: on y déchire les réputations les plus entieres: on y couvre également de bouë le vice & la vertu.

Le premier volume, écrit avec assés de légéreté, contient l'Histoire de Madame *d'Olonne*, celle de Madame *de Châtillon*, une épisode sur Madame *de Sévigné*, & une autre sur Madame *de Monglas*.

Le II. renferme *le Palais Royal*, ou *les amours de Madame de la Valliere*: un peu de vrai, beaucoup de faux, rien d'exact: *L'histoire de l'amour feinte du Roi pour Madame*, écrite sans connoissance de la langue ni de la Cour. *Les amours de Madame*, racontées par *Manicamp* qui prétend en avoir sçu toutes

Neuillant la mit aux Urſulines de la rue Saint Jaques, où Mademoiſelle *d'Aubigné* fit ſa premiére communion, peut-être ſans trop ſavoir ce qu'elle faiſoit. En aprochant

tes les circonſtances, & qui narre tout avec aſſés de vérité, mais avec beaucoup de confuſion. *Le Perroquet ou les amours de Mademoiſelle de Montpenſier:* le ſtile en eſt mauvais, le dialogue ridicule & romaneſque, le fonds vrai: quelques particularités, qui ſe retrouvent dans les Mémoires de cette Princeſſe, prouvent, que l'Auteur étoit inſtruit des choſes les plus ſecrettes.

Les piéces du tome III. ſont, *les amours de Madame de Bagneux :* Je ne ſçai ſi ce petit Conte eſt vrai: mais il a tout l'air de ne l'être pas. *Les fauſſes prudes ou les amours de Madame de Brancas*, en vers ſi mauvais, qu'on ne peut les accuſer d'être méchans. *Deux requêtes des filles de joie à Madame de la Valliere* : faites vraiſemblablement par quelque amant de ces filles. *Le paſſe-tems Royal, ou les amours de Mademoiſelle de Fontanges* : ce morceau eſt écrit ſans eſprit comme ſans vérité: autant d'impertinences ou de menſonges que de mots. *La France galante*, où ſont racontées les amours *de Mademoiſelle*, celles *de Fontanges*, du Duc *de Longueville*, de Madame *de la Ferté*, & l'inclination du Roi pour Mme. *de Maintenon* : piéce mal écrite, mais d'un homme très inſtruit, comme on peut s'en convaincre en la combinant avec les Lettres *de Sévigné* & les Mémoires *de Mademoiſelle*.

Le tome IV. contient *la ſuite de la France Galante, ou les derniers déréglemens de la Cour* : cette ſatire eſt d'une autre main que la précédente: Made. *de Maintenon* y naît en Amérique, eſt batiſée *Guillaumete*, élevée par Madame *de Neuillant*, aimée, enlevée,

chant de la table sacrée, elle dit à son frere, en lui donnant un coup de pié : » & toi, n'es-tu pas assés vieux pour com» munier aussi » ? Cette cérémonie & l'habitude acheverent sa conversion. Elle gagna si bien par ses complaisances le cœur des Religieuses & des pensionaires, qu'on pût juger dès-lors à quel point elle auroit le talent de se faire aimer.

Elle sortoit quelquefois de ce Couvent, pour faire à sa mere des visites qui le lui faisoient haïr, & chés Madame de *Neuillant* des repas qui le lui faisoient regretter.

En ce tems-là il y avoit à Paris un Abbé, plein d'esprit, d'infirmités, & d'enjoûment: qu'on alloit voir d'abord comme une rareté, qu'on revenoit voir comme l'homme le plus amusant. Sa tête toujours panchée sur son estomac, ses jambes

levée, quittée par M. *de Chevreuse*, accouche à l'insçu de *Scaron*, établit St. Cyr pour le serrail du Roi &c. *Les Vieilles amoureuses*, ordure sur Mesdames de Lyonne & de Fiesque. *L'Histoire scandaleuse* de Mesdames *de la Ferté & de Ventadour.*

On trouve dans le V^e. volume *La France devenue Italienne* : Le faux y est si mêlé avec le vrai qu'on ne peut les séparer. *Le Divorce Royal*, qui n'est autre chose que le plus impertinent dialogue entre Me. *de Maintenon* & Me. de Montespan. *Les amours de M. le Dauphin avec la Comtesse du Roure* : lecture de laquais.

bes toujours pliées à caufe d'un retirement de nerfs, lui donnoient à la lettre la forme d'un Z. Il écrivoit fur fes genoux ou fur deux bras de fer attachez à fon fauteuil. Les defagrémens de fa perfonne étoient rachetez par les qualités de fon ame. Il avoit le cœur capable d'attachement, une imagination vive qui lui peignoit tout en grotefque, beaucoup de patience dans fes maux. Pauvre fans chagrin, gai en dépit de la douleur, fatirique fans malice, pareffeux fans négligence, colere fans reffentiment.

Tel étoit l'Abbé *Scaron*. Il avoit projetté d'aller en Amérique, avec *Segrais* & quelques beaux efprits. Il efpéroit que la chaleur du climat, la légéreté des alimens lui rendroient la fanté.

(1649.) Madame *d'Aubigné* alloit retourner en Poitou, lorfque Madame de *Neuillant*, qui logeoit à la rue Saint-Louis dans le voifinage de *Scaron*, lui parla de deux perfonnes qui avoient été long-tems à la Martinique, & lui offrit de les lui amener. Mademoifelle *d'Aubigné*, qui avoit une robe trop courte, rougit en entrant, fentit qu'elle rougiffoit, & pleura. Toute l'affemblée fut touchée des graces & de l'embarras de cette aimable enfant.

enfant. *Scaron* même y fut ſenſible.

Cette viſite de bienſéance & de curioſité devint une liaiſon ſérieuſe. Madame *d'Aubigné* retourna ſans peine dans une maiſon, où elle pouvoit trouver des protecteurs. L'Abbé *Scaron* jura que l'air de Paris lui feroit fort ſain, tant que Mademoiſelle *d'Aubigné* y feroit. Et tout ce qui compoſoit la ſociété fit mille offres de ſervice à la mere, pour jouir plus long-tems de la préſence de la fille.

Madame *d'Aubigné*, voyant que ſes procès trainoient en longueur, les finit à l'amiable. Mr. de *Senſac* garda la terre de Surineau, moyennant deux-cent livres de penſion qu'il s'engagea de lui payer. Elle fut ſi pénétrée de douleur de cette ceſſion forcée des droits de ſes enfans, qu'elle en eut une maladie, qui la mit au tombeau. L'unique conſeil qu'elle donna en mourant à ſa fille, fut de ſe conduire comme craignant tout des hommes, & comme eſpérant tout de Dieu.

Mademoiſelle *d'Aubigné* s'enferma trois mois dans une petite chambre à Niort, moins occupée de ſon infortune que de ſa douleur. Son frere fut placé chés M. *de Parabère*, en qualité de page.

Elle étoit fort timide, parloit très peu, pa-

paroiſſoit penſer toujours à ſes malheurs, & ſavoit ſi peu qu'elle étoit belle, qu'elle diſoit qu'elle changeroit volontiers de viſage avec le premier qui paſſeroit dans la ruë. Elle pleuroit quand on la plaçoit vis-à-vis d'une fenêtre, & qu'on la voyoit à découvert. Tant Madame de *Neuillant* lui avoit répété que ſes admirateurs & ſon miroir ſe moquoient d'elle!

CHAPITRE IV.

La belle Indienne.

SOn retour à Paris lui ôta ſon extrême timidité. Et le Chevalier *de Méré* * lui fit une réputation. Il obtint de Madame de *Neuillant* la permiſſion d'élever ſa parente. C'étoit un de ces hommes, moitié

* Georges Broſſin, Chevalier, Marquis de Méré, né vers le commencement du 17. ſiécle, d'une ancienne famille de Poitou, alliée à la maiſon de Condé. Quelques années avant ſa mort, il ſe retira du monde, & mourut en 1690, chez la Marquiſe de Sevret ſa belle-ſœur. Nous avons de lui divers ouvrages écrits avec beaucoup de politeſſe & d'affectation: j'en excepte ſes converſations avec le Maréchal de Clerambaud. Il avoit ſervi dans la marine. Voyés la Biblioteque des Ecrivains du Poitou, & l'éloge qu'en a fait l'Abbé *Nadal.*

moitié Philoſophes, moitié Courtiſans, qui réduiſent tous les principes à ce qu'on nomme décence de ſentimens & de mœurs. Madame de *Sablé* lui avoit ſacrifié *Voiture.* Il avoit élevé Madame de *Clérambaud.* Il avoit formé la Ducheſſe de *Lesdiguieres*, qui lui avoit dit: *je veux avoir de l'eſprit*, & à laquelle il avoit répondu: *eh bien! Madame, vous en aurez.* Tant le propre de l'eſprit eſt d'être *fait* dans tous les tems!

Méré donna les premiéres leçons du monde à Mademoiſelle *d'Aubigné.* Il la formoit à ce qu'on appelloit alors le bon air, qui faiſoit les précieux, & revenoit à notre bon ton, qui fait les frivoles. Il compoſoit à ſon uſage des dialogues & des contes qui renfermoient d'utiles moralités. Mademoiſelle *d'Aubigné* en aimoit les penſées, & en haïſſoit le ſtile apprêté. Elle revenoit toujours à ſon *Plutarque*, & ſentoit déja quelle différence il y a entre le ſtile d'un bourgeois de la Cour & celui d'un citoyen du monde. *Méré* lui enſeignoit l'art d'être aimable, qui eſt ſi propre à rendre ridicule: & il s'aperçevoit, qu'elle n'étoit déjà que trop aimable pour lui. Il l'excitoit par des louanges à ſe livrer à tout ſon caractere:

ractere : mais il desiroit en vain, que plaisant à tout le monde elle ne cherchât à plaire qu'à lui seul. Mademoiselle *d'Aubigné* ne gouta que les instructions générales de son maître. Le Chevalier de *Méré* n'étoit point propre à être aimé. Une belle personne n'étoit pour lui qu'une belle fleur. C'étoit un de ces cœurs froids, qui peuvent avoir des sensations, & qui n'ont jamais de sentimens.

Il annonçoit dans toutes les sociétés son écoliere comme un prodige de sagesse & d'esprit. De tous côtés, on vouloit la voir : & ceux qui l'avoient vuë, vouloient la voir encore *. Mademoiselle *d'Aubigné*, encore enfant, eut toute la réputation d'une personne qui ne l'étoit pas, sous le nom de la belle Indienne.

Elle alloit souvent chez l'Abbé *Scaron* avec Madame de *Neuillant*. Elle y fit connoissance avec Mademoiselle de *l'Enclos*, la fille la plus étonnante de son siécle : la seule, que les hommes ayent aimée

† » Usés - en avec moi sans façon & sans rien déguiser, comme vous en usiés avec cette jeune Indienne que vous me fites voir, qui me plut tant, & que j'aimai du moment que je la vis : vous me ferez plaisir de me donner de ses nouvelles « : Lettre de Madame de Lesdiguieres à M. de Méré.

mée ſans repentir, & que les Dames ayent vuë ſans deshonneur. *Villarçeaux*, l'homme de la Cour le plus élégant, l'aimoit & en étoit aimé avec une conſtance, qui étonnoit tous ceux qui connoiſſoient le ſiſtême de coquetterie de l'amant, & le plan d'éternelle volupté de la maitreſſe. Mademoiſelle *d'Aubigné*, auſſi belle & plus jeune, rendit *Villarçeaux* infidèle. Mademoiſelle de *l'Enclos*, qui ne rougiſſoit pas d'être quittée, parce qu'à un bon choix ſuccédoit toujours un choix meilleur, ne tenta point de ramener un cœur que des charmes plus nouveaux lui raviſſoient. Mais pour ſe venger noblement de *Villarçeaux*, elle voulut être ſa confidente, & ſe joignit à lui pour le faire aimer de ſa rivale. Elle employa toutes les reſſources d'un eſprit fécond en petites ruſes. Mais ſoit que l'enfant, qu'on vouloit ſéduire, fut garantie de ces piéges par une mareine vigilante, ou par une raiſon prématurée, ſoit que *Villarceaux* déplut, Mademoiſelle de *l'Enclos* vit, qu'on pouvoit plutôt fixer la volage *Ninon*, qu'obtenir un regard de la timide *d'Aubigné*.

Elle ne haïſſoit pas dans les autres la vertu qu'elle mépriſoit tant pour elle-même.

me. Ses liaiſons avec *Scaron* l'unirent étroitement avec Mademoiſelle *d'Aubigné*. Cette amitié dura juſqu'à leur mort. Si c'eſt un crime, c'eſt le crime de leur ſiécle. Tel étoit l'aſcendant que l'ame de *Ninon*, foible & forte à la fois, voluptueuſe & Philoſophe, prenoit ſur toutes les autres ames, que les femmes les plus prudes vivoient ſans honte & ſans danger avec la femme la plus coquette! La gloire de Mademoiſelle *d'Aubigné* n'en fut pas plus ternie que celle des *la Fayettes* & des *Coulanges*. Auſſi *Ninon* a-t'elle ſouvent dit à Mr. de *Fontenelle*: » elle » étoit ſage: elle n'étoit point propre à » l'amour ». Il eſt vrai qu'elle ajoutoit, » je ne répondrois pas qu'elle ait toujours » été intacte ». Mais de quelle femme *Ninon* eut-elle répondu?

CHAPITRE V.

L'Abbé Scaron.

TAndis que le Chevalier de *Méré*, *Chevreuſe*, & *Villarceaux* diſputoient le cœur de Mademoiſelle *d'Aubigné*, l'Abbé *Scaron* ſoutenoit que la belle In-

Indienne appartenoit à un homme qui devoit aller aux Indes. Du reſte, il ne prétendoit point encore ſérieuſement à cette conquête. Seulement il étoit ſenſible aux malheurs de l'orpheline, ſans doute parce qu'ils lui rappelloient les ſiens.

Fils d'un riche Conſeiller au Parlement de Paris, perſécuté par une marâtre, qui dénatura une partie du bien, & prît des meſures pour s'aproprier l'autre, ſacrifié à la paix de la famille par le Conſeiller, qui étoit le meilleur homme du monde, mais qui n'étoit pas le meilleur pere, il fut forcé de prendre un état, dont on peut poſſéder les biens, ſans en avoir les fatigues ni les vertus. Mais il ne s'engagea point dans les ordres ſacrés. Plein de vivacité & de feu, d'une plaiſanterie inépuiſable dans la converſation, petit, mais bienfait & joli, il logeoit au marais, quartier de tout tems peuplé de familles aiſées, dont la vie commode couloit alors dans les amuſemens d'une ingénieuſe oiſiveté. La fameuſe *Marion de Lorme*, qui avoit aimé tant de vieux Cardinaux, & que tant de jeunes Abbés aimoient encore, la Comteſſe *de la Suze* qui changeoit de Religion pour ne voir ſon mari ni dans ce monde ni dans l'autre, Madame

dame de *Martel*, l'unique *Ninon* de *l'Enclos*, avoient toujours une nombreuſe compagnie, que leurs charmes attiroient chez elles, & que leur eſprit y ramenoit. Le plaiſir étoit la grande affaire de ces ſociétés, & les arts en étoient le délaſſement. *Chapelle*, *Saint-Evremond*, *Voiture*, *Sarrazin*, eſprits faciles & brillans, s'étoient formez à cette école. Ce fut le ſeminaire de l'Abbé *Scaron*.

Sans ſobriété, ſans tempérance, avide de plaiſirs de toute eſpèce, il vécut rapidement. A vingt-cinq ans, des maladies longues & douloureuſes l'avertirent de l'affoibliſſement de ſa complexion. Mais cet avis, loin de le ramener au régime qui l'eut rétablie, ne fit que lui donner matiére à un badinage dont le bel-eſprit le plus ſain auroit à peine été capable. Enfin une partie de plaiſir lui *ôta ſubitement ces jambes qui avoient bien danſé, ces mains qui avoient ſcu peindre & jouer du lut, en un mot un corps très adroit* *.

(1638.) Il étoit allé paſſer le carnaval à ſon Canonicat. Au Mans, comme dans la plupart des villes de Province, le

* Voyez une lettre de *Scaron* à *Marigni*, dans le Recueil de ſes Oeuvres.

carnaval finit par des maſcarades publiques, qui reſſemblent aſſez à nos foires de Bezons. L'Abbé *Scaron* voulut en être. Mais ſous quel déguiſement s'envelopper? Il avoit à ſauver à la fois la ſingularité de ſon caractère & la décence de ſon état, l'Egliſe & le burleſque. Il s'enduit de miel toutes les parties du corps, ouvre un lit de plume, s'y jette & s'y retourne, juſqu'à ce que le ſauvage ſoit bien empenné. Il va courir la foire & en attire toute l'attention. Les femmes l'entourent: les unes s'enfuyent: les autres le déplument: tout ſe réunit contre lui: & bientôt le beau maſque a plus l'air d'un Chanoine que d'un Américain. A ce ſpectacle, le peuple s'attroupe, eſt indigné, crie au ſcandale. *Scaron* ſe dégage de la foule. Pourſuivi, dégoutant de miel & d'eau, par tout relancé, aux abois, il trouve un pont *, le ſaute héroïquement, & va ſe cacher dans les roſeaux. Ses feux s'amortiſſent. Un froid glaçant pénètre ſes veines & met dans ſon ſang le principe des maux qui l'accablerent depuis. Une limphe âcre ſe jetta ſur

* Ce pont a long-tems été appellé le Pont de *Scaron*.

ſur ſes nerfs, & ſe joua de tout le ſavoir des Médecins. La ſciatique, la goute, le rhumatiſme arriverent tantôt ſucceſſivement, tantôt enſemble, & firent du jeune Abbé un racourci de la miſere humaine.

Il ne put plus fréquenter ces réduits agréables, où des converſations, que ſes faillies avoient ſouvent ranimées, auroient pû ſervir d'intermede à ſes douleurs. Il s'en conſola en jettant ſur le papier des penſées, quelquefois naïves, & toujours groteſques. L'indolence l'avoit fait Eccléſiaſtique: l'ennui le fit Auteur. Auteur unique. Le Stoïcien, au milieu des ſouffrances, diſoit de grandes choſes: *Scaron* ſeul en a écrit de plaiſantes. Il ſembloit que la douleur qui pique ſi vivement les autres hommes, ne faiſoit que le chatouiller.

Anne d'Autriche avoit à ſa Cour un certain nombre de filles aimables, & par les agrémens de leur perſonne & par un air de coquetterie qui n'étoit guère que dans l'eſprit: car en ce tems-là, on parloit peu de mœurs, & l'on en avoit encore. *Gombaut*, *Voiture*, *Benſerade* y avoient mis à la mode la Poëſie galante: & les filles de la Reine étoient ordi-

nairement leurs divinités. *Scaron* fut protégé par elles, & furtout par cette Madame de *Hautefort*, que *Louis* XIII. aimoit avec tant de conftance & de chafteté. Elle parla de lui à la Reine fi avantageufement, qu'elle eut la curiofité de le voir.

L'Abbé *Scaron* étoit affez malheureux par la perte de fa fanté. La fortune n'eft pas cruelle à demi. Elle l'avoit puni de fes fautes: elle le punit de celles de fon pere. Le vieux *Scaron*, citoyen dans un tems où c'étoit un crime de l'être, s'étoit joint à quelques Membres du Parlement pour traverfer des projets du Cardinal de Richelieu. Il harangua vigoureufement contre un Edit dont la Cour preffoit la vérification *. *Richelieu* n'étoit jamais impunément offenfé: il exila le Confeiller en Touraine. L'Abbé n'ofa

* O mille écus par malheur retranchés,
Que vous pouviez m'épargner de péchés!
Quand un valet me dit, tremblant & have,
Nous n'avons plus de buches dans la cave
Que pour aller jufqu'à demain matin,
Je pefte alors fur mon chien de deftin,
Sur le grand froid, fur le bois de la grève,
Qu'on vend fi cher, & qui fi-tôt s'achève.
Je jure alors, & même je médis
De l'action de mon pere étourdi,

Quand

ſa ſe préſenter devant le Cardinal, que ſon reſſentiment ne fut appaiſé. Mais quand il vit la Cour dans ſes intérêts, il hazarda une Requête. Il le flatta, lui plut, & l'auroit fléchi, ſi la mort n'eut, un mois après, mis au tombeau le Miniſtre, & fait évanouir les eſpérances du Poëte.

L'infortuné vieillard mourut en exil. Au lieu de vingt-mille livres de rente que ſon fils devoit recueillir, il n'eut que des procès à ſoutenir, & des injuſtices à eſſuyer. Il plaida burleſquement une cauſe, où il s'agiſſoit de toute ſa fortune, & ſongea plutôt à faire rire ſes Juges qu'à les convaincre.

Madame de *Hautefort*, ſon amie, engagea de nouveau la Reine à le voir. Il lui demanda la permiſſion d'être ſon malade en tître d'office. La Reine ſourit: & *Scaron* prit ce ſouris pour un brevet. Il ſollicita une Abbaye: on lui répondit qu'il étoit hors d'état de faire aucun ſervice.

Quand ſans ſonger à ce qu'il alloit faire
Il m'ébaucha ſous un aſtre contraire,
Et m'acheva par un diſcours maudit
Qu'il fit depuis ſur un certain édit:
Mais n'en déplaiſe à ſa catonnerie,
Il fut Caton avec trop de furie &c.
EPIT. à PELLISSON.

vice. » Qu'on me donne donc, dit-il, » un benefice ſimple, mais ſi ſimple, ſi » ſimple, qu'il ne faille que croire en » Dieu pour le deſſervir ».

Il tâcha de ſe rendre utile la qualité de malade de la Reine, de laquelle il prétendoit être Officier. Il loua *Mazarin*, qui lui donna en Miniſtre une penſion de cinq-cens écus, & qui l'en péya en avare. Il lui dédia ſon *Typhon*, & lui en préſenta un exemplaire magnifiquement orné & dédaigneuſement reçu. Un Auteur, aſſez peu délicat pour dédier ſon livre à un Grand, eſt d'ordinaire aſſez lâche pour ſe plaindre du mauvais ſuccès de ſes louanges. *Scaron* piqué ſupprima de ſon Poëme le Sonnet flatteur, & lui en ſubſtitua un autre, fort ſatirique: & ce qu'il y avoit de plus offenſant pour le Cardinal, c'eſt que tous les deux étoient vrais.

Il s'attacha au Prince de *Condé*, dont il célébra les victoires, & au Coadjuteur *de Retz*, auquel il dédia la premiére partie du Roman Comique, le ſeul de ſes livres qui ne mourra point *. Il avoit beſoin

* Quelqu'un a dit de ce roman :
Caneſcet ſæclis innumerabilibus.

besoin de l'impôt, que l'adulation léve sur la vanité des Grands, pour soutenir sa maison sur le pié qu'il l'avoit mise. La compagnie, qui s'y rendoit, étoit nombreuse quoique choisie. Le Coadjuteur y rassembloit les factieux : les beaux-esprits y trouvoient une Académie : les jeunes Seigneurs y étoient attirez par la coqueterie de ses sœurs, & les étrangers par la curiosité de voir l'homme de France qui faisoit rire le plus & qui rioit le moins.

L'Abbé *Scaron* faisoit l'agrément de ces assemblées. Il aimoit la satire : il haïssoit le Ministre : il avoit mis le burlesque à la mode : l'exemple l'encourageoit : & les Epigrammes sur le *Mazarin* pleuvoient de tous côtés. Ce Cardinal lisoit toutes ces piéces, les aprécioit comme si quelque autre en eut été l'objet, les loüoit quand elles étoient ingénieuses, en rioit quand elles étoient plaisantes, & se voioit immortalisé par une Epître de *Corneille* avec le même sang-froid qu'il se voyoit pendu en effigie dans tous les carrefours de Paris : en cela, mais en cela seul, à la vérité, supérieur à *Richelieu* aussi sensible à la satire, que s'il n'eut pas été un grand homme. Cette indifférence l'a-

bandonna quand il vit la *Mazarinade*. *Scaron* lui reprochoit tous les crimes qu'il avoit commis & tous les affronts qu'il avoit reçus. *Mazarin* s'en vengea en supprimant la pension de l'Auteur. J'aurois voulu, dit l'Abbé *Scaron*, me supprimer moi-même. En vain il demanda grace à la Reine, au Cardinal : la pension ne fut point rétablie. Il fut obligé de recourir à *Fouquet*, le Mécène des gens de lettres, & Mécène, qui les croyoit assez dégradez par la bassesse de la louange, sans les écraser encore par la dureté du bienfait.

CHAPITRE VI.

Mariage de Mlle. d'Aubigné.

1650. MAdemoiselle *d'Aubigné* avoit lié à Paris une étroite amitié avec Mademoiselle de *Saint-Hermant*. Etant en Poitou, elle lui écrivoit de tems en tems, & toujours de ce stile enchanteur, auquel on a depuis attribué sa fortune. Une de ses lettres renfermant quelque chose d'obligeant pour l'Abbé *Scaron*, Mademoiselle de *Saint-Hermant* la lui montra. » Quoi ? s'écria l'Abbé, on » écrit

» écrit ainſi à la Martinique! Les autres » femmes ſe pârent de leur eſprit : celle-» ci aime à le cacher ». Il lui écrivit une lettre très polie, lui marqua ſon étonnement, & l'engagea dans un commerce dont il ne prévoyoit pas les ſuites.

Elle revint à Paris, incertaine de ſa deſtinée & même de ſa ſubſiſtance. Madame de *Neuillant* la menoit toujours chez *Scaron*, ſoit pour la former, ſoit pour la produire. *Scaron* fut touché de ſes attraits & attendri par ſes malheurs. Il adora ſon eſprit & ſa modeſtie. Il ceſſa d'être enjoué. Comment un homme, auſſi mal dans ſes affaires que dans ſa ſanté, pouvoit-il avoüer qu'il aſpiroit à tout ce qu'il y avoit de plus ſpirituel & de plus aimable?

Il offrit à Mademoiſelle *d'Aubigné* une ſomme d'argent aſſez conſidérable. Elle fut refuſée avec une modération qui ne lui donnoit pas d'eſpérance *.

Il avoit des rivaux, dont la paſſion étoit moins timide, & les vuës moins honnêtes. Il mouroit de dépit d'avoir ouvert ſa maiſon à de jeunes Seigneurs, qui n'y alloient que pour la belle Indienne. Madame de *Neuillant* craignit les

* Mſts de Mlle. *d'Aumale*.

séductions de Mademoiselle de *l'Enclos*, & parut moins souvent chez lui, de peur que sa parente n'aimat mieux devoir sa subsistance aux bienfaits de l'amour qu'à l'adresse de ses mains, ou que l'air de grandeur des Courtisans ne la dégoutât de cette médiocrité à laquelle on lui permettoit quelquefois d'aspirer.

L'Abbé *Scaron* aspiroit lui-même à l'épouser. Il avoit à se venger de ses parens qui l'avoient plaidé: il vouloit aller respirer l'air de ces climats qui produisent des fruits, *à la fois murs, nés, & naissans.* Il avoit besoin d'une femme qu'il aimat, s'il recouvroit la santé, & qui le servit, s'il ne la recouvroit pas: enfin il étoit amoureux. Cependant il n'osoit hazarder des propositions, dont le ridicule lui paroissoit plus certain que le succès. Il se dédommagea de ce silence forcé avec sa Muse, & chanta sa maitresse sous les noms de Silvie & de Cloris avec un sérieux qui prouvoit assés l'excès de sa passion.

Heureusement il apprit, que Mademoiselle *d'Aubigné* avoit beaucoup à souffrir de Madame de *Neuillant*. Il fut surpris de ce que l'orpheline n'avoit laissé entrevoir ses mécontentemens par aucune

cune plainte. Et ſon amour s'accrut de ſon eſtime. Enhardi par cette découverte, ſe trouvant un jour ſeul avec elle, il gémit beaucoup des torts, que lui avoit faits la fortune, & lui repréſenta combien il étoit dur de devoir tout à l'humanité d'une femme avare, qui aſſaiſonoit d'un reproche chaque bienfait, & qui ſe faiſant un honneur de paroitre avec elle en public, dans le particulier la confondoit avec ſes domeſtiques. Mademoiſelle *d'Aubigné* ne répondit que par des pleurs.

» Si vous perdiez Madame de *Neuil-* » *lant*, ajouta l'Abbé, que deviendriez- » vous »? Les larmes coulerent encore. Elle ſe repréſentoit toute ſa miſere à venir dont cette miſere préſente n'étoit que le prélude.

» Vous ferîés, reprit *Scaron*, livrée à » la plus affreuſe indigence, ou réduite à » une condition ſervile pire que l'indigen- » ce même, ou expoſée à tous les pié- » ges de la ſéduction & peut-être à tous » les mépris du libertinage, vous, faite » pour la plus haute fortune! vous, pe- » tite-fille d'un homme célèbre par ſa fa- » veur & par ſon eſprit! Vous répéter vos » malheurs, c'eſt vous dire que vous n'en » devez pas rougir. Mais je ne puis vous

 »taire

» taire que votre unique appui eſt Madame de *Neuillant*. Après ſa mort, que » deviendrés-vous ? Ce que le bon Dieu » voudra, répondit Mademoiſelle *d'Aubigné*. Fort bien ! repartit l'Abbé : mais » quand M. le Duc vous offrira de pourvoir à tout, le bon Dieu viendra-t'il » vous dire à l'oreille, que votre indigence vaut mieux que cette richeſſe ? » Que voulez-vous que je faſſe, interrompit Mademoiſelle *d'Aubigné* ? Une » Demoiſelle, reprit *Scaron*, n'a, dans » la ſituation où vous êtes, d'autre azile » que le Couvent ou le mariage. Ces » deux états peuvent ſeuls vous ſauver » des périls où vous expoſera une beauté » déjà célèbre. Voulez-vous être Religieuſe ? je péyerai votre dot. Voulez-vous vous marier ? je ne puis vous offrir » qu'une fortune très bornée, & une très » laide figure. Quoique vous choiſiſſiez, » je ferai ſinon heureux, du moins content de vous avoir délivrée de la dureté » de Madame de *Neuillant*, de l'opulence des financiers, & des artifices des » Courtiſans. Mais, je vous prie, faites » réflexion, que j'étois l'homme du monde le plus éloigné du mariage, & que » je vous en propoſe un.

Mademoiſelle *d'Aubigné* lui répondit, qu'elle accepteroit volontiers le parti qui la mettroit à portée de lui témoigner toute ſa reconnoiſſance, afin que le bienfait fut utile à tous les deux : pourvû que Madame de *Neuillant* y conſentit. Réſolution qui prouve moins ſon extrême miſere que ſa pitié pour celui, qui en avoit tant pour elle-même. La compaſſion réunit les cœurs comme l'amour.

Madame de *Neuillant* accorda ſans peine ſon conſentement, qui lui fut demandé par M. *Elbene* : à condition que le mariage ne ſe célébreroit que dans deux ans, à cauſe de la grande jeuneſſe de la Demoiſelle. Quand on dreſſa le Contract, *Scaron* dit qu'il reconnoiſſoit à l'accordée 4 Louis de rente, 2 grands yeux fort mutins, un très beau corſage, une paire de belles mains, & beaucoup d'eſprit. Le Notaire demanda quel douaire il lui aſſuroit : » l'immortalité, répondit *Scaron*. Le nom des femmes des » Rois meurt avec elles : celui de la femme de *Scaron* vivra éternellement ».

Il employa ſes amis pour abréger le terme dont on étoit convenu. On lui fit grace d'une année. Ce mariage le privoit de ſon Canonicat du Mans. Il le ven-

vendit à un valet de chambre de *Ménage* : simonie pardonnable dans un tems, où un Cardinal avide vendoit publiquement tous les bénéfices à la nomination de la Cour.

Il ne renonça point à la Martinique. C'étoit sur ce voyage qu'il fondoit tous les plaisirs qu'il se promettoit de son mariage. Mademoiselle *d'Aubigné* devoit l'y accompagner, & contribuer par ses soins au rétablissement d'une santé dont on lui destinoit les prémices. Dans cette vuë, il vendit tout son bien, & en plaça une partie dans la Compagnie de Cayenne.

Il exigea que Mademoiselle *d'Aubigné* abjurat solemnellement les erreurs de ses peres, quoiqu'elle y eut déjà renoncé à Niort, & ensuite formellement aux Ursulines de la ruë St. Jacques. Souvent il ne croioit pas en Dieu : mais un Prêtre lui disoit la Messe tous les Dimanches.

(Avril 1651.) Quelques jours avant son mariage, il dit à un de ses amis : » je ne lui ferai pas de sottise : mais je » lui en apprendrai beaucoup »! Il n'avoit alors de mouvement libre que celui des yeux, de la langue, & de la main. Mademoiselle *d'Aubigné* fut plutôt sa compagne

pagne que ſon épouſe, & ne perdit * que le nom de Mademoiſelle *d'Aubigné.* Mademoiſelle de *Pons* lui prêta des habits de nôce.

La premiére nuit fut marquée par de violentes douleurs que ſouffrit *Scaron.* Ainſi le lit conjugal ne promit au mari que des regrets & à la femme que des ſoucis. C'étoit une union, a-t-elle dit depuis, où le cœur entroit pour peu de choſe, & le corps, en vérité, pour rien.

Ce mariage, quoique ſi mal aſſorti, étoit une fortune pour elle. La famille de *Scaron* étoit ancienne † dans la robe, & illuſtrée par d'aſſés grandes alliances. *Catherine Scaron de Vavres* ſa couſine avoit épouſé le Maréchal-Duc d'*Aumont* *: ſon oncle étoit Evêque de Grenoble: ſon pere Conſeiller de la Grand'-chambre: ſon triſayeul, un Magiſtrat redouté des *Guiſes* & des *Seize.* Il pouvoit donc prétendre un parti plus conſidérable que Mademoi-

* V. une lettre de ſon frere, où elle dit: »vous »ſavez que je n'ai jamais été mariée.

† Il deſcendoit d'un *Louis Scaron*, vivant dans le XII. ſiécle, & fondateur d'une Chapelle, à Montcalier en Piémont, où l'on voit encore ſes armes ſur une tombe de marbre.

* Le 24 Mars 1629. Elle mourut le 20. Novembre 1691.

demoiſelle *d'Aubigné* qui n'avoit point vu la proſpérité de ſa maiſon.

CHAPITRE VII.

Société de Madame Scaron.

MAdame *Scaron* n'éloigna pas la bonne compagnie, qui s'aſſembloit chés ſon mari: non qu'elle eut ce ton eujoüé & frivole, qui regnoit alors. Si ſon caractere le lui avoit permis, ſon ſexe le lui auroit défendu. Mais elle avoit cet eſprit juſte & naturel, avec lequel on prend à propos tous les tons. On briguoit à l'envi d'être de ſa cour. La naiſſance, la richeſſe n'étoient pas des titres pour y être admis *. Elle écarta les importans, & ne reçut que des hommes utiles ou aimables. *Vivonne* qui avoit tout l'eſprit de ſa maiſon: *Mata* dont les réparties volent encore de bouche en bouche: *Grammont* dont *Hamilton* nous a conſervé les ſaillies: *Charleval* le plus élégant de nos poëtes négligés: *Coligni*, héros en Hon-

* » L'on fait dire tous les jours aux Princes, » Ducs & Officiers de la Couronne qu'il n'y a per» ſonne, dit *Scaron* dans une lettre à Mr. *de Villette*.

Hongrie, à Paris le proſélite de *Ninon*, à la Cour l'émule de *Condé*: *Ménage* qui ſavoit tant de choſes & de mots: *Pelliſſon* qu'on trouvoit ſi laid juſqu'à ce qu'il parlât: *Des-Yveteaux* qui parut imbécile & romaneſque à force d'être vrai & naïf: *Hénault* le maitre de *Deshoulieres* & le traducteur de *Lucrece*: l'Abbé *Têtu*, le complaiſant de toutes les femmes, ſans être l'amant ni la dupe d'aucune: *Montreuil* dont on lit encore les madrigaux: *Marigni* dont on regrette les chanſons: Le Marquis *de la Sabliere*, qui avoit dans ſes propos & dans ſes compoſitions toutes les graces, toute la légéreté d'une femme: Madame *de la Sabliere* qui contraſtoit avec lui par les gouts & les occupations d'un homme: la Ducheſſe de *Lesdiguieres* qui plaiſoit toujours malgré l'envie de toujours plaire: la Comteſſe *de la Suze* à qui l'on pardonnoit les foibleſſes du cœur en faveur des agrémens de l'eſprit: la Marquiſe *de Sévigné*, qui a ſi bien écrit, par ce qu'elle ſentoit ſi bien: Mademoiſelle *de Scudery*, dont les romans étoient ſi eſtimés du public & ſi mépriſez par l'injuſte *Deſpréaux*.

Telle étoit la ſocieté de Madame *Scaron*: les *Turennes* y converſoient avec les *Mignards*. L'homme de robe venoit s'y délaſſer

laſſer de ſes travaux, l'homme de Cour y deſaprendre la fatuité, y oublier la perfidie. Les gens de lettres voyoient en *Scaron* un homme du métier, qui n'étoit point leur rival: il n'excitoit point leur jalouſie, parce que ſes ouvrages produiſoient ce plaiſir de ſurpriſe qui réjouit, & non ce plaiſir d'admiration qui attriſte.

L'eſprit ne vivoit alors qu'avec l'eſprit, & vivoit pourtant avec les gens de la premiere qualité. On laiſſoit aux frivoles la toilette des femmes, aux paraſites les tables des financiers, aux dupes la protection des grands.

Ces petites aſſemblées ne reſſembloient point à ces coteries littéraires, qui, depuis la Marquiſe de *Lambert* *, ſemblent avoir formé le deſſein de détruire le bon gout, & d'avilir les lettres. Madame *Scaron* n'y gênoit point: *Scaron* n'y préſidoit pas: on n'eut pas ſouffert un deſpote. On y agitoit ſans pédanterie & ſans entêtement des queſtions de philoſophie, de morale, de littérature: & l'on y caſſoit ſouvent les arrêts de l'Académie, que *Scaron* mépriſoit, aparemment parce qu'il n'en étoit pas. On n'y diſſertoit point ſur les modes com-

* Voy. le recueil des lettres de M. *de la Riviere*.

comme dans les autres ſocietés. On n'y analiſoit point le ſentiment comme à l'hôtel de Ramboüillet. Une femme, laſſe de ſon exiſtence, pénétrée d'ennui, ne diſoit point avec un bâillement dédaigneux, au perroquet de parler, à l'Abbé d'avoir de l'eſprit. On n'y connoiſſoit point ce qu'on nomme aujourd'hui vers de qualité. On y parloit bon-ſens, parce qu'on en avoit: on y jugeoit les ouvrages du jour, & on les avoit lûs: *Scaron* y liſoit les ſiens, & c'eſt ce qu'il appelloit, *eſſayer ſes livres.*

Scaron, au milieu de ſes infirmités, avoit conſervé tous les gouts, qui les lui avoient attirées. Il s'étoit fait une humeur indépendante de la ſouffrance, & une ſanté indépendante du régime. Il avoit établi des ſoupers, où dominoit une gaîté douce & vive: c'étoit la table de Paris où l'on diſoit le plus de ces folies, ſans leſquelles toute converſation languit & expire. Chacun ordonnoit ou envoyoit ſon plat. *Scaron* fourniſſoit le ſien dans le gout d'*Horace*.

Ces piquinis étoient extrêmement libres. C'étoit le ton du maitre de la maiſon, & le ton des guerres civiles. Tout changea. Les convives rentrerent dans les bornes de la décence, par reſ-

pect pour une femme, encore enfant. Ils y furent contenus par son air froid & réservé qui ne partoit que d'un fonds de modestie, & qu'on prit depuis pour de la hauteur. Ils les franchissoient quelquefois: elle les y ramena en renonçant à cette timidité, qui la réduisoit au silence. Plus on eut d'esprit, plus on aima le sien. Le desir de lui plaire devint un ordre de l'imiter. Les conversations furent aussi gayes & plus honnêtes. Elle en étoit & le modele & le délice. En l'entendant, on oublioit, qu'il y eut d'autres plaisirs: on oublioit même ses besoins. »Madame, lui dit un jour un de ses gens à voix basse, » encore une histoire à ces Messieurs: »car le rôt nous manque aujourd'hui.

CHAPITRE VIII.

Premieres vuës de Madame Scaron.

SA passion dominante étoit l'amour de la gloire. Elle sembloit n'être occupée que du soin de réparer ou de prévenir les torts, que lui faisoit le nom de son mari. Elle craignoit qu'il ne réjaillit sur elle une partie de l'espèce de mépris qu'on prenoit nécessairement pour un homme,

me, en qui tout étoit burlefque. Avide de réputation, elle facrifioit tous fes penchans au defir d'étendre la fienne. Elle obfervoit avec régularité les abftinences prefcrites par l'Eglife, & voyoit avec un plaifir fecret, que les autres ne les obfervoient pas, la railloient, & l'en eftimoient davantage. Pendant le carême, elle ne mangeoit que des féves & des harangs, tandis que le refte de la table fe livroit aux plaifirs d'une chere délicate. »Je n'étois pas affez heureufe, difoit-elle »depuis, d'agir alors uniquement pour »Dieu. Mais je voulois être eftimée. L'en»vie de me faire un nom étoit ma paffion. »Perfonne ne l'a portée fi loin. Cette am»bition me faifoit fouffrir le martire par »mille contraintes que je m'impofois. Et »c'eft peut-être pour m'en punir que Dieu »a permis mon élévation, comme s'il avoit »dit dans fa colere: *Tu veux des loüanges »& des honneurs: hê bien! tu en auras, »jufqu'à en être accablée* *.

A l'âge où l'on aime à fe diffiper, à fe répandre, elle étoit affujettie à ne pas quitter fon mari. Aucune autre fociété ne la foulageoit de l'éternel ennui de voir le

* Mfts. de Mlle *D'Aumale*.

le même monde. Elle se consoloit de la gêne de son état, en y envisageant la sureté de sa vertu & les progres de sa réputation. La Reine-mere, apprenant son mariage, avoit dit: » que fera *Scaron* de » Mlle. *d'Aubigné*? ce sera le meuble le » plus inutile de sa maison «. Quand il se portoit mal, on étoit sa servante: quand il alloit mieux, sa compagnie: quand il étoit rétabli, son secretaire ou son lecteur. C'est sans doute à cette premiére vie, mêlée de fatigues, de complaisances, & d'études, qu'elle dût les perfections de cet esprit actif, conciliant, éclairé, qui ne demandoit qu'à se développer.

Elle acquit l'habitude d'écrire avec une élégante facilité. Elle apprit l'Italien, l'Espagnol, le Latin, & ne parut sçavoir que sa langue. Avec mille qualités pour briller, assés de modestie, ou de défiance d'elle-même, ou de politesse, pour ne briller que malgré elle.

Elle eut beaucoup à souffrir du stile licencieux de son mari. Libre dans ses expressions, sale dans ses récits, prenant le nom de Dieu en vain, persuadé que le pinçeau du cinique seul saisissoit la nature, il oposoit des plaisanteries aux conseils les plus

plus sérieux *. La pudeur d'une femme de seize ans ne se fit point à ce langage. A chaque instant, ses oreilles étoient frappées de sons pour le moins indécens, & quelquefois sa main obligée de les tracer sur le papier. Blessée d'un enjoûment souvent déplacé & qui devenoit une yvresse perpétuelle, elle le conjuroit d'avoir plus de respect pour lui-même. » Je veux, » lui répondoit-il, que vous soyés aussi » insensible qu'une Lacédemonienne: vous » ne pouvez être défenduë par moi: il » faut du moins vous aguerrir. Je ne puis » vous donner les plaisirs du mariage: il » faut du moins que je vous en apprenne » les termes ».

Les louanges, qu'on donnoit à son assiduité, à sa patience, & à son esprit, l'engageoient à tout souffrir. Ses lumiéres s'étendoient. Plus on lui trouvoit de raison, plus elle s'attachoit à la perfectionner. C'est ainsi que, sans y penser, elle jettoit les fondemens de cette fortune éclatante, que l'esprit devoit porter au plus haut degré.

A mesure que son gout se formoit, elle acquéroit une espéce d'empire sur les ouvrages

* Il y en a un exemple remarquable dans l'Edition de Nancy, pp. 54. & 55.

vrages de ſon mari. Auſſi ce qu'il a fait depuis l'année 1651. eſt-il plus correct, plus meſuré, plus aimable, que ce qu'il avoit déja compoſé. Tels ſont les derniers livres du *Virgile traveſti*, la ſuite du Roman Comique, *Léandre* & *Héro*.

CHAPITRE IX.

Mlle Scaron & Mlle de Palaiſeau.

SCaron avoit pris chez lui ſes deux ſœurs du premier lit. La cadette * avoit de l'eſprit & de la beauté. Elle avoit été fille d'honneur de la Princeſſe *de Conti*, *Marguerite de Lorraine*. Cette petite Cour vivoit avec beaucoup de diſſolution. Le Maréchal de *Baſſompierre* fut l'amant de la Princeſſe : & le Duc de *Trêmes* prit la fille d'honneur. Pour jouïr d'une plus grande liberté, elle ſortit de l'hôtel de Conti. Madame *Scaron* l'exhorta en vain à la ſageſſe par ſes diſcours & par ſon exemple. Le penchant fut plus fort. Les intrigues continuérent, & le Duc de *Trêmes* fut heureux. *Scaron* badinoit le premier d'une avanture,

* Françoiſe *Scaron*, morte en 1682.

avanture, dont sa femme ne se lassoit pas de gémir. Quelqu'un qui sçavoit que M. de *Trêmes* le voyoit souvent, & qui cherchoit une protection auprès de ce Seigneur, entra chez *Scaron* & le pria de le servir. Celui-ci répondit rondement : » Vous vous » méprenez : ce n'est pas moi que M. de » *Trêmes* connoit : montez plus haut. « Cette inclination eut les suites d'une galanterie imprudente. Il en vint un fils qui fut baptisé sous le nom d'*Estrumel*. Le Duc de *Trêmes* n'en fut que plus amoureux de la mére. Il en eut un second fils qui prit le nom de Chevalier *de Trêmes*. Et sa passion ne finit qu'avec sa vie. *Scaron* appelloit ces enfans ses neveux *à la mode du marais*, & rendit public un commerce, que sa femme avoit caché, comme si elle eut été coupable. *

Un hazard singulier fournit à Madame *Scaron* une occasion de montrer son humanité envers une fille que son mari avoit tendrement aimée dans sa jeunesse. Elle s'appelloit *Céleste de Palaiseau*. Elle lui avoit été infidele, & l'avoit quitté pour

* Un Huguenot François, refugié en Hollande, a pris dans un libelle imprimé à Cologne chez P. Marteau, Me. *Scaron* pour Mlle. *Scaron*. Il attribue à l'une les péchés de l'autre.

un homme riche qui lui avoit promis de l'époufer. Cet homme s'en dégouta presque auffi vite qu'il s'en étoit épris. Elle exigea qu'il remplit fa promeffe. L'affaire fit du bruit. Mademoifelle *de Palaifeau* étoit dans un état, qui dans ce tems-là prouvoit féduction. Elle recourut à fon premier amant pour être protégée contre le fecond. Madame *Scaron* employa fes amis, *Vardes* & *Souvré*. Ils rirent beaucoup de la vengeance que *Scaron* tiroit de fon rival, & de l'empreffement de fa femme à fervir les maîtreffes de fon mari. Le Financier les prit pour arbitres. Ils dreffèrent une fentence burlefque, par laquelle ils le condamnérent à donner à Mademoifelle *de Palaifeau* vingt mille francs parce qu'elle étoit groffe, vingt mille parce qu'elle étoit Demoifelle, vingt mille parce qu'il étoit Financier.

Madame *Scaron* donna des confeils à cette fille infortunée, lui infpira le gout de la retraite, & l'engagea d'aller pleurer fes fautes dans le Couvent de la Conception. Les Religieufes, qui bâtiffoient alors, reçûrent avec joie une novice, qui leur donnoit une dot fi confidérable & fi néceffaire. Mais elles ne purent fe modérer, & dépenferent tant à embellir leur

mai-

maiſon, que leur maiſon ne fut plus à elles. Le Couvent fut abandonné aux créanciers. Les Religieuſes allerent deux à deux ſe refugier où il plût à la charité de les recevoir. Mademoiſelle *de Palaiſeau* ſe ſouvint de l'ancienne tendreſſe de *Scaron*: & ce ſouvenir, qui dans les régles de l'auſtérité monaſtique, auroit dû engager la Dame à le fuir, fut juſtement ce qui l'encouragea à le chercher. Madame *Scaron* la reçut avec ſa compagne, & la retira chez elle, juſqu'à-ce que par le crédit de ſes amis, elle lui eut procuré un prieuré de deux mille livres de rente. Mais cette fille ne ſçût pas mieux garder ſon prieuré que ſon innocence & ſa dot. Elle le réſigna à ſa meilleure amie, qui la voyant malade, la laiſſa mourir faute de médecins & d'alimens.

Inſenſiblement Madame *Scaron* réforma les mœurs & le ton de ſon mari. Elle ſut l'habituer à une bienſéance, qui ſans nuire au fond de ſon enjoûment, en adouciſſoit les traits. Quand elle le voyoit prêt à paſſer les bornes de la modeſtie, ou qu'il avoit un monde qui ne lui convenoit pas, elle ſe déroboit quelques inſtans à ſon eſclavage, ſoit pour rendre quelques devoirs d'amitié, ſoit pour por-

ter aux pauvres du voisinage le superflu de son indigence même *. Elle avoit cinq-cent francs pour ses menus plaisirs †: & elle avoit encore dequoi donner.

CHAPITRE X.

Pauvreté de Madame Scaron.

S*Caron* vivoit avec si peu d'économie qu'il fut bientôt réduit à quelques rentes viageres. Le theâtre, dès ce tems-là le patrimoine des talens indigens & rares, ne l'avoit pas enrichi. *Jodelet* & Don *Japhet d'Arménie* avoient eu un succès prodigieux, dont le public rougissoit alors. Le produit de ses livres n'éteignoit que quelques dettes, & ne fournissoit qu'aux premiers besoins. Tous les jours nouveaux embarras. Et Madame *Scaron* fut cent fois réduite à ces expédients qui commencent par heurter les premiers sentimens de l'amour-propre en le forçant à l'aveu d'une profonde misere, & qui finissent par appauvrir cette misere même en lui ôtant jusqu'à ces ressources humiliantes. Des livres qu'elle n'estimoit pas, des

* Mém. de Mlle. d'*A*.

† Voy. lettre à M. *d'Aubigné*.

des vers qui l'ennuyoient, des bons-mots qui ne la ſurprenoient plus, des épîtres dédicatoires qu'elle haïſſoit, le Marquiſat de *Quinet* * dont les revenus étoient incertains: voilà le fonds ſur lequel ſa ſubſiſtance étoit aſſurée.

L'orgueil, ce ſentiment ſi utile dans les revers, quand on n'a pas le bonheur d'avoir l'humilité chrétienne, la ſoutenoit au milieu de ces épreuves. On ne l'entendoit jamais ſe plaindre de ſon ſort, ni murmurer contre ſon époux. Elle avoit de bonne heure formé ſon ame à ce vrai courage qui conſiſte à ſavoir ſouffrir. Rien ne lui coutoit quand il falloit vaincre cette impatience avec laquelle elle étoit née: & elle ne paroiſſoit jamais plus gaie, que lorſqu'elle avoit le plus de ſujet de ne l'être pas.

Scaron demandoit des gratifications à ſes ſupérieurs avec l'effronterie d'un Poëte & la baſſeſſe d'un cul-de-jatte. Sa femme dont le cœur n'en connoiſſoit point, gémiſſoit de ſecours ſi bas: faite pour donner, obligée de recevoir, & contrainte de diſſimuler par pitié ſes ſentimens. Dans l'abondance, *Scaron* dédioit ſes livres à la

* *Scaron* appelloit le revenu de ſes Livres ſon Marquiſat de *Quinet*, du nom du Libraire qui les imprimoit.

levrette de sa sœur: dans le besoin, à un *Monseigneur* qu'il louoit autant & qu'il n'estimoit pas plus.

Scaron lassa ses amis & ses protecteurs. On rioit de ses saillies. On aimoit son caractere. On plaignoit son infortune. Rarement on la soulageoit. On ne croyoit pas sérieuse une pauvreté qui lui inspiroit des plaintes qui l'étoient si peu: Et les courtisans n'avoient garde de soupçonner qu'un homme qu'ils voyoient le soir si gai jurât tout le matin contre la cherté des denrées. Ce soupçon les auroit attendris ou gênez: deux choses qu'ils haïssent également.

Madame *Scaron* n'étoit occupée qu'à solliciter des pensions, à apaiser des créanciers, à essuier les refus du Prevôt des Marchands, qui en suprimant certains offices de police lui ôtoit quatre mille livres de rente. Cependant elle eut assez de crédit pour faire ériger en Marquisat une terre de M. de *Circe* son cousin.

Une charge d'historiographe de France vint à vaquer. *Scaron*, qui demandoit tout parce qu'il n'obtenoit rien, la sollicita parce que *Costar* son ami l'avoit euë, & que *la Serre* en avoit le titre & les appointemens. Depuis, on a écrit l'histoire dans

dans le goût, où *Scaron* projettoit de la mettre: en épigrammes.

L'année ſuivante (1653) fut plus heureuſe. *Fouquet*, Procureur général, lui donna une penſion de ſeize-cent livres. C'étoit un homme qui ſavoit encore mieux l'art de dépenſer, qui lui fit ſi peu d'amis, que l'art de s'enrichir qui fut ſon crime. Plein de vaſtes projets, ami des arts & des plaiſirs, adoré, il répandoit avec profuſion: il protégeoit à la fois *Corneille* & *la Fontaine*. Les talens, la beauté, les malheurs étoient des titres pour avoir part à ſes bienfaits. Surintendant des Finances, il parut ne regarder ce poſte que comme un moyen de ſe livrer ſans meſure à ſon inclination bienfaiſante. Femmes, beaux-eſprits, officiers, malheureux, dévots, princeſſes, tout fut à ſes gages: en un mot, le dernier homme magnifique, que la France ait eu. La penſion de *Scaron* fut exactement payée. *Fouquet* étoit vain à l'excès: le Poëte ne ceſſa de lui adreſſer les vers les plus inſidieux. Ces vers étoient protégés par *Pelliſſon*, le commis, la créature, le bel-eſprit, l'ami du Surintendant, dont il fut dans la ſuite l'avocat & le défenſeur.

Madame *Fouquet*, qui avoit peu d'eſ-

prit & beaucoup de ſageſſe, prit en affection Madame *Scaron* *. Elle la menoit ſouvent à la campagne, à Vaux & à Saint-Mandé, où elle ſe délaſſoit des fatigues de la Cour & des embarras de la Grandeur. Soit par timidité, ſoit par modération, Madame *Scaron* ne ſe ſervit point de ces étincelles de faveur pour augmenter la penſion de ſon mari. Elle ne ſçut jamais ramper auprès des diſpenſateurs des graces. Elle avoit pour maxime, qu'il faut voir les Grands comme ami, & jamais comme protegé.

CHAPITRE XI.

Amans de Madame Scaron.

SA paſſion pour la gloire augmentoit tous les jours, & tous les jours étoit ſatisfaite. On avoit donné des louanges à ſa beauté, à ſon eſprit. On en donnoit à ſa vertu. Les coquettes mêmes vantoient une ſageſſe qui les délivroit d'une rivale ſi redoutable. Une foule de gens aimables lui

* *Madame Fouquet eſt ſi féruë des attraits de ma femme, que je crains qu'il ne s'y meſle quelque choſe d'impar.* Lettre de Scaron.

lui difoient tous les jours qu'elle étoit belle. Ils comptoient peu fur fon penchant, mais beaucoup fur fon dégout pour fon mari. Les agréables de la Cour préfumoient tout de leurs graces, les Financiers tout de leurs richeffes. Mais Madame *Scaron*, qui paroiffoit d'abord la plus facile des conquêtes à caufe de l'extrême envie qu'elle avoit de plaire, étoit abandonnée comme la plus infenfible des femmes. Ses amans fe plaignoient jufqu'à la fin des *meurtres* de ces grands yeux noirs, qui faifoient tant d'infideles & pas un heureux. Elle eut voulu être adorée de l'univers: & elle n'eut pas eu la moindre reconnoiffance pour un de fes adorateurs. Auffi fenfible, difoit-elle même, à l'approbation d'un crocheteur, qu'à l'hommage d'un Roi. Sa réputation étoit fi pure, qu'un courtifan difoit: » je ferois plutôt une propofition » impertinente à la Reine qu'à cette fem- » me - là «: & Mlle. de *Scuderi*, dans fon jargon précieux, » l'air qu'on refpire » auprès d'elle femble infpirer la vertu *.

Cet état habituel de fon ame, qui lui don-

* Voyez les œuvres de *la Menardiere*, *le Sorberiana*, les œuvres du Chevalier de *Méré*, la Clélie de Mlle. de *Scuderi*, les entretiens avec Me. de G... les Mémoires de Mlle. *d'Aumale*.

donnoit des prétentions générales, & qui excluoit les inclinations particulieres, n'empêchoit pas qu'elle ne fut née tendre & reconnoiſſante. Peut-être eut-elle à combattre les ſentimens mêmes de ſon cœur. Sans doute il ſeroit étrange que de tant d'hommes à qui elle plaiſoit, aucun ne lui eut plû. Le Maréchal *d'Albret* † ne pût la voir tous les jours ſans l'aimer. Il lui ſacrifia toutes ſes maitreſſes: & perſonne n'en avoit plus que lui. Mais il fut très étonné, quand, au lieu de répondre au ſacrifice par des promeſſes, on lui propoſa un courageux renoncement aux femmes, & pour prix de ce renoncement les délices de la vie éternelle. Me. *Scaron* aſpiroit à la gloire d'avoir fait un dévot de l'homme le plus coquet. *Albret* promit tout, n'eut plus que des galanteries obſcures, & conçut pour celle qui avoit commencé ſa converſion un reſpect qui ne finit qu'avec ſa vie. Il vit qu'il valoit mieux être l'ami d'une femme forte que l'amant d'une femme foible. Réduit à ces effuſions de

† *Ce Mioſſens aux maris ſi terrible,*
Ce Mioſſens à l'amour ſi ſenſible,
Mais ſi léger en toutes ſes amours
Qu'il change encore, & changera toujours.
Dit *Scaron* dans une Epitre.

de cœur, que ceux qui n'ont point aimé traitent de chimeres, & que ceux qui aiment préférent aux plaisirs, il aima sans espérer, il fut aimé sans foiblesse, il fut heureux sans crime.

Ce commerce d'amitié ne déplut point à *Scaron*. Sa femme l'avoit pressé cent fois de partir pour l'Amérique. Et sur une nouvelle idée qu'il avoit eû d'aller dans un climat encore plus chaud, elle avoit renoncé sans effort à ce qui pouvoit l'attacher à Paris, & tout préparé pour son voyage? *Scaron* voyoit toutes leurs lettres, les corrigeoit, ou les admiroit. Elle ne répondoit qu'à celles où elle voyoit du badinage & de l'enjoûment. *

Je ne rapporterois point ces particularités, si le Marquis *de la Fare* ne disoit dans ses Mémoires, qu'elle avoit été dans sa jeunesse la maitresse de M. d'*Albret*. Calomnie inventée par des ennemis qui ne l'avoient connue que depuis son élévation. Le nom du Marquis *de la Fare* ne doit pas en imposer. Son livre est une satire. C'est l'ouvrage d'un protégé des *Vendômes* qui attribuoient leurs disgraces à Me. *de Maintenon*, d'un Officier mécontent, que la Cour avoit gâté, qu'une societé de fron-

H 6 deurs

* Oeuvres de *Scaron*, Lettres.

d eurs gâtoit encore plus, & que son caractére rendoit incapable d'imaginer, que la vertu seule eut pû être le chemin de la grandeur suprême dans un pays, où il avoit été témoin de mille fortunes qui avoient été l'ouvrage de la cabale, de l'intrigue, & du vice? Tout vieux débauché pense mal des femmes, surtout de celles qu'une beauté célébre à souvent exposées aux périls de la séduction. Il a besoin de se consoler de la facilité de ses conquêtes. Il faut qu'il se persuade que celles, qui lui résistent, ont leur momens de foiblesse, comme celles qui ne lui résistent pas.

CHAPITRE XII.

Qu'est-ce que les contemporains de Madame Scaron *ont pensé de sa vertu?*

QUelques bruits que la malignité ait semés contre Madame *Scaron*, ses contemporains sont pour elle. *Gilles Boileau*, frére ainé de *Despreaux*, fut le seul qui osa hazarder un soupçon sur sa conduite. Toute cette famille avoit un penchant invincible pour la satire. *Ménage* & Mademoiselle de *Scuderi* firent des brigues pour tra-

traverser la réception de *Gilles Boileau* à l'Académie Françoise. *Scaron*, ami de l'un & de l'autre, entra dans ce complot, & y fit entrer quelques Seigneurs puissans : car dès ce tems-là, l'Académie commençoit à perdre sa liberté. *Gilles Boileau* Académicien & vainqueur ne pardonna point à ses ennemis : il s'en vengea par quelques épigrammes, dont une attaquoit l'honneur de Madame *Scaron*. Il y supposoit que *Scaron* ne devoit qu'aux charmes de sa femme la bonne compagnie qui s'assembloit chez lui.

Voi, sur quoi ton erreur se fonde,
Scaron ! *de croire que le monde*
Te va voir pour ton entretien.
Quoi ? ne vois-tu pas, grosse bête,
Si tu gratois un peu ta tête,
Que tu le dévinerois bien ?

Scaron, qui eut fait la premiére égigramme contre sa femme, si elle avoit été galante, fut vivement piqué de celle-ci, moins par un sentiment d'honneur que par un sentiment de justice. *Boileau* nia d'en être l'auteur, & en céda toute la gloire & tout le danger à *Boisrobert*. Celui-ci s'en défendit comme d'un crime. Madame *Sca-*

ron eut des Chevaliers du premier rang, qui leur repréſenterent que les femmes n'étoient pas reſponſables des étourderies de leur mari, & que les épigrammes pourroient avoir pour eux des ſuites fâcheuſes. *Boileau* fit prier Mr. & Madame *Scaron* de recevoir ſes viſites & ſes excuſes. Madame *Scaron* répondit, qu'elle n'avoit point de pardon à accorder pour une inſulte qui ne l'avoit point bleſſée: que ſa gloire ne dépendoit que de ſa conduite: que du reſte elle adouciroit ceux qui la vouloient venger autrement qu'avec des bons-mots. *Scaron* répondit plus crûment qu'il n'étoit pas aſſez fou pour embraſſer un mâtin qui venoit de le mordre.

Boileau répara en quelque façon ſon injuſtice par un madrigal, fort obligeant pour la dame & fort peu pour le mari. Il y diſoit qu'il avoit trop de connoiſſance de ce que valoit *Iris* pour oſer l'attaquer, & que ſon malheureux époux n'avoit rien de commun avec elle. Elle eut pû s'en louer, ſi *Scaron* n'eut eu à s'en plaindre. Celui-ci s'en vengea par quatorze épigrammes fort améres: en voici une.

Avec Iris je n'ai rien de commun:
D'autres l'ont dit, mais c'eſt tout un,

Et

Et j'en rirai si bon me semble :
Mais ce que tout le monde & moi
Ont de commun ensemble,
C'est de croire aussi vrai qu'un article de foi,
Qu'un honnête homme & toi
N'ont rien qui se ressemble.

Il est si difficile qu'une femme jeune & belle soit tentée tous les jours & ne succombe jamais, qu'il n'est point étonnant que Madame *Scaron*, respectée de tous ceux qui la connoissoient, ait été soupçonnée par ceux qui ne la connoissoient pas. Recevoir les hommages des hommes les plus aimables, & les sacrifier à l'homme le plus dégoutant : avoir les droits d'une femme & les vertus d'une vierge : être condamnée par l'himen même au célibat, & être fidéle à un mari qui ne pouvoit l'être, c'est le plus incroyable des paradoxes. Et aujourd'hui les Dames mêmes, qui ne jugent point de leur sexe par leurs propres foiblesses, ne peuvent imaginer, qu'excité par les besoins de la jeunesse, par une société brillante, par la servitude même, à des plaisirs qu'elle ne pouvoit goûter dans les bras d'un époux, Me. *Scaron* ne les ait pas gouté, dans ceux d'un amant.

Ce-

Cependant un peu de pieté, beaucoup d'orgueil ſont de puiſſans ſoutiens.

Sa réputation étoit trop bien établie, pour qu'une guerre de Poëtes y portat atteinte. *Sorbiere* qui n'eſt pas l'auteur le moins médiſant de ſon ſiécle, & qui mourut (en 1670) long-tems avant ſa faveur, répond à tout ce qu'on prétend qu'elle devoit être, en diſant tout ce qu'elle fut. » L'hiſtoire, dit-il, du Mariage de M. » *Scaron* ne ſeroit pas le plus ſombre en» droit de ſa vie. Cette belle perſonne de » l'âge de ſeize ans, qu'il ſe choiſit plu» tôt pour ſe récréer la vuë & pour s'en» tretenir avec elle, lorſqu'il demeureroit » ſeul, que pour aucun uſage auquel il » pût l'appliquer, en ſeroit le principal or» nement. L'indiſpoſition de ſon mari, » mais ſurtout la beauté, la jeuneſſe, l'eſ» prit galant de cette Dame, n'ont fait au» cun tort à ſa vertu : & quoique les per» ſonnes qui ſoupiroient pour elle fuſſent » des plus riches du Royaume & de la plus » haute qualité, elle a mérité l'eſtime de » tout le monde par la régularité de ſa » conduite. Et on lui doit même cette juſ» tice, qu'elle s'eſt piquée d'une belle ami» tié conjugale, ſans en pratiquer les prin» cipales actions. «

Mlle.

Mlle. de *Scuderi* vengea Madame *Scaron* des traits ſatiriques de *Gilles Boileau.* Dans un de ces Romans, où ſous des noms Grecs & Romains, elle peignoit les perſonnes les plus célébres de ſon tems, avec une vérité qui les faiſoit reconnoître à l'inſtant, malgré la variété prodigieuſe de portraits, elle introduit les deux époux, ſous les noms de *Scaurus* & de *Lyriane*, entrans dans le temple de la fortune pour interroger l'oracle ſur leurs deſtinées. » Une » femme, ajoute-t-elle, attira tous les re» gards. A la livrée de ſes eſclaves on » reconnut qu'elle étoit femme de celui » qui étoit dans la machine peinte & do» rée, couverte d'une eſpece de petit dais: » *Lyriane* étoit d'une naiſſance fort noble: » ſes parens perſécutés par la fortune l'a» voient, dès l'enfance, emmenée au fond » de la *Lybie*, d'où elle étoit revenue ſi » belle & ſi charmante, qu'on ne pouvoit » preſque rien lui comparer ſans injuſtice. » Elle étoit grande & de belle taille, mais » de cette grandeur qui n'épouvante point » & qui ſert ſeulement à la bonne mine. » Elle avoit le tein fort uni & fort beau, » les cheveux d'un châtain clair & très » agréable, le nés très bien fait, la bou» che bien taillée, l'air noble, doux, en» joüé,

» joüé, modeste, & pour rendre sa beauté plus parfaite & plus éclatante, les plus beaux yeux du monde. Ils étoient noirs, brillans, doux, passionnés, pleins d'esprit: leur éclat avoit je ne sçai quoi qu'on ne sauroit exprimer. La mélancholie douce y paroissoit quelquefois avec tous les charmes qui la suivent. L'enjoûment s'y faisoit voir à son tour avec tous les attraits que la joye peut inspirer. Son esprit étoit fait exprès pour sa beauté: grand, doux, agréable, bien tourné. Elle parloit juste & naturellement, de bonne grace & sans affectation. Elle savoit le monde & mille choses dont elle ne se soucioit pas de faire vanité. Elle ne faisoit point la belle, quoiqu'elle eut mille appas inévitables: de sorte que joignant les charmes de sa vertu à ceux de sa beauté & de son esprit, on pouvoit dire qu'elle méritoit toute l'admiration qu'on eut pour elle, lors qu'elle entra dans le temple de la fortune «. *Scaurus*, dont je supprime le portrait, demande à l'oracle avec un air sérieux & moqueur, s'il n'y avoit pas moyen qu'il pût redevenir ce qu'il avoit été, & ressembler encore une fois à sa peinture, placée sur le haut du dais.

»Vous

» Vous ne ſçavez, lui répond le vieux » devin, ce que vous demandez. Vous » feriés jeune, beau, adroit, agréable : » mais après tout, vous ne feriés qu'un » homme ordinaire dont la réputation fe» roit bornée dans le cercle étroit de fes » amis. Mais par le changement arrivé » en votre perſonne, vous êtes devenu » unique en votre eſpecé : vous avez re» concilié la joye avec la douleur : vos » ouvrages par leur ingénieux enjoû» ment & par leur abondance divertiſſent » toute la terre. Les Dieux en vous don» nant l'aimable *Lyriane* vous ont mille » fois plus donné qu'ils ne vous ont ôté, » quand même vous auriés été plus beau » que Pâris. L'oracle, dit *Scaurus* en ſe » retirant, ne m'a rien appris de nouveau“. Enſuite on appella la belle *Lyriane*, qui ne voulut rien demander. » Car enfin, » dit-elle au ſacrificateur, ſi je dois être » heureuſe, je le ferai infailliblement : & » s'il doit m'arriver quelque malheur, je » le ſçaurai aſſez tôt. Ce que vous dites » eſt ſi bien dit, reprit le ſacrificateur, terrible pour toutes les femmes, galant pour *Lyriane* ſeule, » que je ne doute » pas que vous ne ſoyez un jour auſſi » heureuſe que vous mérités de l'être.

Me.

Me. *Scaron* avoit vingt-quatre ans, quand Mademoiſelle de *Scuderi* fit cette prédiction. Ce témoignage, envelopé dans une fiction où le caractere de celle qui en eſt l'objet eſt admirablement conſervé, eſt ſans doute préférable au témoignage vague de ceux qui l'attaquerent par jalouſie pendant ſa faveur, & par erreur après ſa mort. *Scaron*, dont les lettres reſpirent l'eſtime qu'il avoit pour ſa femme, remercia Mlle. de *Scuderi* par une épitre où il nomme *Lyriane*,

Celle par qui le ciel ſoulage ſon malheur,
Digne d'un autre époux comme d'un ſort meilleur,

Et où il la charge d'aquitter la dette que contracte ſa reconnoiſſance. Me. *Scaron* la paya depuis de deux mille livres de penſion.

Rapporterai-je ici ces couplets que *Scaron* fit, dit-on, contre ſa femme, & dont on s'eſt ſervi depuis pour jetter des ſoupçons ſur ſa conduite? Oui. Si je les ſupprimois, on m'accuſeroit de taire les choſes deſavantageuſes: & l'hiſtoire ne connoit pas ces ménagemens. Les voici donc, quelque indécens qu'ils ſoient.

Je vous ai donné des bijoux,
Collet, robe, & jupe:
Enfin jamais dupe
N'a tant fait pour vous.
Monsieur votre frere
A fait de grands repas:
Vos sœurs & votre mere
Ont eu de bons ducats,
Que je ne compte pas.
Je vous ai promenée aux champs;
Souvent à ma porte,
Soit que j'entre ou sorte,
Je vois vos marchands:
Pour porter à l'aise
Votre chien de C.,
Tous les jours une chaise.
Coute un bel écu
A moi pauvre cocu.

On n'auroit jamais parlé de ces deux couplets, si un ennemi mal adroit ne les eut placés dans une édition, & si un ami plus mal adroit encore ne les eut retranchés d'une autre. Ils n'attaquent point Madame *Scaron*: car il y est parlé de sœurs, & elle n'en avoit point. Il y est parlé de ducats donnez à sa mere: & il est très sûr que Me. *d'Aubigné* n'avoit connu *Scaron* que fort superficielle-ment.

ment. Il y eſt parlé d'un mari qui entre & qui ſort ſouvent: expreſſion qu'il eſt difficile d'aſſortir avec l'immobilité de *Scaron*. Qu'eſt-ce donc que ces couplets? des plaintes que le Poëte met dans la bouche d'un mari jaloux & mécontent. Quelques traits conviennent à Madame *Scaron*, comme à mille autres femmes: on les lui a tous appliqués. Quelques-uns même ont fait de cette chanſon une épigramme, en ne citant que les cinq derniers vers. Ces vers, fuſſent-ils réellement addreſſez à M. *Scaron*, ne prouveroient abſolument rien à qui connoit d'un côté le caractére de l'auteur, & de l'autre le reſpect qu'il avoit pour elle. Qu'on le prenne comme on voudra: ce ne ſera jamais que le badinage d'un homme enjoué. Dans ſes démêlés avec *Boileau*, celui-ci n'eut-il pas répondu aux vengeurs de Madame *Scaron*, qu'il ne donnoit à ſon mari que le titre qu'il ſe donnoit lui-même?

La Reine *Chriſtine*, la gloire de ſon ſexe, & l'admiration du nôtre, arriva à Paris. Les dames la virent: & elles gémirent de voir une telle femme. Elle vit les courtiſans: & elle gémit de voir de tels hommes. Le Prince de *Condé*, le Cardinal de *Retz* mériterent ſeuls ſes éloges: & parmi

mi les femmes, Mlle. de l'*Enclos*, la Comtesse de *Brégy*, & Me. *Scaron* que toutes les Princesses de France auroient jugé trop honorées d'un coup d'œuil. *Ménage* lui présenta *Scaron*. Je vous permets, lui dit-elle, d'être amoureux de moi: la Reine de France vous a fait son malade: moi, je vous crée mon Roland. Vous faites bien, Madame, lui dit le Poëte, de me donner ce titre, puisque je l'aurois pris. *Christine* en voyant Madame *Scaron* dit à la Comtesse de *Brégy*: » Ne le savois-je pas, qu'il » ne falloit pas moins qu'une Reine de » Suéde pour rendre un homme infidéle à » cette femme-là? « Elle ordonna au mari de lui écrire, & lui dit qu'elle n'étoit pas surprise qu'avec la plus aimable femme de Paris, il fut, malgré ses maux, l'homme de Paris le plus gai.

Madame *Fouquet* ne pouvoit se passer de sa société: elle chargea Madame *Bonneau* de lui proposer de passer quelques mois avec elle à *St-Mandé*. Madame *Scaron* y consentit: mais son mari qui ne trouvoit d'autre consolation dans ses infirmités, d'autre ressource contre l'ennui que la conversation d'une femme, en qui la pitié faisoit tout ce qu'auroit pû faire l'amour, s'y opposa fortement, quoique pût lui dire

Mada-

Madame de *Montchevreuil*, alors ſon amie & ſa protectrice, depuis ſa meilleure amie & ſa protégée.

La réputation de Madame *Scaron* paſſa juſqu'à la Cour: & dans ce pays où il eſt ſi aiſé d'être ridicule, elle fut eſtimée malgré l'idée aviliſſante, attachée au nom de ſon mari. Ses amans parloient encore plus de ſes rigueurs que de ſa beauté. Toutes les *Mancini* voulurent l'entretenir. Celle que le Roi aimoit à cauſe de ſon eſprit avoit le plus d'empreſſement: elle l'invita à venir paſſer quelques jours à Brouage où étoit Mademoiſelle de *Mortemart* & tous les plaiſirs: elle n'imaginoit pas, qu'une Dame ſi admirée ne fut pas aſſez riche pour faire ce voyage. Madame *Scaron* s'en diſpenſa, ſous prétexte de quelque dérangement de ſanté. *

CHAPITRE XIII.

Mort de Scaron.

1659. SCaron s'aviſa enfin de ſe faire un établiſſement ſolide en devenant une eſpéce de partiſan. Ses idées pour l'Améri-

* Lettre de *Scaron* à M. de *Villette*.

mérique n'avoient pas réussi. Au lieu de faire le voyage de la Martinique, il s'étoit contenté de s'intéresser dans les entreprises des compagnies de commerce. Ces entreprises avoient manqué. Celle-ci réussit mieux.

Aux portes de Paris, on trouvoit une foule de soldats & de gens sans aveu qui attendoient les voitures chargées de marchandises, pour se saisir du gain qu'il y avoit à les mener chez le marchand & à les décharger. Les filous s'y mêloient. Il y avoit des portes où ces gens étoient en grand nombre, & d'autres où les chartiers ne trouvoient personne. *Scaron* fit un corps de gens connus, domiciliés à Paris, & pris à serment, qui seroient distribuez aux différentes portes & autorisés par le Magistrat à rendre seuls ce service aux marchands, qui de leur côté le reconnoitroient par une gratification volontaire. Ce projet fut agréé. *Scaron* eut grand soin d'écarter de cette entreprise toute idée de maltôte, & ne voulut point que son nom y parut. Après bien des difficultés, cette charge passa à l'hôtel de ville : mais le Chancelier la raya, comme onéreuse au peuple. *Scaron* eut besoin de tout l'appui de *Fouquet* : encore les contradictions renais-

ſoient-elles tous les jours. Il ſe rebuta & négocia ſon privilége. L'acheteur ayant manqué à ſes engagemens, *Scaron* s'en vengea par une ſatire, rentra dans ſes droits, & fit valoir lui-même ces offices, qui lui valurent environ ſix mille livres.

Ce bonheur ne dura pas long-tems. Les infirmités de *Scaron* augmentoient. Il n'avoit de ſain que ſon ame, & les reſſorts de cette ame s'affoibliſſoient. La Cour ſe diſpoſoit alors au voyage de Guyenne pour le mariage du Roi. Un de ſes amis, qui en devoit être, alla prendre congé de lui. »Je mourrai bientôt, »lui dit *Scaron*, je le ſens: je quitterois »le monde ſans regret, ſi je n'y laiſſois ſans »bien & ſans eſpérance une femme que »j'ai tant de raiſons d'aimer. Je vous la »recommande: je la recommande à tous »mes amis. Que deviendra-t'elle?

Sa prédiction s'accomplit. Sa maladie devint ſi dangereuſe, que ſon corps épuiſé par de longues ſouffrances n'y put réſiſter. Il fut ſurpris d'un hoquet ſi violent, que Madame *Scaron* craignit qu'il n'expirât. Cependant cet accident diminua. »Si j'en »reviens, dit-il, je ferai une belle ſatire »contre le hoquet»! Il fut diſpenſé de tenir parole.

Ma-

Madame *Scaron* ne s'occupa qu'à le préparer à une mort chrétienne. Quand il avoit un canonicat, il n'avoit point de religion. Il en aquît, dès qu'il eut une femme. Il avoit regardé les plus ſacrés miſteres comme des ſujets de raillerie: elle les lui avoit fait enviſager comme des objets de foi. Elle l'engagea à demander les ſacremens avec inſtance, à les recevoir avec édification.

Une foi ſi nouvelle ne pouvoit qu'être chancelante. Il étoit ſurtout effréïé par l'image des peines de l'enfer: & cependant il ne pouvoit les croire. »S'il y a un »enfer, lui diſoit-il, il ne ſauroit être pour »moi, qui ſans vous aurois fait mille fois »mon enfer ſur la terre«! Un bon religieux perſuadé que les ſouffrances étoient des faveurs du ciel, lui dit: »je me rejouis »avec vous, Monſieur, de ce que le bon »Dieu vous viſite plus ſouvent qu'un autre: »Eh! mon pere, répondit *Scaron*, il me »fait trop d'honneur. Il faut l'en remer»cier, reprit le prêtre. En vérité! il n'y a pas de quoi, répliqua l'agoniſant.

Déja ſes forces, déja ſa voix l'abandonnoient: ſa gaieté ne l'abandonnoit pas encore. Sa langue glacée dictoit le plus burleſque des teſtamens. Il donnoit aux

deux *Corneille* cinq cent livres de patience, à *Gilles Boileau* la gangrêne & le haut mal, à l'Académie le pouvoir de changer la langue à ſon gré. Il aſſignoit des penſions à ſes gens ſur ſes bons-mots: il léguoit à ſa femme la permiſſion de ſe remarier *. Voyant ſes parens & ſes domeſtiques fondre en larmes autour de ſon

* Premierement je donne & legue
A ma femme qui n'eſt pas begue,
Pouvoir de ſe remarier,
Sans aucun deſſein pallier,
De crainte d'un plus grand desordre.
Mais pour moi je crois que cet ordre
De ma derniere volonté
Sera le mieux exécuté.
Car il eſt vrai, malgré moi-même,
Que notre himen fut un carême,
Qui la doit mettre en appétit.
Qu'elle en uſe donc un petit!
Et que ſa ſage politique
N'uſe plus d'un paralitique:
Mais qu'elle joüiſſe du bien
Que permet le ſacré lien.
Mais ſi quelque autre époux l'aproche,
Qu'elle ne faſſe point reproche
Des vertus du premier mari:
Le ſecond en ſeroit marri:
Car battroit-il ſi bien l'enclume?
Si Dieu m'envoïoit un poſthume
Quelque tems après mon trépas,
Ce que pourtant je ne crois pas,
Lors je révoque les largeſſes
Qu'ici je fais à mes nieces.

ſon lit: »mes enfans, leur dit-il, je ne »vous ferai jamais autant pleurer que je »vous ai fait rire: & un moment après: »plus d'inſomnie, plus de goutte: je vais »enfin me bien porter«. Quand il fallut dire adieu à ſa femme, il ceſſa de plaiſanter. Il la remercia de tous ſes ſoins, la recommanda très fortement à M. d'*Elbene* ſon exécuteur teſtamentaire, & faiſant un effort pour lui tendre la main. »Je vous »prie, ajouta-t'il, de vous ſouvenir quel»quefois de moi: je vous laiſſe ſans bien: »la vertu n'en donne pas: cependant ſoyez »toujours vertueuſe«. Un moment avant d'expirer, »je n'aurois jamais cru, dit-il, »qu'il fut ſi aiſé de ſe moquer de la mort«.

Il rendit le dernier ſoupir le ... octobre 1660 *: âgé de 51 ans. Madame *Scaron* le pleura, comme ſi elle eut perdu quelque choſe.

CHAPITRE XIV.

Indigence & conduite de Me. Scaron.

MAdame *Scaron*, deſtinée à paſſer par tous les états, ſe vit expoſée à

* Aucun hiſtorien n'a marqué exactement la date de ſa mort,

toutes les horreurs de l'indigence. Son mari n'avoit laissé que des plaisanteries & des dettes.

Ses amis ne l'abandonnerent point. Elle usa de leurs offres avec modération. Ses amans espérerent beaucoup de sa misere: mais leurs vuës se cacherent en vain sous des dehors de compassion & de vertu.

Son cœur souffroit plus à recevoir qu'il n'y a de plaisir à donner. Plus on ménageoit sa délicatesse, plus on réveilloit un amour-propre qui se trouvoit digne de ces ménagemens. On est bien plus humilié par ses propres réflexions & par une reconnoissance forcée, qu'on ne le seroit par ces manieres hautes & dures qui en faisant valoir le bienfait, le déprécient, & font haïr le bienfaiteur. Madame *Scaron* recevoit des présens avec la reconnoissance la plus vive: mais du même air dont on en fait.

Elle avoit recours plus volontiers à ses égaux qu'à ses supérieurs. Elle pouvoit un jour s'aquiter envers les premiers: c'étoient des emprunts: mais comment s'aquiter envers les autres? c'étoient des dons. Elle savoit qu'on n'est jamais impunément tout ensemble l'objet de l'admiration & de la pitié des grands.

Sa-

Sa beauté étoit alors dans tout ſon éclat : elle avoit cette majeſté que l'himen ſemble lui donner, & cette fraîcheur qu'elle doit à la jeuneſſe & que la virginité lui conſerve. Madame *Scaron* pouvoit dire comme Monime, *

Et veuve maintenant ſans avoir eu d'époux.

Elle avoit une dignité infinie dans l'action, le ſourire charmant, cet air noble & plein de graces que les années ne lui purent ôter. Ses yeux & ſon eſprit étoient ſi bien d'accord, que tout ce qu'elle diſoit alloit droit au cœur.

Aſſez gaie & aſſez sûre d'elle-même pour avoir dans les manieres cette liberté qui donne des eſpérances, elle avoit dans le caractere ce froid qui les éteint. Elle ne permettoit à ſes plus anciens amis aucune de ces familiarités qui auroient nui au reſpect dont elle étoit affamée * : Maxime qu'elle tenoit de ſa mere qui ne l'avoit

* Mithridate.

* Les mieux faits de la Cour & les plus puiſſans dans les finances attaquent de tous côtés Mad. *Scaron* : mais, comme je la connois, elle ſoutiendra bien des aſſauts, avant que de ſe rendre : & ce qu'on la voit ſi libre & qui engage beaucoup de gens auprès d'elle ne leur doit pas faire

embraſſée que deux fois en ſa vie, & lui avoit ſouvent dît, que c'étoit une indécence d'embraſſer même ſes parens.

Sa modeſtie étoit ſi exacte, qu'un jour à l'hôtel d'Albret, obligée par l'excès de la chaleur à ôter ce qui lui couvroit le coû, on ſe récria fort ſur ce qu'elle cachoit avec tant de ſoin des beautés qui feroient le ſujet de la vanité de bien d'autres. Madame de *Richelieu* lui dît qu'elle avoit cru que ces précautions venoient d'un principe fort différent *.

Elle avoit du penchant à la mélancolie, mais à une mélancolie qui loin de lui donner de l'humeur, répandoit je ne ſai quelle tendreſſe dans ſes diſcours, & mettoit

faire eſpérer d'en venir à bout. Ce n'eſt qu'une marque de ſa confiance, & qu'elle ſait bien à quoi s'en tenir. Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'eſt qu'elle s'attache trop à ſon devoir, malgré tous ceux qui tâchent de l'en corriger. *Lett. du Chev. de Méré à la Ducheſſe de Lesdiguieres : & dans une autre au Comte de Sourdis* : Je vous prie d'embraſſer de ma part Madame *Scaron* : J'eſpere qu'elle voudra bien me faire cette grace en votre perſonne, quoi qu'elle me l'ait refuſée à moi-même. Mais ſi elle vous le permet plus d'une fois, ne doutés pas que vous ne vous y ſoïez pris de bon air.

* Voïés dans les Pieces juſtificatives l'épitre de *la Menardiere* à Me. *Scaron*.

toit de l'intérêt dans ses manieres. Ses saillies même étoient sensées: & son esprit si naturel, qu'on auroit juré que ce n'étoit pas de l'esprit. En un mot, très peu de choses à souhaiter, & encore moins à reprendre.

Il étoit donc difficile de ne pas lui rendre service, & encore plus de lui en rendre dans des vües tout à fait desintéressées. La Marquise de *Montchevreüil* eut pitié de tant de malheurs unis à tant de vertus. Elle la sauva des dangers que Madame *Scaron* ne redoutoit pas, en lui offrant une retraite à sa campagne. On trouva qu'il étoit plus doux de s'y ennuïer que d'être adorée de *Villarceaux*, ou épousée par le Chevalier de *Méré*, qui prétendoit qu'on lui avoit promis d'être sa femme dans le tems qu'on étoit son écoliere. Made. *Scaron* étoit si attentive à lui plaire, qu'aïant entrevu qu'elle avoit envie d'un ouvrage de tapisserie, elle se leva durant quatre mois à quatre heures. Un voisin qui voioit tous les matins une fenêtre ouverte, & une femme l'éguille à la main, dit à Me. *de Montchevreuil*: » » vous avez une femme de chambre bien » vigilante «! C'est sur cet empressement à servir ses amis jusqu'à s'oublier elle-mê-

me, qu'eſt fondé ce qu'on trouve dans vingt manuſcrits du tems, qu'elle avoit été femme de chambre.

Elle ne perdoit point de vue ſon plan de ſe tirer de la médiocrité en ſe faiſant un nom. Pour être remarquée, elle s'écartoit ſouvent des routes battues, & ſe plaiſoit à mettre du ſingulier dans ſa conduite. C'étoit peu d'être une des plus aimables perſonnes de ſon tems: elle vouloit être une femme extraordinaire, une femme forte. Elle portoit à l'excès les vertus qui ſont de ſon ſexe, & ſe jettoit vivement dans celles qu'on admire dans le nôtre, ſans être ni prude ni romaneſque. *Ninon* s'étoit contentée de ſe faire homme. Me. *Scaron* ſe piquoit d'être à la fois honnête homme & honnête femme.

Dans un voyage qu'elle fit en Poitou avec pluſieurs perſonnes, un homme de la compagnie fut attaqué de la petite verole. Madame *Scaron* ne ſe ſouvenoit pas de l'avoir eüe. Cependant, après avoir engagé la ſœur du malade à la craindre, elle entra dans la chambre, le ſervit, & ne le quitta point, qu'il ne fut rétabli. Quand on la remercia d'un ſi grand ſervice, elle répondit: »ce n'eſt ni
»l'a-

»l'amitié, ni la religion qui m'ont sollicitée pour vous: c'est d'abord un peu de »pitié, & ensuite beaucoup d'envie de »faire une chose qui ne s'est jamais faite.

Dans le tems que l'émétique étoit regardé comme la derniere ressource de l'art, elle en prit en pleine santé, alla faire une visite, & dit d'un air fort indifférent, qu'elle venoit de prendre l'émétique. On la renvoya bien vite chez elle, comme une folle: »Ce n'étoit pas, disoit-elle »depuis, ce que je voulois: je voulois »qu'on dit: voyez cette jolie femme; elle »a le courage d'un homme: & on ne le »dit pas«.

Elle fut fort fachée de ce qu'on l'étoit venu voir un vendredi saint, parce qu'il lui paroissoit que c'étoit supposer, qu'elle n'avoit pas même la dévotion du jour. »En ce tems-là, disoit-elle, je n'avois »pas de pieté: mais il n'auroit pas été »de bonne grace qu'une jeune femme »eut sur tout cela les idées des libertins »qu'alors on méprisoit beaucoup».

Les amis de *Scaron* crurent qu'il seroit possible de faire rétablir en faveur de sa veuve la pension dont il avoit joui trois ou quatre ans, en qualité de malade de la Reine, & qu'il avoit perdue à

cauſe de la *Mazarinade*. Mais quel droit Me. *Scaron* avoit-elle à une penſion ſupprimée avant ſon mariage? Sa miſere étoit donc ſon unique titre.

On la fit valoir dans pluſieurs placets. Le Cardinal *Mazarin* en ayant lû un, demanda ſi la ſuppliante ſe portoit bien: Oüi, Monſeigneur, lui dit-on. Eh bien! répliqua-t-il, elle eſt donc inhabile à ſuccéder à la penſion d'un homme qui ſe portoit mal.

CHAPITRE XV.

Fouquet.

MR. *Fouquet* lui reſtoit. Il donnoit (& je l'ai déjà dit) ſeize cens livres de penſion à *Scaron*. Etre aux gages de ce Surintendant n'étoit pas fort honnête. Il donnoit aux hommes par vanité, aux femmes par libertinage. Elle combatit long-tems. Cette démarche lui paroiſſoit le comble de l'aviliſſement. Le ſoin de ſa vertu, ſa délicateſſe ſur l'honneur, ſon projet conſtamment ſuivi de ſe diſtinguer par une conduite irréprochable, tout l'en détournoit. Ses amis l'y déterminerent.

Elle

Elle alla chez *Fouquet*, mais ſi négligée, que la perſonne qui devoit la préſenter, en fut honteuſe. Ce n'eſt pas que Madame *Scaron* n'aimât les parures : mais ſon ſexe en fait ſon unique occupation : & c'étoit une raiſon pour feindre de les mépriſer. Elle aſpiroit à ces loüanges que la Cour dévote de la Reine-Mere commençoit à donner à la ſimplicité des habits & à la réforme du luxe. D'ailleurs il étoit aſſez humiliant de mendier la penſion d'un homme qui avoit bien plus de grandeur d'ame que de mœurs, ſans aller encore la ravir à force d'attraits. Fouquet la reçut en Miniſtre trop occupé pour faire attention à ces charmes modeſtes qui l'auroient touché, à cet air d'indigence qui l'auroit attendri. Il lui fit de belles promeſſes, qu'il oublia comme celles qu'on fait par habitude à tout le monde.

Quelques jours après, il ſe rappella en jettant les yeux ſur le mémoire qu'elle lui avoit préſenté, que Scaron avoit en effet une aſſés belle femme qu'il avoit vûe quelquefois à St. Mandé. Tandis que Colbert ne ſongeoit qu'à le perdre, Fouquet ne penſoit qu'à joüir. La profonde miſere, décrite dans le placet, lui donna de grandes eſpérances, que ſon imagination lui groſſit encore.

Il s'en ouvrit à un de ces hommes que les Grands ont toujours auprès d'eux, pour être ou les apologiſtes de leurs paſſions, ou les miniſtres de leurs plaiſirs. Cet homme va trouver Madame *Scaron*, & lui dit que M. le Surintendant eſt ſenſible à ſes malheurs: mais qu'il ne ſcauroit y remédier: qu'il a un trop grand nombre de penſionaires pour donner l'exemple diſpendieux des penſions héréditaires aux veuves: qu'à la vérité il répandoit ſes bienfaits ſur beaucoup de femmes, & même ſur des dames du premier rang: mais qu'il en tiroit des ſervices qui le dédommageoient. Il ajouta que, s'il lui étoit permis de lui parler librement, il lui conſeilleroit de s'unir d'amitié avec quelques-unes de ces dames qui vivoient des bienfaits de M. *Fouquet*. Cet avis perfide tendoit à faire tomber Madame *Scaron* dans ſes piéges. *Fouquet* l'avoit trop mal reçue, pour être ſoupçonné de l'aimer. Elle remercia l'ambaſſadeur.

Me. de *Montigni*, créature, agente, & maitreſſe du Surintendant, fit connoiſſance avec elle, & tâcha de l'engager à le voir encore. Exagérations du mérite de *Fouquet* : réflexions ſur les malheurs & les vices même de la pauvreté: peintures

tures du bonheur d'une veuve independante: tout fut employé. Enhardie par ces premiers propos, elle osa parler plus clairement. Mais Me. *Scaron* lui répondit avec tant de sagesse & si peu de faste, que Me. de *Montigni* détourna par de longs discours palliatifs le mépris dont elle se couvroit.

Fouquet n'étoit point fait aux longues rigueurs. Ce qu'on appelle sagesse dans les femmes étoit pour lui une affaire de calcul. Il étoit si persuadé que les cœurs s'achetoient qu'il osa depuis mettre un prix à celui de *la Valliere*. »J'ai, disoit-il, »tout l'argent du Royaume & le tarif »de toutes les vertus.« Les difficultés l'animerent.

Me. *du Plessis-Bellievre*, son amie encore plus que sa maitresse, apprit avec admiration la résistance de Me. *Scaron*, lui en fit compliment, l'exhorta à continuer, & prédit à *Fouquet* qu'il échoueroit. *Fouquet* imagina qu'il seroit plus heureux, s'il parloit avec plus d'énergie: & il envoya un écrain d'assez grand prix à Me. *Scaron*. Elle ne put savoir ni déviner d'où elle recevoit un si beau présent. Elle l'accepta comme des mains de la providence.

Quel-

Quelques jours après, Me. de *Montigni* alla chez elle, admira ſes bijoux, & lui apprit que c'étoit un cadeau du Sur-intendant. Me. *Scaron* rougît, & s'écria tout effrayée qu'elle alloit les lui renvoyer. Me. de *Montigni* lui repréſenta, qu'elle lui feroit un affront qu'il n'avoit pas mérité : que ce préſent n'étoit qu'un témoignage d'eſtime: que c'étoit là la maniere du Sur-intendant avec les femmes les plus reſpectables.

Soit crainte d'offenſer un homme en place, ſoit crédulité, ſoit foibleſſe, Me. *Scaron* revint à ce ſentiment, & s'adoucît. Le lendemain elle rendit à Me. de *Montigni* ſa viſite, comme elle le lui avoit promis. Quelle ne fut pas ſa ſurpriſe, lorſqu'elle vit entrer le Sur-intendant! Elle crut concertée une entrevue qu'on aſſuroit en vain n'être qu'un heureux hazard: & que *Fouquet* venoit recevoir le prix des bijoux dont il s'étoit fait précéder.

Elle ſortit avec précipitation, comme d'une maiſon empeſtée. Quand elle racontoit ce fait, elle diſoit, qu'elle n'avoit jamais ſenti un mouvement de joye pareil à celui qu'elle éprouva, dès qu'elle eut renvoyé les diamans, auxquels *Fouquet* avoit attaché ſa défaite.

Ce

Ce Miniſtre apprit alors que le maréchal d'*Albret* étoit mieux reçu que lui. Ses penſionnaires l'en vengerent, en publiant que ce Seigneur étoit bien avec elle. Me. Scaron, allarmée par la calomnie, ſuſpendit pour quelques mois ſes aſſiduités à l'hôtel d'Albret, malgré toutes les raiſons qu'elle avoit de les continuer.

Elle vit plus ſouvent *Ninon*. Mais comme le Maréchal d'*Albret* s'y rendoit tous les jours avec le Duc de *Bethune*, on donna des noms odieux à ces rendez-vous innocens. Il fallut donc renoncer encore à *Ninon*.

Par cette conduite ces bruits deſavantageux ceſſerent. *Fouquet* fut convaincu, qu'il n'y avoit qu'une belle amitié entre elle & M. *d'Albret*: il n'eſpéra plus de triompher par avarice d'un cœur dont le Maréchal n'avoit pu triompher par ſentiment. Mais il ne lui donna point la penſion qu'elle avoit ſi peu méritée.

CHAPITRE XVI.

Villarceaux.

LA vertu ne la tiroit pas de la pauvreté: ſa fermeté étoit admirée: mais elle

elle décourageoit ſes amis qui voyoient aſſez qu'elle étoit incapable de ſuccomber à la tentation la mieux conduite. Brancas fut le ſeul qui ne ſe rebuta pas: il lui faiſoit des préſens conſidérables, & lui cachoit avec ſoin la main généreuſe dont ils partoient. Le reſte s'ennuyoit de ſervir une femme inſenſible. Encore, ſi l'on avoit pu ſe venger de ſes rigueurs en l'accuſant de pruderie! Mais on ne lui trouvoit d'autre défaut que celui de ne rien aimer: *défaut horrible* * aux yeux de gens dont les ſervices & les hommages ne tendoient qu'à l'en corriger.

Villarçeaux, dégouté des coquettes qui l'avoient fait mettre à la baſtille, quoiqu'il ſe fut battu pour elles, étoit revenu à Me. *Scaron*, plus tendre & plus preſſant que jamais. Elle le traita ſi mal, qu'elle en devint la meilleure amie de Me. de *Villarceaux*, la femme la plus jalouſe de ſon ſiècle *.

Le Marquis piqué de ſon attention à le fuir cherche du moins à ſe conſoler par l'illuſion. Il la fait peindre, en profil, ſortant du bain, à mi-jambe, l'œuil ardent,

* Lettres du Chevalier de *Méré*.

* Voyez en un trait ſingulier dans l'hiſtoire de Mlle. de l'Enclos.

ardent, la bouche riante, les cheveux noirs & flotans, tenant de la main gauche une éponge, & de la droite une toile qui échappe, arrêtée par un ruban attaché d'un diamant: la toile fuit: le bras gauche, une épaule d'ivoire, & les environs s'offrent aux regards passionés d'un génie brun, laid, & vif: le génie tient un miroir, qui réfléchit, aussi en profil †, les traits de la belle confuse: ses yeux & ses desirs dévorent les beautés qu'il voit & celles qu'il ne voit pas: il lit sur son front la honte & le plaisir qu'elle a d'être surprise: tout y respire cette volupté douce, attisée par la craintive pudeur §.

Villarceaux ne quittoit point cette image: & l'animant par la force de ses désirs, il imitoit les plaisirs qu'il desespéroit de gouter: semblable à cet homme qui ne pou-

† Sottise du peintre.

§ Voici ce qu'on m'écrit là dessus de Paris, 31. mars 1755. » Ce n'est plus cela. On vient » d'habiller & de gâter cette figure. Au lieu » d'une éponge, cette femme ferme la boite de » Pandore. Le cartouche du miroir est rempli par » une perspective, où l'on découvre un manteau » roial, un sceptre, & une couronne. Le nés est » assés mal, & l'habit trés ridicule. Enfin on ne » reconnoit pas plus Me. *de Maintenon* dans ce » tableau corrigé, qu'on ne reconnoissoit Me. *Scarron* dans l'original.

pouvoit voir la ſtatue de *Venus* ſortant des ondes, ſans oublier que ce n'étoit qu'une ſtatue. Cette folie fit du bruit. Madame *Scaron* s'en plaignit & pleura. Elle témoigna ſon reſſentiment à *Villarceaux*, & ne lui rendit ſon amitié qu'en 1685., après que M. de *Montchevreuil* eut retiré de ſes mains ce tableau. Ceux qui n'avoient connu que Me. de *Maintenon* pouvoient croire qu'il avoit été fait, les uns de l'aveu de Me. *Scaron*, les autres d'après ſes foibleſſes.

Mademoiſelle de *l'Enclos*, dont le cœur étoit auſſi sûr en amitié qu'inconſtant en amour, feſoit autant d'efforts pour ſe l'attacher d'intimité, que Madame *Scaron* pour s'en éloigner ſans manquer à ce qu'elle lui devoit. »Elle étoit vertueuſe, »a dit depuis *Ninon* qui diſoit toujours »vrai, moins par vice de tempéramment »que par foibleſſe d'eſprit: j'aurois voulu »l'en guérir, mais elle craignoit trop Dieu. »Nous nous raprochions tous les jours: »nous ne nous uniſſions jamais. Si elle »avoit ſuivi mes conſeils, elle ne ſeroit »pas montée où vous la voiés; mais elle »eut été plus heureuſe«. Peu importe de ſçavoir, ſi Mr. *Scaron* a toujours été ſecrettement fidèle à ſes principes. Il ſuffit, qu'on

qu'on ne puiſſe produire un ſeul fait qui l'accuſe d'y avoir manqué. La fragilité eſt le crime des femmes, & le crime ne ſe préſume pas. Je ne prétens point établir ſa gloire ſur les *ouï-dire* favorables de gens qui ont vû *Ninon*. Rien n'eſt moins déciſif : *Ninon* pouvoit mentir pour ou contre, par envie ou par reſpect, par légéreté ou par diſcrétion.

Rien n'eſt même plus incertain que ces bruits, les fleaux des plus pures réputations. Quelqu'un m'ayant aſſuré que Me. la Marquiſe de *V*.....*r*. avoit un brillet où Me. *Scaron* donnoit un rendés-vous à *Villarceaux* en ces termes, *venés donc, puiſqu'il le faut : néceſſité n'a point de loi*, je courus m'informer de ce fait, réſolu d'en enrichir ces Mémoires : ne fut-ce que pour ajouter au merveilleux : car une femme entretenue eſt encore plus éloignée du trône que la veuve d'un poëte. Me. de *V*.....*r*. me répondit, qu'elle n'avoit jamais ni eu ni vu un pareil billet, & qu'elle défioit tous ceux qui avoient, comme elle, connu Me. de *Maintenon*, de l'imaginer capable d'avoir rien écrit de lâche.

On ajoute que *Villarceaux* avoit ſi long-tems vécu avec Me. *Scaron*, que la tour du

du Château où étoit son apartement s'appelle encore la tour d'Aubigné. Cependant il est très sûr qu'aucune tour du Château de *Villarceaux* n'a jamais porté ce nom. Mlle. de *l'Enclos* y fut enfermée trois ans. Mais eut-on choisi Mlle. de *l'Enclos* pour gouvernante des enfans du Roi? Choix, dira-t'on, fait par Me. de *Montespan!* Il n'en étoit que meilleur. Le vice préfére toujours à lui-même la vertu.

Anecdotes scandaleuses, piéges tendus par la malignité de quelques-uns à la crédulité de tous. C'est ainsi que le philosophe les envisage, jusqu'à-ce qu'il les ait discutées. Les favoris de la fortune sont à ses yeux des idoles, que les uns enyvrent d'encens, que les autres couvrent d'ordures. Il abaisse par justice ceux que la flaterie a élevés : il releve par pitié ceux que la haine ou l'envie ont abattus.

CHAPITRE XVII.

Me. Scaron obtient une pension de la Reine-Mere.

SEs amis ne songeoient plus à lui procurer un état solide, lorsque la Reine-Mere

Mere ayant prononcé par hazard le nom de *Scaron*, le Baron de la Garde saisît ce moment pour lui repréſenter, que ce fameux malade, autrefois honoré de ſes bienfaits, avoit laiſſé une veuve, très-belle, & très-digne de compaſſion, dont la vertu luttoit depuis long-tems contre l'adverſité. Ce diſcours fut appuyé §. De tous côtés on ſupplia la Reine de rétablir en ſa faveur la penſion que ſon mari avoit mérité de perdre à cauſe de la licence de ſa plume. Cette priére fut ſi preſſante, & faite ſi à propos, que la Reine demanda de combien étoit cette penſion. Elle n'étoit que de quinze cent livres. Quelqu'un répondit qu'elle étoit de deux-mille. La Reine en ordonna le rétabliſſement, & lui en envoya ſur le champ le premier quartier.

Me. *Scaron* alla la remercier au Val-de-grace. Il n'y eut perſonne à la Cour, qui ne prétendit n'y avoir pas nui. » Ma » reconnoiſſance, dit-elle à Mlle. *de Pons*, » pour ceux à qui je ne dois pas ce bien » feroit un vol que je ferois à ceux à qui » je le dois «.

Tandis qu'on la félicitoit à l'envi, Madame de *** † qui n'imaginoit pas qu'on put

§ Voyez le *Segraiſiana*.

† On a raïé par pitié le nom de cette dame dans le manuſcrit que j'ai.

put avoir tant d'amis ſans avoir beaucoup d'amans, dit aſſez haut: » oh! pour cela, » ſi la Reine vouloit donner une penſion » aux plus beaux yeux & à la plus gran- » de coquette de Paris, elle ne pouvoit » mieux choiſir «! Me. *Scaron* entendit ces mots: & ces mots empoiſonnerent toute ſa joye. Les loüanges données à ſes yeux ne l'apaiſoient point ſur l'inſulte faite à ſon caractère. Cette injuſtice fit une ſi profonde playe dans ſon cœur, qu'elle en conçut une haine implacable contre la dame: » la ſeule, diſoit-elle, pour qui » j'en aye jamais ſenti «. Mais ce ſentiment alloit juſqu'à ſe trouver mal quand elle la voyoit, l'entendoit nommer, ou paſſoit devant ſon hôtel. Ce fut à cette occaſion, que ſon Confeſſeur lui dit: » il » faudra donc, Madame, que ce ſoit la » haine qui vous damne «! A ſon entrée à la Cour, ſon premier ſoin fut de ſe venger. Elle rendit un ſervice important à la Dame, & ne la haït pas moins. Elle racontoit ce trait à *St. Cyr* à Madame de *Glapion*, dans un tems où ſa grandeur & ſa dévotion auroient écarté tout ce qui lui auroit rappellé ſes foibleſſes paſſées.

Ce mot la dégouta du monde, où elle a pourtant toujours vécu, mais ſans s'être

jamais

jamais bien réconciliée avec lui. Elle se retira aux Ursulines de la ruë St. Jaques, où elle subsistoit à peu de frais, & où elle se livroit à son gout naissant pour les exercices de pieté. Elle destina le quart de sa pension aux pauvres, pour expier, disoit-elle, le mensonge officieux qui le lui avoit procuré. Elle se piquoit d'une excessive propreté. Et sa parure étoit toujours de la simplicité la plus recherchée.

Le Maréchal *d'Albret* le plus zèlé de ses amis l'avoit liée avec Madame *d'Albret* : ce qui prouve assés l'estime qu'il avoit pour elle. En ce tems-là un mari ne présentoit point sa maitresse à sa femme. Et en ce tems-ci même, une femme vertueuse n'est gueres l'amie d'une femme qui ne l'est pas.

Madame *d'Albret* étoit la plus ennuieuse femme de son rang, & ne s'occupoit que de chapelets & de pompons. Me. *Scaron* la cultiva comme la plus amusante. Elle sortoit souvent de sa retraite pour aller à l'hôtel *d'Albret :* Elle faisoit les délices de tous ceux qui s'y rendoient. Mlle. de *Pons*, & Mlle. *Martel*, parentes de M. *d'Albret*, toutes deux aimables, mais de caractere différent, ne s'accordoient que sur le gout qu'elles avoient pour Me.

Scaron. Madame de *Richelieu* & Madame de *Montespan* se joignirent à cette societé. On y faisoit de grands soupers, & de petits vers, Me. de *Richelieu* des couplets contre Me. de *Montauzier*, Me. de *Montespan* des épigrammes contre *la Valliere*. On se comparoit mutuellement à des fleurs ou à des métiers. L'Abbé *Têtu*, piqué contre Me. *Scaron* qui l'avoit comparé à une enseigne à cause de sa manie de nouvelliste, la compara à une geoliere. La Geoliere fit ces vers.

Ah! l'ingrat, le maudit metier
Que le metier de geoliére!
Il faut être barbare & fiére:
Il faut faire enrager un pauvre prisonnier.
Non: ce n'est pas là ma maniere.
Tous ceux qui sont dans mes liens
D'eux-mêmes sont venus s'y rendre.
Je n'ai pas cherché les moyens
De leur plaire ou de les surprendre.
Prison ou liberté, je leur donne à choisir.
Je le dis donc, sans être vaine:
Je prends mes captifs sans plaisir,
Et je sai les garder sans peine.

Madame de *Richelieu*, comparée à une marchande du palais, fit ceux-ci.

Le

La marchande au palais se pique
D'avoir tout du plus beau chez soi.
Moi, je n'étale rien. Mais mon je ne sai quoi
Fait qu'on accourt à ma boutique.

Mlle. *d'Aumale*, depuis Maréchale de *Schomberg*, comparée à une fondeuse, fit ce quatrain, assez convenable à son caractère froid & réservé.

Le metier que je fais est assez difficile,
Et ne rapporte que très-peu.
Je soude assurément en fort honnête fille:
Mais on ne peut souder sans feu.

Madame de *Montespan*, qui ne prévoyoit point encore sa destinée, lança ce trait contre Me. *de la Vallière.*

Soyez boiteuse, ayez quinze ans:
Point de gorge: fort peu de sens:
Des parens, Dieu le sait! Faites, en fille neuve,
Dans l'antichambre vos enfans.
Sur ma foi! vous aurez le premier des amans.
Et la Vallière en est la preuve.

Madame *Scaron* brilloit surtout dans les jeux, où il falloit des vers. A la facilité

des siens, on voyoit qu'elle avoit été à l'école d'un Poëte: à leur élégance, on eut dit que ce n'étoit point à celle de *Scaron.* Elle fit ceux-ci* sur une partie de plaisir, où l'on n'en eut d'autre que de se dire qu'on en auroit beaucoup.

Six personnes brulant du désir de se voir,
Après s'être cherchés se trouverent un soir
Dans un bois sombre & solitaire.
Que leur plaisir fut grand! il passa leur espoir:
Mais après les transports du salut ordinaire,
Ils ne surent que dire & ne surent que faire.

Elle fit cette épitaphe pour l'Abbé *Têtu.*

Cy gît un Abbé froid & sec,
Dont la vigueur fut endormie.
Dans les derniers tems de sa vie,
Il ne lui restoit que le bec,
Dont il bequetoit son amie.

Et celle-ci pour le Duc de *Richelieu:*

Cy gît Armand*: l'amour, pour faire piéce aux belles,*

Lui

* Il me semble de les avoir vûs imprimés sous un autre nom. Mlle. d'A..... dit dans son Mst. qu'ils sont de Me. *de Maintenon.*

Lui donna son souris, son carquois, & ses aîles.

Plusieurs personnes de l'Hôtel *d'Albret* ayant vu dans un village une enseigne de la Magdeleine, qui ressembloit à l'Abbé *Têtu*, Me. *Scaron* fit ces couplets.

Est-ce pour flater ma peine
Que dans un vieux cabaret
Croyant voir la Magdeleine,
Je trouve votre portrait?

La marque d'amour me touche.
J'en aime la nouveauté:
On vous a fait femme & louche,
Sans nuire à la vérité.

On peut juger par ces bagatelles de société, qu'elle eût égalé *Deshoulieres*, si la dévotion, cette homicide de tous les talens aimables, ne l'eut fait renoncer à celui de la poësie. » Je n'ai jamais, a-» t'elle souvent dit depuis, passé de tems » plus heureux «.

Madame de *Chalais*, depuis Princesse des *Ursins*, alloit fréquemment à l'hôtel *d'Albret*. Elle gouta fort Me. *Scaron*, & eut avec elle des liaisons qui durérent jusqu'à sa mort. Tous ceux qui compo-

ſoient cette ſociété ſe défioient de l'eſprit inſolemment ſupérieur de Me. de *Chalais*, & ne vouloient de conſeils que de Me. *Scaron*, qui leur en donnoit de bons ſans les humilier.

» Pendant, diſoit-elle depuis *, que » Madame des *Urſins* étoit jalouſe de ce » qu'on me choiſiſſoit entre toute la com- » pagnie pour me mener dans une ruelle » parler d'affaires ſérieuſes, j'aurois bien » voulu être en ſa place, & pouvoir me » divertir. Ainſi nous n'étions contentes » ni l'une ni l'autre : moi, parce que » j'aimois l'amuſement; elle, parce qu'elle » aimoit l'intrigue. J'étois pourtant flattée » de l'opinion qu'on avoit de moi. On » eſtimoit ma franchiſe & ma petite rai- » ſon : on craignoit la pénétration de » Madame des *Urſins* : & je ſacrifiois vo- » lontiers mes plaiſirs à cette préférence. » Car j'ai toujours eu le bonheur d'aimer » les vrais biens, & le malheur d'être » nourrie de chimères.

Le Comte de *Guiche*, l'Abbé *d'Aumont*, *la Feuillade*, *Bellefonds*, *Buſſy*, *Beuvron*, *Barillon*, *Vardes*, *Rouville*, *St. Luc*, le Chevalier de *Grammont* étoient les

* Mſt. de Mlle. d'Aumale.

les plus empressés à lui plaire. Ils ne purent la fixer dans le monde * : elle y entroit sans prétentions, en étoit regrettée, & le quittoit sans regrets. Le nombre de ses amis grossissoit tous les jours, au point d'inspirer de la jalousie à Mesdames d'*Albret* & de *Richelieu*, qui avoient encore le desir de plaire, quoiqu'elles n'en eussent plus l'âge. Elles étoient piquées que les bienséances fussent pour elles, & les adorations pour Madame *Scaron*. Elle s'en apperçut & les appaisa par une absence de quelques semaines qu'elle alla passer à Montchevreuil, *où assurément on servoit bien Dieu* *, & où elle fit connoissance avec Me. de *Brinon*. A son retour, elle n'oublia rien de ce qu'elle crut propre à se faire pardonner sa supériorité.

 Un

* M *Barillon* exprima ses regrets par ces vers qu'il fit pour Madame *Scaron* prête à quitter Conflans !

Nous serions heureux, Climene,
Si quittant ce beau séjour,
Vous aviez autant de peine
Qu'Iris en quittant la Cour.

Tandis que de votre absence
Nous pleurerons nuit & jour,
Croïés-vous que la Cour pense
A Madame d'*Hudicour* ?

Un maçon lui prédit ſa grandeur future à l'hôtel d'*Albret*, où elle avoit enfin accepté un appartement. Ce fait eſt vrai, ſans avoir le merveilleux qu'y attachent les eſprits foibles. Ce maçon nommé *Barbé*, ſe mêloit d'aſtrologie : il avoit été ſouvent chez *Scaron* : frappé de la phiſionomie & de la taille noble de ſa femme, il dit un jour : » c'eſt la femme » d'un eſtropié : mais je m'y connois bien : » elle eſt née pour être Reine ». Il le répéta ſi ſouvent qu'il crut lire dans les aſtres tout ce qu'une imagination prévenuë lui inſpiroit. Travaillant à l'hôtel d'*Albret*, il entra dans la chambre de Madame *Scaron*, & lui dit d'un air & d'un ton d'oracle : » Après bien des chagrins & des peines, enfin vous monterez où vous ne croirez pas monter. Un » Roi vous aimera, & vous regnerez : » mais vous n'aurez jamais grand bien ». A cette prophétie, il ajouta des détails ſinguliers qui la divertirent & l'étonnerent. Toute ſa raiſon & la connoiſſance qu'elle avoit des travers de l'Aſtrologue ne purent la défendre d'un peu d'émotion : remarquée par ſes amies, qui l'en raillérent beau-

* Mſt. de Mlle. d'*Aumale*.

beaucoup : » Eh ! Mesdames, dit le ma-
» çon, vous feriez bien mieux de lui bai-
» ser la robe que de vous moquer d'elle «.
Dès-que cette prédiction fut accomplie, elle fit chercher *Barbé*. Il étoit mort. Elle fit du bien à ses enfans. Mademoiselle d'*Aumale*, lui lisant la vie du Chevalier *Bayard*, quand elle en fut à l'horoscope où on lui dit, qu'il montera un jour à un degré de considération auquel un sujet ne peut aspirer, mais que ses biens ne seront pas proportionnés à son élévation : » je lui
» ressemble, dit Madame de *Maintenon* :
» & *Barbé* me l'avoit prédit «.

CHAPITRE XVIII.

Madame Scaron *refuse un mari & perd sa pension.*

IL ne tint pas au Marquis de C.....x, homme fort riche & fort débauché, que l'oracle n'eût un démenti. Il vouloit se retirer du monde & des plaisirs, parce que ses jambes commençoient à s'enfler. Il faisoit des réflexions fort sérieuses, depuis que son estomac faisoit mal ses digestions. Pour se sauver avec quelque

agrément, il lui faloit une femme. Pour s'épargner des négociations ou des refus, il jetta les yeux sur Madame *Scaron* La Maréchale d'*Albret* entra dans ses intérêts, & fit les premiéres propositions, persuadée que la veuve indigente alloit l'accabler de remercimens.

Madame *Scaron* ne crut pas qu'il fut fut fort délicieux de passer du lit d'un gouteux dans le lit d'un hidropique. Elle répondit à Me. *d'Albret*, que cet homme ne lui convenoit pas: qu'il étoit sans mœurs, sans religion, emporté, sans esprit: & qu'elle préféroit une heureuse médiocrité à un état où avec de grandes richesses, elle trouveroit des peines encore plus grandes. La Maréchale insistant lui représenta que le Marquis étoit homme de qualité & d'un esprit assez borné pour se conformer entiérement à ses volontés. On lui répliqua que la naissance détachée du mérite étoit peu de chose, & qu'on gouverneroit mal un homme assez lâche pour se laisser gouverner par sa femme. Madame *d'Albret* fut piquée d'une résistance qu'elle n'avoit pas prévue, & lui dit dans le premier mouvement de son dépit, qu'elle n'étoit qu'une glorieuse: qu'elle n'avoit pas toujours été si délicate: que

que le monde l'avoit gâtée: & qu'elle avoit bien épousé un poëte burlesque. Me. *Scaron*, vivement sensible à ce reproche, ne pût retenir ses larmes: soit que la mémoire ou le nom de son mari lui fussent encore chers, soit que son orgueil souffrit de voir qu'on se souvenoit qu'elle avoit été femme de *Scaron*, après avoir tout fait pour le faire oublier. Madame *d'Albret* lui dit mille choses obligeantes pour réparer cette insulte: le coup étoit porté: Me. *Scaron* étoit indignée qu'on lui eut reproché un mari dont le nom seul lui avoit obtenu une pension après sa mort. La Duchesse de *Richelieu* les réconcilia. C.... x eut son dernier mot, & cessa des poursuites qui prouvoient autant son mépris pour lui-même que son estime pour Me. *Scaron*.

A la mort de la Reine-Mére, le Marquis de C..... x reparut plus avantageux, mais aussi plus odieux que jamais. Il attendit en vain d'un changement d'état un changement de gout: Me. *Scaron* étoit inébranlable dans ses résolutions, quand elle les croyoit justes. L'état où elle étoit ne la découragea point: l'état qu'on lui offroit ne l'éblouit pas. Sa liberté lui parut le plus solide des biens. Elle dit

à Me. d'*Albret* qu'elle ne vouloit point être l'esclave d'un homme dont elle n'avoit pas voulu être la femme. Ses amis la regarderent comme une opiniâtre qui ne méritoit pas de protection, puisqu'elle dédaignoit une si brillante fortune. Mlle. de *l'Enclos* fut la seule qui applaudît à sa fermeté: »cette femme-là, disoit-elle, »vaut tous les Marquis de France«! Pour être de cet avis, il falloit avoir la tête aussi bien faite que l'avoit *Ninon*.

Mlle. de *l'Enclos* espéra que la misere lui livreroit enfin Me. *Scaron*. Elle lui offrit sa maison & sa table. Me. *Scaron* étoit trop jalouse de sa gloire pour accepter cet azile. La société de *Ninon* ne s'accordoit ni avec son caractere ni avec ses vues. Elle y auroit trouvé des adorations, & elle en étoit lasse: *Villarceaux*, & elle ne pouvoit l'entendre nommer sans émotion: des Déistes, & Dieu seul étoit son espérance. Elle se borna donc à la voir de tems en tems: & elle s'en détacha, sans pourtant rompre tout à fait, trop reconnoissante pour ne pas l'aimer, trop délicate pour se lier avec elle: trop éclairée pour mépriser son caractere, trop vertueuse pour estimer sa conduite. Elle se retira par économie aux hospitalieres du

faux-

fauxbourg St. Marceau. Cependant l'auteur de la vie de *Ninon*, écrite sur les *oui-dire* de l'Abbé *de Chateauneuf* & *de* Mr. de *Voltaire*, prétend qu'elle & Me. *Scaron* n'eurent long-tems qu'un même lit *. C'étoit bien avec des femmes que couchoit Mlle. de *l'Enclos!*

Tandis que Me. *Scaron* meurt d'ennui dans son couvent, lit les livres que l'Abbé *Têtu* lui envoye, s'efforce d'avoir de la pieté, gémit de la perte de sa pension, montre à lire à Mlle. *Balbien*, voyons ce qui se passe à cette Cour où elle devoit un jour regner, & combien de cœurs LOUIS XIV. avoit essayés avant d'en trouver un digne du sien.

Je demande pardon au public de la frivolité

* *Rem. de Mr. De V. Tom. VI. p. 206.*
»Il ne se trouve pas un mot de cette Anecdote »chez l'Auteur du *Siécle* de Louis XIV. ni dans ce »qui nous reste de Mr. l'Abbé de *Châteauneuf*. Ce »fait n'est rapporté que dans les Mémoires du Mar»quis *de la Fare* p. 190. édit. de *Rotterdam*. C'étoit »encore la mode de partager son lit avec ses amis; »& cette mode, qui ne subsiste plus, était très »ancienne, même à la Cour. On voit dans l'Hif»toire de France, que Charles IX., pour sauver »le Comte de *Brissac* des massacres de la St. Bar»thelemi, lui proposa de coucher au Louvre dans »son lit; & que le Duc de *Guise* & le Prince de »*Condé* avaient long-tems couché ensemble.

volité de ce morceau : quand on voyage dans le pays des bagatelles il faut bien en parler la langue ! Les Journalistes de *Trevoux* blamérent cette digression : elle est aujourd'hui justifiée par mon titre. Et qu'ils ne disent point que ces faits doivent être proscrits comme scandaleux. La vie des pécheurs peut être aussi utile aux mœurs que celle des saints. Quoi de plus instructif, par exemple, que l'histoire des Papes ?

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Premiéres Amours du Roi.

LOUIS n'avoit pas beſoin d'être tendre & aimable pour être aimé. Son rang l'en auroit diſpenſé. Mais le Ciel, qui vouloit que tout fut extraordinaire dans l'homme qui devoit changer la face de l'Univers, avoit ajouté à tous les dons de la grandeur ces graces fiéres de la figure, ces maniéres nobles & inſinuantes, cette ſenſibilité de cœur qui facilite les conquêtes & fait le charme de l'amour.

Madame de *Beauvais*, premiére femme de chambre de la Reine *, eut ſes premiers regards. *Anne d'Autriche* les reprima : & *Louis* ſçut de bonne heure aimer tendrement, parce que ſes premiéres amours furent traverſées.

Ma-

* Le Marquis de *Richelieu* épouſa ſa fille.

Mademoiselle d'*Argencour*, fille d'honneur de la Reine-Mere, fort belle, fort languiſſante, fort fine, & fort tendre, voulut plaire, & réuſſit, mais ſeulement quelques ſemaines, parce qu'elle plut en même tems à *Chamarante*, premier valet de chambre. Ce *Chamarante* étoit un des plus beaux hommes de la Cour, & plus propre à charmer une blonde qui aimoit par beſoin d'aimer, qu'un jeune Roi, à qui la nature diſoit qu'il y avoit des plaiſirs, que ſon âge ne lui permettoit pas de gouter. Mademoiſelle d'*Argencour*, flatée de voir ſon Maitre à ſes piés, affermiſſoit ſon empire par ſes rigueurs. Elle permettoit des ſoupirs, & exigeoit des reſpects. Elle gagnoit l'amitié de la Reine-Mere par ſa ſageſſe: en ſecret elle ſe dédommageoit d'une vertu ſi pénible avec ſon amant.

Louis ſe douta de quelque paſſion cachée, mais ſans imaginer, que d'*Argencour* ſe plut à réünir les deux extrêmes par des contraſtes ſi injurieux. Il fit éclairer les pas de ſa maitreſſe, & découvrit qu'elle lui étoit infidéle. Au ſortir de la Meſſe, la nourrice du Roi trouva dans la grande ſale de Fontainebleau une lettre qu'elle porta à la Reine-Mere. Le Roi

la lut : c'étoit un billet fort tendre : & il n'étoit pas pour lui. Grandes allarmes parmi les filles d'honneur. *Du Fouilloux* accusa *la Motte* : *la Motte* se justifia : & d'indice en indice, les soupçons resterent à Mademoiselle d'*Argencour*. LOUIS ne connoissoit pas encore son rival. Il en soupçonna le Marquis de *Richelieu*. La Reine-Mere lui envia cette consolation. Qu'il fut surpris & humilié quand elle lui prouva que ce rival heureux étoit un de ses valets * ! Mademoiselle d'*Argencour* fut oubliée : *Chamarante* ne fut puni que d'un coup d'œil : trait remarquable en ce tems, où l'on a vû un sujet puissant faire trembler un mari, auquel il avoit volé sa femme, ce mari se cacher pour se soustraire aux menaces d'un crédit injuste, & le public aprouver les craintes & les précautions de ce mari. Mais il est dans l'ordre, qu'un particulier se venge, & qu'un Roi de France pardonne.

Ce Prince revint difficilement des impressions, que cette avanture lui donna contre les femmes : il se défia toujours d'elles, il se défia toujours de lui-même. Il ne put acquérir cette certitude d'être aimé

* Lettres de *Patin*. Mémoires de *Montpensier*.

aimé indépendamment de ſa Couronne : certitude ſans laquelle il n'eſt point pour un Roi de bonheur en amour. Son valet de chambre lui gâta tous ſes plaiſirs.

CHAPITRE II.

Les Mancini.

LE Cardinal *Mazarin* avoit fait venir d'Italie ſes niéces, pour affermir ſon autorité par des alliances. Elles avoient toutes de l'eſprit, & furent bientôt les principaux ornemens de la Cour. A cet air de galanterie noble & fiére qu'*Anne d'Autriche* avoit aporté d'Eſpagne, elles joignirent les petites ruſes, la vivacité, la coquetterie, qui s'aſſortirent très-bien avec cette douceur, cette délicateſſe, cette liberté décente qui étoient déja en France.

LOUIS porta ſes vœux à l'ainée, fut écouté, n'eut pas le tems d'être heureux. *Mazarin* rompit ce premier penchant en la mariant au Comte de *Soiſſons*, pere du Prince *Eugene*. Cependant il y eut quelques rendez-vous à l'hôtel de Soiſſons, & même aſſez vifs.

LOUIS tomba dangereuſement malade.
MON-

MONSIEUR eut une nombreuſe Cour. Les femmes ſongerent à le gouverner : mais il gouta ſi peu de plaiſirs avec la Palatine, qui ſe chargea la premiére de les lui faire aimer, qu'il réſolut de n'obéir qu'à des hommes *. Le Comte de *Guiche*, preſque de même âge, beau, bien-fait, fort intrigant, s'en empara. Le Chevalier de *Lorraine* acheva de l'amollir. Madame de *Soiſſons* envoyoit ſavoir des nouvelles du Roi. *Marie Mancini* ſa ſœur, en alloit chercher elle-même. L'une attendoit la mort de ſon amant avec une fermeté qui reſſembloit à l'indifférence : l'autre la redoutoit comme le dernier des malheurs, & pleuroit amérement. Le Prince convaleſcent aprit les divers ſentimens des deux ſœurs, & aima celle qui l'aimoit **.

Marie Mancini, qui depuis épouſa le Connétable *Colonne*, n'étoit pas belle, mais avoit tant de graces, qu'on ne s'appercevoit point de la petiteſſe de ſes yeux, de la grandeur de ſa bouche, de la lividité de ſon teint. Il y avoit dans toutes ſes maniéres une vérité, une élégance, à laquelle on ne réſiſtoit pas, & dans ſon eſprit

* Mémoires de *Montpenſier*, Tome IV. p. 95.
** *Ibid.*

esprit cette force, cette hauteur si dangereuse dans la maitresse d'un Roi, quand elles ne sont pas affoiblies par l'amour & adoucies par les graces. LOUIS se rendit. Son cœur n'étoit pas occupé, & demandoit à l'être.

Le Cardinal feignant de desaprouver cette passion, en fut charmé parce qu'elle le laissoit maitre des affaires, & n'oublia rien pour l'entretenir. La Reine-Mere n'en fut point allarmée. Elle pensoit que le dégout étoit toujours inséparable de la laideur, & ne savoit pas que l'œuil s'y fait comme à la beauté, au lieu que l'esprit a des ressources toujours nouvelles. D'ailleurs elle voïoit que le Roi ne trouvoit de plaisir qu'auprès de *Mancini*: & elle n'avoit pas la force de priver de ses plaisirs un fils qu'elle respectoit, au point de décider une fois pour toutes, que dans les differends, qui surviendroient entre le Roi & le Duc *d'Anjou* qu'elle aimoit pourtant encore davantage, le Duc *d'Anjou* auroit toujours tort. Elle étoit rassurée par ses espions, qui lui disoient, que le Roi & Mademoiselle de *Mancini* emploioient à la lecture de vers, de romans, de comédies, ces heures précieuses, que d'autres amans auroient employées à en four-

fournir des ſujets. *Marie Mancini* lui enſeignoit l'Italien, lui aprenoit à lire, à penſer, à ſentir, & contribua plus à lui former l'eſprit que tous ſes précepteurs.

Inſenſiblement on s'aima davantage, quiqu'on ſe connut mieux. Et Madame de *Venelle* ſurprit l'Italienne prête à donner au Roi les premieres leçons du plaiſir. *Mazarin* voulut éteindre ces feux. Soit qu'ils fuſſent contraires à ſes vuës, ſoit qu'il eut pris ſa niece en averſion, ou qu'il eut deſſein de plaire à la Reine, & de la conſoler par ce petit ſacrifice du peu de part qu'il lui donnoit au gouvernement, il défendit anx deux amans de ſe voir. C'étoit leur inſpirer le deſir de ſe voir plus ſouvent encore. Ce qui n'étoit qu'un commerce innocent d'amitié de la part du Roi, & de coqueterie de la part de *Mancini*, devint une paſſion impétueuſe. *Mancini* avoit trop d'eſprit pour n'être pas intrigante, *Louis* trop de pouvoir pour obéir. Ils concerterent des rendez-vous, s'y attendrirent, & ſe jurerent un amour éternel. La Reine-Mere faiſoit ſes plaintes : le vieux Italien gênoit ſa niece : la niece indocile s'échapoit toujours : & le Roi la conſoloit des repro-

reproches qu'elle s'attiroit, pour être consolée encore.

Mazarin le laissoit languir dans l'oisiveté, l'amollissoit par les plaisirs. Ce Prince étoit né pour le travail : & son air sérieux le disoit assez. Eloigné des affaires, il s'en fit une importante de ses amours. *Marie Mancini*, avide de dominer, impatiente du joug, lui reprochoit souvent la contrainte où le tenoit cet oncle, haï de tous ses parens & de tous les François. Honteuse de voir en tutelle le Roi qu'elle aimoit, elle lui représentoit, que son Ministre & sa Mere ne cherchoient qu'à étendre la minorité & à le tenir dans une éternelle enfance : qu'il étoit tems de règner : & qu'elle l'aimeroit mille fois plus maître laborieux qu'esclave fainéant : » Que n'usés vous de vôtre pou» voir ? Vous obéissez à un prêtre, vous » qui pouvez faire trembler l'Europe ! un » coup d'autorité vous couvriroit de gloire : » c'est l'amour qui m'a fait votre sujette, » mais vous n'êtes pas digne de moi, si » si vous aimez à servir. Je vous aime » comme mes yeux : j'aime encore plus » votre gloire. En Italie du moins je ne » verrai pas mon amant gouverné en tout, » en tout contredit «.

C'est

C'eſt ainſi que l'amour portoit LOUIS à cette magnanimité qui déteſte la dépendance : c'eſt ainſi qu'il le préparoit à cette fermeté avec laquelle il retint, depuis, le timon du gouvernement : qui règne un moment règne toujours. Le mâle & l'heroïque de la niece rendoit *Mazarin* odieux : & les artifices de *Mazarin*, au lieu de détruire la nièce, la rendoient encore plus chère. Dans un moment de paſſion LOUIS promit à *Mancini* de l'épouſer : ces momens revinrent ſouvent : & ce ſerment fut mille fois répété. Peu s'en fallut que *Mancini* n'obtint l'exil du Cardinal. Un premier Miniſtre ne l'auroit point remplacé : la France eut été gouvernée par deux enfans : & peut-être la France n'en auroit été que mieux.

Mazarin n'avoit pas prévu que cette paſſion iroit ſi loin. Il avoit craint pour l'honneur de ſa nièce : il feignit de trembler pour la gloire de ſon Roi. Cependant il voïoit avec un ſecret plaiſir que ce mariage étoit poſſible : & la Reine-Mere dévina ſes ambitieuſes idées. Un jour qu'il eſſeïa de la ſonder là-deſſus, elle lui dît avec émotion : » ſi jamais mon » fils faiſoit cet affront à ſon ſang, je me » mettrois a la tête de tous les Ordres de

l'Etat

» l'Etat pour venger l'honneur de la Fa-
» mille Roïale. « *

Ces paroles firent trembler *Mazarin*, auquel il ne falloit que parler avec fermemeté. Ce Miniſtre auroit pu ſe venger cruellement de la France qui le déteſtoit, & dont il n'aimoit que l'argent & le Roi, en lui donnant une Reine de ſon ſang, s'il avoit eu plus de courage, & ſi les inquiétudes de l'avarice n'euſſent étouffé les mouvemens de l'ambition. *Richelieu* n'auroit pas héſité. Attiré par la grandeur même du crime, autant que par l'élévation attachée au ſuccès, il eut comblé l'eſpace immenſe qui eſt entre le Prince & la ſujette. *Mazarin* intimidé par les plaintes de la Reine, par les cris de la Cour, & par les murmures des Princes, voulut ſe faire un mérite de ce qui pour ſa petite ame étoit une néceſſité. Il éloigna ſes nièces. Le Roi eut beau pleurer, gémir, menacer, embraſſer ſes genoux, l'apeller ſon pere : elles partirent. Ce fut lors de cette ſéparation, que Mademoiſelle de *Mancini* dit à LOUIS ces paroles qui

* Voyez les Mémoires de Madame de *Motteville*. Ce trait eſt auſſi rapporté dans d'autres Mémoires du tems.

qui ſignifioient tant de choſes, & que *Racine* amena ſi heureuſement dans ſa Berenice. » Sire ! vous êtes Roi, vous pleurés, & je pars ! «

LOUIS ſéparé de ſa maitreſſe, ſentit toute la force de ſa paſſion, n'écouta point lee remontrances de la Reine, & ne voulut pas entendre parler de ſon mariage. *Mancini* revint de Brouage, à la priere d'*Anne d'Autriche*. Le Roi conſentit d'aller à Lyon voir Mademoiſelle de *Savoye*, pourvû que *Mancini* fut de ce voïage. *Marguerite* vint dans le cœur de la France préſenter une figure qui ne plut point, eſſuïer un refus ambigu, donner de la jalouſie à l'Eſpagne & de l'humeur à Mademoiſelle de *Montpenſier*. Dès que *Mancini* aperçut la Princeſſe, » n'êtes-vous pas » honteux, dit-elle au Roi, de venir chercher ſi loin une ſi laide femme ? » La Princeſſe, voïant que les propoſitions de *Pignatelli* & les artifices de *Mancini* l'excluroient du trône, voulut du moins donner une idée de ce qu'elle auroit fait, ſi elle y fut montée : » ſi j'étois Reine, dit- » elle à Mademoiſelle, mon mari me dé- » feroit de tout ce qui auroit le malheur » de me déplaire : on ne m'aimeroit pas » en vain : on ne me déplairoit pas impu-

» nément. Eh! mon Dieu! répondit *Ma-*
» *demoiſelle* épouvantée, que direz-vous,
» que ferez-vous donc, quand vous re-
» gnerés? *

L'Infante ſi ſouvent propoſée le fut enfin ſérieuſement comme le lien des deux Couronnes. Le Roi ne l'accepta point. La Cour de Savoye partit de Lyon avec une promeſſe conditionelle de mariage. *Mazarin*, sûr deſormais de ſon aſcendant, entra en négociation. Peu à peu le Roi ouvrit les yeux. L'abſence, qui guérit les jeunes gens, & bleſſe plus profondément les vieillards, fit ce que la raiſon n'avoit pu faire. On lut la lettre du Cardinal, qui reprochoit ſans ceſſe de renoncer à l'avantage d'être le plus grand Roi du monde, pour vivre deshonoré auprès de *Mancini*. Le Cardinal rapellant tous les ſervices qu'il avoit rendus à ce Roïaume, que réellement il avoit failli ruiner, tous les périls dont il avoit tiré le Roi par ſes conſeils, après l'y avoir engagé par ſes deſpotiques petiteſſes, menaçoit de tout quitter & de ſe retirer en Italie: menace inſolente, qui ſembloit dire, que *Mazarin* avoit tellement embrouillé les affaires, que

* Mém. de *Montp.* T. IV. p. 145.

que lui ſeul en avoit le fil. Cependant les lettres du Miniſtre déterminerent le Roi à conſentir qu'on le mariât avec l'Infante.

Cette Princeſſe ne manquoit pas de beauté. Elle avoit l'air noble, les yeux beaux, le tein fort blanc : mais rien de touchant, rien d'animé. Sa bonté lui gagna tous les cœurs, hormis celui qui lui étoit le plus nèceſſaire. Elle n'eut point l'ambition de gouverner, quoi qu'elle n'en eut pas la capacité. Elle ne s'occupa que de l'amour de Dieu & de l'indifférence du Roi, ſans murmurer contre le Créateur, & ſans ſe plaindre de la créature.

CHAPITRE III.

La Valliere.

A MADAME LA DUCHESSE DE B...

Madame, *je vous offre* la Valliere, *parce que vous l'avez embellie : je la redonne au public, parce que les traits que vous avez ajoutez lui plairont, & que ceux que vous avez laiſſez vous ont plu.*

LOUIS avoit pour la Reine tous les égards que méritoit ſa vertu. Mais

il ſe plaiſoit beaucoup plus dans la ſocié-té de *Madame.* C'étoit *Henriette* d'Angleterre, ſœur de *Charles* ſecond. Sa beuté réguliere ſurprenoit tous ceux qui ne lui avoient vu dans l'enfance que de la laideur & des graces. Si ſa taille eut été parfaite, c'eut été le chef-d'œuvre de la nature. Sa converſation avoit mille agrémens: ſon eſprit étoit enrichi de la lecture des meilleurs livres: quoique déli-cat & naturel, ſon gout étoit ſur & fin: ſon humeur égale, charmante, telle qu'il la faut pour regner ſur des François. Quoiqu'elle touchât au premier trône du monde, on voïoit à ſes perfections qu'elle avoit été nourrie dans le ſein du malheur: avec tout cela, le deſir & le talent de plaire.

MADAME s'ennuïoit autant avec MONSIEUR que le Roi avec la Reine. Ils ſe confiérent leurs dégouts, & ſe virent pour les ſoulager. Ce ne fut d'abord que par reſſource: enſuite un ſentiment plus tendre reſſerra leur intelligence. Il y eut de petites fêtes données: on s'écrivit des billets très-galans: on s'envoïa des vers: on ſe promena dans les bois: on s'y égara peut-être: les Courtiſans cauſerent: la Reine-Mere gronda: MONSIEUR ſe plaignit: la

Reine pleura : la desunion se mit dans la Famille Roïale.

LOUIS étoit trop honnête homme pour ravir la femme de son frere : il s'abstint de voir si souvent MADAME. Mais il n'étoit pas assés vertueux, assés maitre de lui même pour vivre sans quelque passion : il chercha à donner son cœur.

Une jeune fille de MADAME fut touchée de cette taille majestueuse, de ce son de voix noble & insinuant, de cette phisionomie de héros, de cette régularité de traits, qui faisoient du Roi l'homme le plus aimable de sa Cour. Elle l'avoit sans cesse devant les yeux, & se plaisoit à nourrir en secret le feu qui consumoit son cœur. Que n'étoit-elle Princesse ? que n'avoit-elle des couronnes à lui offrir ? pourquoi le ciel l'avoit-il placé sur le trône ? ah ! s'il étoit berger, disoit-elle ! si au lieu d'un sceptre il n'avoit pour tout bien que cette houlette qu'il portoit hier à cette fête, où mes yeux ne virent que lui ! Mais quel injuste souhait ! est-il de mortel plus digne de regner ?

Une de ces belles nuits, si propres à la rêverie, l'invita à prendre le frais avec trois de ses compagnes. Le Roi qui se promenoit avec quelques Courtisans, les

vit entrer dans le bois. On décida unanimement, que l'amour les y conduisoit : on les suivit : on s'étoit trompé : elles n'avoient rien promis à l'amour.

Elles s'assirent. Le Roi dît à sa suite de s'éloigner, s'aprocha doucement, & se cacha avec *Beringhen* derriere un gros arbre, d'où il pouvoit tout entendre sans être vu : qu'entendit-il ? des exclamations sur le ballet : quel étoit le plus aimable de ceux qui y avoient dansé ? les suffrages se partagerent : l'une se déclaroit pour le Marquis d'*Alincour* *, l'autre pour M. d'*Armagnac* †, celle-ci pour le Comte de *Guiche* : enfin elles passerent en revue tous les Seigneurs de la Cour : & aucune ne parla du Roi. Heureusement il y avoit une qui n'avoit rien dit. Ses compagnes lui en firent des reproches : elle ne répondit que par un silence dédaigneux. Elles la presserent de s'expliquer : helas ! dit-elle en laissant échaper un soupir, est-il possible qu'on puisse voir ces hommes, quand ils sont auprès du Roi ? Il faut donc, s'écrierent-elles, il faut donc être Roi pour vous plaire ! Non, répondit-

* Le Maréchal de *Villeroi*, dernier mort.
† M. *le Grand*, pere du feu Prince *Charles*.

dit-elle, la couronne n'ajoute rien aux charmes de ſa perſonne : elle en diminue même le danger : il ſeroit trop redoutable pour un cœur ſenſible, s'il n'étoit pas Roi : mais au moins il dégoute de tout ce qui n'eſt pas lui.

Beringhen s'aperçut de l'impreſſion que ces paroles faiſoient ſur le Roi. Ce Prince ſentit tout le charme d'être aimé pour lui-même : & l'amour propre prépara ſon cœur à l'amour. Cet aveu ſimple, naturel, dépouillé des artifices que toutes les femmes de ſa Cour emploïoient pour l'engager, fut le trait dont l'amour ſe ſervit pour ſe le ſoumettre.

Rempli de ſon bonheur, délivré de l'incertitude qui trouble les plaiſirs des Rois, il ſe retira & défendit à *Beringhen* de parler de cette avanture. *Beringhen* prévit qu'elle auroit des ſuites, & fit ſon plan.

Le Roi s'occupa toute la nuit de ce qu'il avoit entendu : ce ſon de voix charmant, qui lui avoit adjugé la préference ſur tous les mortels, frapoit encore ſes oreilles, & ſe faiſoit entendre à ſon cœur. Sûr, qu'il aimoit celle qui l'avoit couronné, affligé de n'avoir pû la reconnoitre dans l'obſcurité de la nuit, impatient

de fixer ſes ſentimens, il courut chez MADAME. Il vit paſſer Mademoiſelle de *Tonne-charante : Beringhen* lui dît : ſi c'étoit elle ? Ce n'eſt point elle que j'aime, répondit LOUIS.

Au premier regard furtif jetté ſur les filles, il aperçut parmi elles une phiſionomie noble, douce, ſi intéreſſante, qu'il ſouhaita lui devoir ce qu'il avoit entendu la nuit précédente. Il lui adreſſa la parole. La modeſtie & l'embarras lui prêterent de nouveaux charmes. Avec quelle joie reconnut-il ſa voix ? Sa paſſion en devint plus vive. Il ſeroit tombé à ſes genoux : mais il craignoit la Reine ſa mere : il reſpectoit ſa femme & ne vouloit pas l'affliger : il redoutoit MADAME dont il connoiſſoit la jalouſie : enfin il aimoit.

Ce n'étoit pas une beauté parfaite : mais elle étoit ſi aimable, qu'on croiroit volontiers qu'elle fit naître à *La Fontaine* l'idée de ce vers,

Et la grace plus belle encor que la beauté.

Un air galant répandu ſur toute ſa perſonne, un agrément inexprimable dans ſes moindres mouvemens, & tel qu'on ne pouvoit s'en défendre : les plus beaux cheveux du monde, quoique d'une couleur aſſez

aſſez commune : les yeux d'un bleu brun, d'un brillant infini : de longues paupieres noires en adouciſſoient l'éclat, & leur donnoient un regard ſi doux, ſi tendre, & en même tems ſi modeſte, qu'il gagnoit à la fois le cœur & l'eſtime : la taille ſans défaut : le viſage un peu long : la bouche pas aſſez petite, mais d'une fraicheur ſinguliere : le rire agreable, le ſourire fin : le tein paſſable : peu de gorge : les mains, les bras parfaits *. Tous les détails n'étoient pas avantageux : l'enſemble ne permettoit pas de s'en apercevoir †.

Son ame étoit encore plus belle : ſon caractere étoit vrai : point de caprice dans l'humeur : point de foibleſſes dans l'eſprit : un cœur fait pour aimer & incapable de toute autre paſſion : un gout exquis ſur tout ce qui apartenoit au ſentiment, & ne connoiſſant point cette partie de l'eſprit qui en eſt le fléau.

* Ceci n'eſt point un portrait d'imagination. Voyez les Mémoires de Mlle. de *Montpenſier*, & ceux de Madame de *Motteville*, les Gaules amoureuſes de *Buſſy*, & tous les portraits originaux de Madame de *la Valliére*.

† Voyez les Mémoires de l'Abbé de *Choiſy* : il l'avoit connuë particuliérement : » nous avons, dit-il, » joüé enſemble plus de cent fois à colin-» maillard, & à cligne-muſette.

La médiocrité de sa fortune, un troisiéme mariage de sa mere lui ôtant toute espérance d'établissement propre à satisfaire cette ame délicate, elle s'étoit vuë enfin forcée à ne pas rebuter absolument la passion prodigieuse, qu'elle avoit inspirée à un homme de condition de Normandie, Officier dans les Gardes Françoises. Il soupiroit depuis trois ans. Il demandoit à l'épouser. Elle lui devoit de la reconnoissance. Mais son cœur se refusant à tout autre sentiment, elle ne pouvoit se résoudre à lui donner la main. Cependant ses parens, ses amis, son gout pour la retraite, l'avoient presque déterminée à ce mariage.

Telle étoit celle, dont le Roi devint amoureux: telle étoit Mademoiselle de *la Valliere* *. Je ne dis rien de ses aïeux, n'y aïant rien en elle de plus illustre qu'elle-même.

Les assiduités du Roi chez *Madame* recommencerent. *Henriette* en fut flattée: mais elle s'apperçut bientôt qu'elle n'en étoit

* *Louise Françoise de la Baume le Blanc* née le 6. Août 1644., fille d'honneur de *Madame* en 1662. En 1655., *Françoise le Prevot*, sa mére, épousa en troisiémes noces *Jacques de Courtavel*, Marquis de *St. Remy*.

étoit pas l'objet. Elle chercha sa rivale, ne la trouva point, & fit tomber sur toutes les femmes de sa Cour les inquiétudes de sa soupçoneuse jalousie.

Le filles d'honneur publierent le gout de *la Valliere* pour le Roi. MADAME n'y fit pas d'attention : La Reine-Mere dît que c'étoit la naïveté d'un cœur gâté par la lecture des Romans Espagnols. Les Courtisans en firent des railleries. Le Comte de *Guiche*, voïant paroitre *la Valliere*, lui dît: » ah! vous voila donc, la belle » aux yeux mourans « ! Elle fut déconcertée : & le Roi rougît. Le premier sentiment du Roi fut vertueux. Il voulut la marier à un des plus riches Seigneurs de sa Cour, & le dit au Comte de *Guiche* : » mon ami, répondit le Comte, » aime » les belles personnes. Hé bien ! je l'éle- » verai si haut, répondit LOUIS, qu'elle » paroîtra belle aux plus délicats. »

Le Roi, timide encore, cachoit avec soin une passion qui pouvoit être traversée: Mais il faloit du moins en instruire celle qui l'avoit fait naître : cela n'étoit pas difficile. Un heureux hazard servit son amour. Toute la Cour étoit à la promenade dans le parc de Vincennes: la pluïe sembla menager un tête-à-tête à LOUIS:

tout se dispersa : chacun courut chercher un abri : les deux amans resterent les derniers, *la Valliere*, parce qu'elle étoit boiteuse, LOUIS, parce qu'on ne va jamais plus vîte que ce qu'on aime:

Le Roi offrit la main à Mademoiselle de *la Valliere*. D'abord interdit par la timidité d'une véritable passion, ensuite enhardi par la certitude d'être aimé, il exprima tout l'amour dont il étoit pénétré. Il lui avoit promis de la conduire par le chemin le plus court : mais il s'oublia si bien, qu'il resta une heure avec elle le chapeau à la main, la pluïe sur la tête.

Il lui en avoit trop dit pour n'être pas en droit de lui écrire. *Beringhen* fut chargé de plusiers lettres. On n'y faisoit pas de réponse. Le Roi fut si pressant, qu'enfin on se détermina à lui en faire une. *Benserade*, homme de Cour, quoique bel-esprit, trouva *la Valliere* méditant cette réponse, & lui fit la guerre sur son air rêveur. » Je cherche, » lui dit elle, « » comment il faudroit écrire à quelqu'un » à qui l'on ne voudroit pas donner d'es- » pérance, mais aussi qu'on ne voudroit » pas affliger «. *Benserade* jugea de la disposition de son cœur, & lui fit sur le champ

champ une lettre qui disoit & qui ne disoit pas, qui ne promettoit rien, & qui se rétractoit comme si elle avoit promis beaucoup.

Mademoiselle de *la Valliere* la copia: elle y ajouta du respect que *Benserade* n'y avoit pas mis, & un peu de tendresse que son cœur la força d'y mettre.

Cette lettre enchanta LOUIS. Ce n'étoit pas assez, que sa maitresse fut tendre: elle étoit encore spirituelle. Il se reprocha bien d'avoir douté de l'esprit d'une personne, qui en avoit un si délicat.

Les deux amans se voïoient tous les jours chez MADAME, & n'osoient se parler. Seulement ils permettoient à leurs yeux l'expression de leurs sentimens, & ces conversations muettes qu'eux seuls entendoient, mais dont deux cœurs qui cherchent à s'unir ne sont jamais satisfaits.

LOUIS avoit à dire à *la Valliere* quelque chose, que des regards ne pouvoient bien exprimer: il vouloit lui apprendre qu'il préparoit une fête dont elle seroit l'unique objet. Il avoit là-dessus des idées, qui lui sembloient devoir être exprimées en vers. Il a recours à la Muse de *Benserade* qui lui compose une épitre très élégante, moitié vers, moitié prose. L'a-

mour

mour perſuade à Mademoiſelle de *la Valliere*, que ce commerce n'eſt qu'un jeu d'eſprit.

Pour ſoutenir l'idée que ſa premiere lettre avoit donné du ſien, elle cherche *Benſerade*, & le prie d'aller chez elle ſur le ſoir, lui recommandant de faire en ſorte de n'être pas apperçu. *Benſerade* étoit aimable & avantageux : il avoit eu quelques proſpérités : *la Valliere* pouvoit avoir une idée : il va chez elle comme à un rendez-vous. Pénétré de ſon bonheur, il ſe jette, en entrant, à ſes genoux ; ce bonheur eſt ſi grand qu'il a peine à le croire. » Hé, » non, ce n'eſt pas cela, » lui dit Mademoiſelle de *la Valliere* en le relevant : » » Il s'agit d'une réponſe. » Elle lui montre ſon épître. *Benſerade* devient le confident des deux amans, ſans que l'un ni l'autre s'en doutent : il exprime leurs ſentimens, les brouïlle, les reconcilie, les éloigne, les raproche à ſon gré.

La Reine-Mere faiſoit tous les ſoirs des lotteries : elle en donnoit les billets aux Courtiſans : & ces dons marquoient la faveur.

Le Roi gagne des braſſelets d'un grand prix : tout le monde les admire, à qui ſeront-ils offerts ? la Reine les regarde

avec

avec eſpérance : *Madame* les attend ſans empreſſement. Mademoiſelle de *la Vallière* s'étoit retirée dans un coin, où elle ſe plaçoit ordinairement, pour s'enyvrer du plaiſir de voir le Roi, ſans être remarquée de perſonne. LOUIS s'approche d'elle, & lui préſente les braſſelets : » ils ſont fort beaux », dit-elle en baiſſant les yeux, & faiſant un mouvement pour les lui rendre, » &, reprit le Roi, » en de trop belles mains, pour » rentrer jamais dans les miennes ». *La Valliere* rougit. *Madame* pâlit. La Reine-Mere annonça de l'inquiétude, & la Cour ſa ſurpriſe par ſon ſilence.

Henriette, furieuſe d'une préférence ſi marquée, jettoit des regards terribles ſur *la Valliere*, la faiſoit obſerver de près, l'obſervoit elle-même, ne découvroit rien, & n'étoit pas moins irritée de la trouver innocente que de trouver le Roi infidéle. Les braſſelets avoient mis en feu toute la Cour : on avoit les yeux ouverts, pour voir à laquelle des deux demeureroit la victoire : mais tout le monde ſe taiſoit. Il n'étoit déja plus permis de parler.

Le Roi menoit ſouvent les Dames à la chaſſe, & prenoit plaiſir à les voir vétues en cet habit d'amazone, dont la Reine

Chriſ-

Chriſtine avoit introduit la mode en France & en Italie. La taille élégante & riche de Mademoiſelle de *la Valliere* brilloit beaucoup en cet habit : elle faiſoit tout le plaiſir de ces parties. *Henriette*, qui en étoit toujours le prétexte, les rompoit ſouvent. Son orgueil ne s'accoutumoit point à faire ſervir ſa beauté à relever celle d'une autre.

L'amour de LOUIS & de *la Vallière* augmentoit tous les jours : mais les moyens de ſe le dire diminuoient par la vigilance, avec laquelle ils étoient obſervés. L'amour les ſervit encore : il enſeigna au Roi un nouveau chemin ſur ces plombs qui bordent les toits des maiſons roïales, & ſur leſquels donnoit l'appartement de Mademoiſelle d'*Artigny* *, attenant celui de Mademoiſelle de *la Valliere*. *Beringhen* eſt député à Mademoiſelle d'*Artigny*, qui, ne pouvant être maitreſſe, ſe trouve fort honorée d'être confidente, & promet d'introduire le Roi, le ſoir même, dans la chambre de ſon amie.

Mademoiſelle de *la Valliere*, dans un des-

* Le Roi la récompenſa de ſa fidélité, la dotta richement, & la maria en 1666. avec le Comte *du Roule*.

deshabillé leger, s'étoit jettée ſur un fauteuil. Là, elle penſoit à loiſir à ſon amant. Souvent le jour la retrouvoir aſſiſe dans une chaiſe, accoudée ſur une table, l'œil fixe, l'ame attachée au même objet, dans l'extaſe de l'amour. Uniquement occupée du Roi, peut-être ſe plaignoit-elle en ce moment de la vigilance des eſpions d'*Henriette*, & de la ſévérité de la Reine-Mere. Un bruit léger la tire de ſa rêverie: elle recule de ſurpriſe & d'effroi: LOUIS tombe à ſes genoux. Elle veut s'enfuir: il l'arrête. Elle menace: il l'apaiſe. Elle pleure: il eſſuye ſes larmes. Elle murmure contre la perfidie de d'*Artigny*: il l'engage à lui pardonner. Elle craint la témérité d'un amant: il la raſſure par les ſermens d'un Roi. Elle le prie de ſe retirer: il obéit. L'amour le ramene, l'amour lui permet enfin quelques momens d'entretien.

Ce fut alors que LOUIS crut pouvoir lui apprendre, qu'il avoit été témoin d'une converſation qu'elle avoit eüe dans le parc: il lui rapelle la nuit, le jour; une nuit, un jour dont il conſervera éternellement la mémoire.

La Valliere ſe croit perduë, puiſque le Roi ſait ſa paſſion: que ne peut la

vertu?

vertu ? elle donne un autre ſens à ſes paroles. Mais elle ſe défend en vain : l'artifice n'eſt point fait pour elle : ſon cœur la trahit. LOUIS a la cruauté d'en exiger un aveu formel : il l'obtient. Il démêle dans ſes yeux, qu'elle rend grace au hazard d'avoir révélé ſon ſecret, ſans que la vertu ait aucun reproche à lui faire. Le reſpect du Roi fut la preuve de ſon amour : preuve ſi peu connuë, parce qu'il y a ſi peu de cœurs qui aiment !

L'aurore alloit ſurprendre les deux amans, lorſque Mademoiſelle d'*Artigny* vint les prier de ſe ſéparer. LOUIS, cent fois plus amoureux depuis cet entretien, fut enchanté de cette ſimplicité, de cette innocence, de ces graces modeſtes, mille fois plus dangereuſes que ces beautez réguliéres qu'on admire. Deux cœurs faits pour s'aimer ne s'aimerent jamais de meilleure foi. Le Roi mit dans ce commerce tout ce que ſon ame avoit de grand & de paſſionné : *la Valliere*, tout ce que la ſienne avoit de délicat & de tendre.

La jalouſie vint accroitre leur bonheur. Le Roi danſa avec Mademoiſelle *de Pons*, & eut des bontés pour elle : ce n'étoient que des attentions : c'en étoit trop pour ne pas allarmer *la Valliere*. Dans un de ces

tête-à-tête que d'*Artigny* leur ménageoit, *la Valliere* se plaignit; & se plaignit, non avec l'emportement du soupçon & du caprice, mais avec la douceur & le desintéressement de l'amour. LOUIS l'assura, que les maniéres libres de Mademoiselle *de Pons* lui déplaisoient : qu'il lui avoit marqué des préférences pour modérer le zéle de la Reine : & qu'il n'avoit feint cette passion, qu'afin d'en faire respecter une véritable. Cet éclaircissement fit disparoitre la jalousie : on s'aima mille fois plus : on se le répéta mille fois.

Le Roi alloit tous les jours chez MADAME, ne l'entretenoit que de bagatelles indifférentes, la faisoit mourir de dépit, & séchoit lui-même d'ennui. *La Valliere* l'avoit condamné à cette contrainte, & conjuré de laisser encore à *Henriette* sa derniere erreur. »Je n'ai point l'art de »dissimuler à ce point,» avoit répondu le Roi : »mais si je vous en priois? « lui dit *la Valliere*.

Les rendez-vous furent fréquens. Le Roi en sortit toujours plus épris, parce que Mademoiselle de *la Valliere* y fut toujours sage. Il lui fut tous les jours plus aisé de l'être, comme il l'étoit moins à LOUIS.

On

On aprit par des eſpions, qu'un homme de bonne mine avoit été vu ſur les plombs. La Ducheſſe de *Navailles*, conſeillée par un prêtre, & par ſon mari, l'homme de la Cour le plus dur & le plus vertueux, fit poſer une grille aux fenêtres de *la Valliere* & de ſa confidente, pour empêcher toute communication avec l'apartement des filles. *La Valliere* fut infiniment ſenſible à cet affront qui la déſignoit, ou qui du moins partageoit les ſoupçons entre elle & *d'Artigny*, trop peu aimable pour qu'ils ne ſe réuniſſent pas tous contre elle. Le lendemain, toutes les fenêtres des filles d'honneur furent grillées.

Le Roi fit de grandes menaces: tout trembla: la Ducheſſe de *Navailles* ſoutint ſeule qu'elle avoit fait ſon devoir. La Reine-Mere adoucit le Roi, & lui parla ſi à propos, avec tant de douceur, tant de bon ſens, qu'elle toucha ſon cœur. Il gémit, il ſoupira: mais enfin il vainquit.

Il ſe confeſſa & pria la Reine de lui prêter ſon oratoire, afin que perſonne ne le ſut: tel eſt l'empire de l'amour! il nous fait rougir de nos devoirs. Le ſoir même, il s'aprocha de la Ducheſſe de *Navailles*, lui tendit la main, & d'un air favorable & doux lui demanda la paix.

La

La Comteſſe de *Soiſſons* n'aimoit point Mademoiſelle de *la Valliere :* il lui ſembloit qu'elle lui avoit dérobé les reſtes du cœur du Roi. L'ambition, l'amour, la jalouſie, ces trois puiſſans reſſorts de l'ame, agitoient violemment la ſienne. Elle eſſéia d'expoſer Mademoiſelle de *la Motte-Houdancour* aux yeux du Roi, avec deſſein de reprendre par cette voie quelque part à ſes ſecrets. Le Roi tomba dans le piege : mais il n'y fut pas long-tems retenu. Cette aparence d'amour ne fut qu'un éclair *. Il revint vite à *la Valliere*, & ſe dégagea pour toujours des liens de la Comteſſe de *Soiſſons*, qui le tourmentoit ſans ceſſe, préciſément parce qu'elle avoit aimé.

Tandis que LOUIS ſe rendoit coupable, au moins de diſtraction, *la Valliere* réſiſtoit aux offres les plus ſéduiſantes pour un autre cœur que le ſien. *Fouquet*, qui avoit le grand art d'uſer ſi noblement d'une grande fortune, ſoupiroit pour elle : ce Surintendant, trop riche & trop vain pour

* Mademoiſelle de *la Motte* ſe punit de ſa facilité en ſe retirant à Chaillot : elle y vécut dans la pratique des bonnes œuvres : en 1691. elle vint à Saint-Cyr avec la révérende mere *Priolo*, choiſie pour perfectionner l'etabliſſement de cette Communauté.

pour croire à la vertu des femmes, avoit évalué celle de Mademoiselle de *la Valliere* à cinquante mille écus. Le mépris le plus vrai fut le prix de cette proposition. *Fouquet* vit que, si les plaisirs s'achetent, les sentimens ne s'achetent pas. Il ignoroit son rival: tant le secret étoit gardé avec exactitude! LOUIS n'ignora point ses offres, & ne lui pardonna pas d'avoir osé jetter un œuil téméraire sur une personne, dont la plus légere faveur étoit pour le plus grand Roi du monde le bonheur suprême. LOUIS n'imaginoit pas sa chute possible: *Fouquet* l'avoit crue aisée.

Les égards que le Roi s'étoit prescrits pour la Reine lui défendoient l'entrée de l'appartement des filles d'honneur. Il ne trouva, pour entretenir Mademoiselle de *la Valliere*, qu'une fente d'une cloison d'ais de sapin. Aussi gênez que Pirame & Thisbé, ils se disoient les mêmes choses.

Madame de *Navailles* en fut instruite: les premiers actes de sa vertu bruïante lui avoient fait honneur: elle voulut s'acquerir une nouvelle gloire en suscitant de nouveaux obstacles: elle fit fermer cette fente, & rompit un tête-à-tête, dont les

suites

ſuites pouvoient être ſi dangereuſes.

Le Roi très capable de ſe contraindre lui-même, incapable de ſouffrir d'être contraint, auroit exilé le Duc & la Ducheſſe de *Navailles*, ſi ſa mere ne lui eut repréſenté, qu'un coup d'éclat inſtruiroit la Reine, qu'il étoit bon de laiſſer dans l'incertitude, & dont il faloit ménager la ſenſibilité, du moins à cauſe du fruit qu'elle portoit dans ſon ſein. Ce ſecret devint la grande affaire de la Cour, & fut gardé, comme tant d'autres, avec un ſi grand ſoin, que la ſeule perſonne, qui avoit intérêt à le ſavoir, ne le ſçut pas.

Il eſt vrai, que Mademoiſelle de *la Valliere* uſoit de précautions infinies. Que ne faiſoit-elle pas pour deſarmer MADAME, pour faire oublier les braſſelets? Mais cette Princeſſe ſe ſervoit de ſa ſoumiſſion même pour l'humilier davantage. Le Roi voïoit ſouvent *la Valliere* fondant en pleurs: & elle n'étoit jamais plus belle, que lorſque l'affliction venoit rendre encore plus touchant cet air de langueur qui lui étoit naturel.

Le Roi avoit des ménagemens, dont un particulier auroit à peine été capable. Par conſidération pour la Reine, par tendreſſe pour *la Valliere*, il envelopoit ſous des

des fictions ingénieuses le secret de son cœur. *La Valliere* jouïssoit confonduë dans la foule, de fêtes qui n'étoient que pour elle.

La Reine eut pourtant quelques soupçons : ses plaintes ne ramenent point un infidele : elle s'en abstint, & ne dit que ce mot à une de ses femmes : » cette » grande fille que voilà, c'est celle que le » Roi aime : les cruels enfans ! «

Le zèle des *Navailles*, la mauvaise humeur de MADAME, les intrigues du Comte de *Guiche*, les tracasseries de la Duchesse de *Valentinois* obligerent le Roi de s'affranchir de la contrainte du mystere.

Mademoiselle de *la Valliere* pleura beaucoup. Etre maitresse de quelqu'un, maitresse d'un Roi, être citée pour telle, la seule idée la faisoit frémir. L'orgueil, la prudence, la vertu, ces trois puissans apuis de la sagesse, soutenoient encore la sienne, & mettoient des bornes à son amour : elle s'éloigna depuis de ces bornes : mais elle ne les franchît jamais.

Avec les ames tendres, la vertu a encore des ressources, même au milieu de la passion. Une de ses parentes réveilla en elle ces sentimens de Religion, que le

le délire de l'amour avoit assoupis. Elle l'engagea par ses conseils à préférer l'honneur à la fortune, à sacrifier ses sentimens à son devoir. Mais où fuir? où se retirer, sans biens, sans protection, sans ressource? Partagée entre Dieu & le monde, elle balançoit entre ce qu'elle devoit au Roi & ce qu'elle se devoit à elle-même. Sa gloire lui conseilloit la fuite : sa tendresse arrêtoit ses pas. De nouveaux dégouts la déterminérent. Elle eut le courage d'aller s'enfermer à Chaillot, où elle se proposoit de vivre inconnuë, loin du monde & de l'amour.

Le Roi demande sa maitresse, fait trembler ceux qu'il soupçonne de la lui avoir ravie, apprend qu'elle est à Chaillot, quitte brusquement les Ambassadeurs d'Espagne, selle lui-même un cheval, part accompagné d'un seul page *, demande à entretenir *la Valliere*, est refusé, menace de tout si elle ne lui est renduë, la voit, l'adore, la fléchit, la ramene en triomphe, & ordonne à sa Cour d'estimer ce qu'il aime. » Vous n'êtes guére maître de » vous-même », dit la Reine-Mere à son fils. » Si je ne le suis de moi, répondit LOUIS,

* Luzancy.

LOUIS, » je le ferai de ceux qui m'ou-
» tragent.

A cette nouvelle, *Madame* tonna avec tout l'emportement de la femme de la Cour, la premiére en beauté, la seconde en grandeur : » me préférer une petite » créature, laide & boiteuse! la servante » à la maitresse! une bourgeoise de Tours » à la fille, à la sœur d'un Roi »! LOUIS dit à *Madame*, qu'il la prioit de considérer Mademoiselle de *la Valliere* comme une fille qui lui étoit plus chere que la vie. Oui, répondit *Henriette* avec un sourire amer, je la traiterai comme une une fille à vous. Quoi? dit-il avec émotion, parce que je l'aime, il faut que toute la France la haïsse!

La Valliere ne retourna plus chez *Madame*. Mais pour sauver les apparences, & pour ôter tout soupçon à la Reine, on lui donna un appartement, par lequel il falloit que cette Princesse passât pour aller à la Messe.

La Reine-Mere crut que la Religion pourroit ramener le Roi. A sa priére, le Pere *Annat* lui représenta fortement ses devoirs, & le menaça de quitter la Cour. Sur le champ, le Roi lui donne son congé. Le Confesseur plie : LOUIS est ferme.

Le lendemain deux Jésuites parurent au lever : tandis que le Roi faisoit sa priére du matin, l'un dit : » il faut convenir, » mon Pere, que le Pere *Annat* a été » trop loin : cela est vrai, mon Pere, répondit l'autre. *Annat* fut remplacé par un homme, qui crut qu'avec les Rois il ne faut point hâter le moment de la Grace.

LOUIS vit *la Vallière* avec assiduité, dès qu'il put la voir sans gêne. Il fut heureux, après plus d'un an de résistance & de combats.

Elle portoit dans son sein des preuves de sa foiblesse : mais elle les cacha avec tant de soin, que la Cour ne les apperçut pas, & que la Reine ne la soupçonna point.

Heureusement, son terme vint à minuit. LOUIS fut présent aux couches, aida les médecins, partagea les douleurs en pere & en amant, craignit que sa maitresse n'eut été empoisonnée, dit à deux Dames : » prenez tout ce que j'ai, mais » laissez-la moi » : reçut le premier l'enfant dans ses bras, & n'en fut que plus épris de la mere.

Cependant midi sonnoit. La Reine alloit passer pour entendre la Messe. Elle

entre, elle voit l'appartement garni de tubereuſes, de fleurs d'orange, & d'autres odeurs mortelles aux femmes en couche : expédient terrible, mais dont *la Valliere* étoit à peine contente.

On dit à la Reine, que *la Valliere* avoit été, toute la nuit, tourmentée d'une violente colique : la Reine avec une jupe parfumée de peaux d'Eſpagne, approche du lit de la malade, & lui parle avec bonté ſur ſon état.

Le bruit ſe répand à la Cour, que *la Valliere* eſt accouchée. La Reine le détruit elle-même en contant ce qu'elle a vu. Le lendemain, *la Valliere*, aimant mieux mourir que de laiſſer ſoupçonner ſa fragilité, ſe leve, s'habille, & reçoit la Reine, au moment qu'elle va à la Meſſe & qu'elle en ſort.

Ce ſecret étoit l'unique conſolation de *la Valliere*. Madame de *Soiſſons* la lui ravit. Elle avoit chez elle la fille d'un avocat, jeune & jolie, dont elle faiſoit ſes délices, & qu'elle deſtinoit au Roi. Mademoiſelle de *la Valliere* ayant un jour paſſé devant cette fille, ſans la ſaluer, la Comteſſe dit aſſez haut à Madame de *Vantadour* : » Je ſavois bien que *la Valliere* » étoit boiteuſe : je ne ſavois pas qu'elle

» fût

» fût aveugle ». *La Valliere* s'en plaignit au Roi, qui défendit le Louvre à Madame de *Soiſſons*. » Nous ſaurons du moins, dit la Comteſſe irritée, » qui nous devons » adorer : & il faudra que le Roi renonce » à *la Valliere*, ou qu'il deshonore par un » aveu public cette fille à ſcrupules ».

Elle écrivit, de concert avec le Marquis de *Vardes* ſon amant, & le Comte de *Guiche* amant de *Madame*, une lettre ſuppoſée, par laquelle le Roi d'Eſpagne inſtruiſoit ſa fille de ce qu'elle devoit toujours ignorer. On la gliſſa dans le lit de la Reine. La *Molina*, une de ſes femmes, la trouva & la remit au Roi. Cette lettre troubla la paix de la famille Royale : elle étoit écrite en mauvais Eſpagnol : on reconnut l'impoſture. Le Roi la fit voir à *Vardes* qui l'avoit compoſée, & au Comte de *Guiche* qui l'avoit écrite : il leur recommanda d'en découvrir l'auteur. Ils trembloient pour leur maitreſſe & pour eux : ils donnerent des ſoupçons contre Monſieur le Prince, & contre Mademoiſelle de *Montpenſier*. Enfin ils les fixerent ſur Monſieur & Madame de *Navailles*, qui furent diſgraciés malgré les proteſtations de leur innocence, malgré les inſtances & les pleurs de *la Valliere*.

Le Roi, forcé par la méchanceté de ſes favoris à ne plus garder de ménagemens, fit à *la Vallière* ſa maiſon, & lui donna l'hôtel de *Biron* qu'on meubla ſuperbement.

Elle ſe plaignoit ſans ceſſe d'être trop aimée, & croyoit toujours ne pas aimer aſſez. LOUIS lui donnoit ſur la Reine des préférences, qui bleſſoient autant la maitreſſe que l'épouſe.

Le Roi la menant à un bal maſqué & laiſſant la Reine à *Monſieur*, cette Princeſſe pleura beaucoup, & lui reprocha de ne ſe plaire qu'avec ſes ennemis. » Qui » vous en a tant appris, répondit le Roi? Ah! dit la Reine en ſe jettant à ſes piés, » quoique vous faſſiez, je vous aimerai » toujours ». Ces paroles l'attendrirent. Ces auguſtes époux ſe reconciliérent. Et Mademoiſelle de *la Vallière* paſſa dans les gémiſſemens, la nuit qu'elle avoit cru paſſer dans les plaiſirs.

La Reine avoit le défaut le plus incommode dans une femme, & le plus inconcevable dans une Reine: elle craignoit toujours d'être mépriſée. La *Molina* la gouvernoit, l'entretenoit dans ſes gouts Eſpagnols, & ſe prêtoit inſolemment aux hommages de l'intérieur du palais. Elle fut

fut renvoyée à Madrid accablée de malédictions & de présens *.

Le Roi se lassa bientôt d'être fidéle à une Princesse, dont le tems étoit partagé entre la priére & le jeu. Il revit *la Valliere* : & pour réparer son infidélité, il voulut qu'elle fut reçuë chez les Reines. Madame de *Montauzier* leur représenta, que leur refus aigriroit le Roi, & que leur complaisance le toucheroit. La Reine-Mere y consentit : la Reine répliqua : » comment verrois-je cette fille ? j'aime le Roi : » & le Roi n'aime qu'elle ». Trois jours après elle accoucha d'une moresse : sa vie fut en grand péril : la Reine-Mere fondoit en pleurs : toute la Cour étoit en priéres : LOUIS sincèrement affligé, *la Valliere* inconsolable. Le Roi promit de la marier : dès que la Reine fut rétablie, cette promesse fut oubliée.

Tirée de la dépendance, elle ne songea point à ces petites vengeances, qui sont la premiere pensée d'une favorite. Elle ne sçut pas seulement si elle avoit des ennemis. Elle en augmenta le nombre par l'attention qu'elle eut de ne jamais demander de grace au Roi. Elle ne

 voyoit

* Mémoires de *Montpensier*, tome VI. p. 291.

voïoit perſonne. Recueillie en elle-même, elle fuïoit l'éclat & les plaiſirs. Tout ce qui n'étoit pas LOUIS lui étoit indiférent. Toute renfermée dans ſa paſſion, plus attentive à penſer à ce qu'elle aimoit qu'empreſſée à lui plaire: n'oubliant jamais qu'elle faiſoit mal: eſpérant toujours de faire mieux: ſentiment Chrétien qui enfin attira ſur elle tous les tréſors de la grace, en lui faiſant paſſer une longue vie dans une joie ſolide & même ſenſible d'une pénitence auſtere.

Quelques-uns attribuerent à un ſentiment de hauteur & de dureté un éloignement des intrigues & des affaires, qui étoit l'effet d'un ſentiment de délicateſſe. Quelques autres dirent, que le Roi exigeoit cette retraite. Mais quoiqu'il eut été trompé par une autre, il n'étoit point fait à être jaloux.

Il eſt vrai, qu'aiant apris qu'un Lieutenant aux Gardes Françoiſes avoit aimé éperdûment *la Valliere*, il fut curieux d'aprofondir cette avanture. Il en fut inſtruit par les lettres mêmes de l'Officier, que Madame de *la Valliere* lui préſenta. C'étoient les lettres d'un homme. qui aimoit plus tendrement que lui, qui n'étoit point aimé, qui le ſavoit, s'en plaignoit, & ſe

croyoit

croioit pourtant le plus heureux des mortels.

Auſſi le Roi lui défendit-il tout commerce avec un homme ſi tendre. *La Valliere* ſe l'étoit déja interdit, & ne ſçut point mauvais gré au Roi de ne l'avoir pas déviné. Elle ne faiſoit pas ſervir ſa délicateſſe à ſe faire ſans ceſſe de nouveaux tourmens. Elle ſentoit tout avec vivacité, pardonnoit tout avec indulgence.

L'Officier aux Gardes, de retour de l'armée, va chez MADAME, demande en vain *la Valliere*, court à ſon nouvel apartement, voit des viſages importans & nouveaux, eſt refuſé poſitivement, ſort, la rage dans le cœur. Un ami lui aprend qu'elle aime le Roi, lui fait le détail de cette affreuſe nouvelle, & l'enivre du poiſon de la jalouſie avec toute la franchiſe & la barbarie de l'amitié. Ce malheureux amant s'écrie, » tout eſt perdu pour moi ! « & ſe perce de ſon épée.

Madame de *la Valliere* donna des larmes à cet infortuné, quoi qu'elle eut voulu faire au Roi des ſacrifices plus grands. Modeſte, & timide, elle ne goutoit dans toutes les fêtes, que le Roi lui donnoit, d'autre plaiſir, que de voir

toutes les Dames porter les yeux ſur LOUIS, & LOUIS ne les avoir attachez que ſur elle.

Elle ne mit point la France à ſes genoux. Elle n'entra point dans les intrigues des courtiſans. Elle ne fit ni ne déplaça de Miniſtre. Lui plaire, ne tint pas lieu de mérite. Lui deplaire, ne fut point un crime. Elle ne punît point ces vaudevilles, enfans de l'étourderie & de l'enjouëment. Elle ne ſçut qu'aimer. A peine ſe ſouvint-elle qu'elle avoit des parens. Elle ſe déroboit à la foule, *ſe cachoit ſous l'herbe*, étoit honteuſe d'être maitreſſe, d'être mere, d'être Ducheſſe. Me. de *Sévigné* diſoit: » non, il n'y en au- » ra jamais ſur ce moule là ». Mais ne diſoit-elle pas auſſi, que *Racine* n'iroit pas plus loin qu'Andromaque?

Madame de *la Valliere* oublia ſouvent ſon devoir: mais elle aima toujours la vertu. Il n'y a que la premiere foibleſſe qui coute à la plupart des femmes: les ſuivantes étoient pour elle la premiere chute. Loin de ſe faire au crime, ſon cœur ſembloit devenir tous les jours plus pur. L'amour, en le brulant, conſumoit ce gout de ſenſations qui prouvent bien plus le vuide de l'ame, qu'elles ne le rem-

rempliſſent. La pudeur la ſuivoit juſques dans ces momens d'ivreſſe. où l'on n'eſt qu'à la volupté. Tous les jours plus tendre, tous les jours plus vertueuſe, tous les jours plus digne de l'homme qui la poſſédoit, & du Dieu qui l'avoit créée pour lui.

Elle s'affermit, ſans y ſonger, dans le cœur du Roi, qui trouvoit toujours en elle les douceurs d'un entretien aimable, les reſſources d'un amour délicat, le piquant de la réſiſtance, & le charme de la victoire. La vertu, l'amour, un amour ſimple, une vertu ſans fard étoient des liens encore plus forts, que tous ceux que peut former la coqueterie la plus ingénieuſe & la plus ſavante. » Ah! diſoit elle au Roi en revenant de ſes rigueurs, » que je vous » donne de peine de m'aimer, triſte, ab- » ſente, importune, &, ſi j'oſe dire, jalouſe! » Qui ſeroit ſurpris, qu'une coquette habile prît pour ſon modele cette même *la Valliere* qui l'étoit ſi peu?

Les fruits d'un amour ſi parfait devoient reſſembler à leurs parens. Mademoiſelle de *Blois*, qui a fait ſi long-tems les délices de la Cour de France, eut les graces de *la Valliere*, la beauté de LOUIS, le cœur & l'eſprit de l'un & de l'autre.

Le Comte de *Vermandois*, qui leur fut trop tôt ravi, promettoit la même ressemblance.

Les refus de *la Valliere* porterent le Roi à quelques distractions : il en eut honte : par tout il trouvoit le plaisir : nulle part il ne trouvoit l'amour.

Ces solemnités établies pour ramener les hommes à Dieu, ces tems de priere & de jeûne, si redoutez des maitresses, ètoient plus craints de LOUIS que de *la Valliere.* Ils amenoient des oppositions & fournissoient à la vertu des prétextes: cat Madame de *la Valliere* neut jamais besoin d'être rapellée à Dieu par des voïes extraordinaires. Elle sentit toujours, combien il est humiliant pour une femme d'être dans les bras du plus grand Roi du monde!

CHAPITRE IV.

Madame de Montespan.

LA Cour s'aperçut des dégouts du Roi. Les intrigues recommencerent. Femmes, Seigneurs, Princes, Ministres, tout conspira contre *la Valliere.* La Reine gémis-

gémissoit. Le Confesseur n'étoit point écouté. Les Favoris avoient des intérêts différens. Point de femme qui ne protégeât, ou qui ne fut protégée. Celles à qui la vieillesse ou la laideur donnoient l'exclusion produisoient quelque beauté jeune, célèbre, ou digne de l'être. Toutes vouloient, que cette place, autrefois si dédaignée des * *Guercheville* & des *Rohan*, leur appartint ou par la possession ou par le bienfait. LOUIS voïoit tous ces mouvemens. Son cœur indécis laissa au hazard un choix que le sentiment ne faisoit point. Sa timidité lui donnoit de l'aversion pour les prudes, & sa droiture du mépris pour les coquettes.

Athénaïs de Mortemar, Marquise de *Montespan*, parut à la Cour, & effaça tout ce qui y avoit paru avant elle. Tous les dons de la nature répandus avec profusion, une négligence naturelle qui donnoit

* *Antoinette de Pons*, Marquise de *Guercheville*, résista constamment à *Henri* IV., qui lui dit, »puisque vous êtes véritablement Dame d'honneur, » vous le serez de la Reine ma femme.

† *Catherine de Rohan*, depuis Duchesse de *Deux-Ponts*, répondit à *Henri* IV. : » Je suis trop pauvre » pour être votre femme, & de trop bonne mai» son pour être votre maitresse.

noit des charmes à ſes paroles, à ſes moindres mouvemens, en ſaiſoient la beauté la plus réguliere & la plus ſenſuelle. Les agremens de la figure & de l'eſprit ſembloient être héréditaires dans la famille de *Mortemar*. De quel côté qu'on l'enviſageât, on ne trouvoit que beauté, eſprit, érudition. Paroles & regards, tout étoit grace dans Madame de *Monteſpan*. La Marquiſe de *Thianges* ſa ſœur ainée avoit tous les talens & tous les attraits. L'Abbeſſe de *Fontevrault* ſa cadette eut paru belle, ſi elle n'avoit eu des ſœurs : elle écrivoit en Latin avec facilité, en François avec élégance : Poëte, Philoſophe, Théologienne, elle avoit tous les goûts : l'Homere Grec la délaſſoit des lectures ſérieuſes : ſes ordonnances étoient des modèles pour le gouvernement des Maiſons Religieuſes : en un mot, elle étoit digne de ſuccéder à ſix princeſſes du ſang. *Vivonne* *, leur frere, avoit tant d'eſprit dans le commerce, qu'on le ſoupçonnoit d'en faire dans le cabinet. La Marquiſe de *Caſtres*, ſa fille, ne dégénera point. Leur

* *Louis Victor de Roche-Chouart*, Maréchal de France, Duc de *Vivonne*, Général des Galeres, mort le 3. Avril 1688.

Leur tour d'efprit étoit le même, & leur étoit particulier. On l'appelloit l'efprit de *Mortemar*. C'étoit de la fineffe & de la naïveté fur un fonds de plaifanterie vive & décente, en expreffions d'une élégante fimplicité, & négligées quoique choifies.

Madame de *Montefpan* n'auroit peut-être jamais eu deux regards de LOUIS, fans une de ces petites témérités, qui plaifent fouvent, mais rarement font aimer. Elle avoit le talent de faifir & de contrefaire les ridicules avec une égale jufteffe. Tous les foirs, elle l'exerçoit fur les Dames qu'elle avoit vuës le jour attaquer le cœur du Roi. Ses faillies plurent. On n'en pouvoit imiter l'agrément. On en copioit le ton. *Lauzun* en entretenoit le Roi, qui les répétoit à *la Valliere*.

Lauzun vantoit fans ceffe la beauté de Madame de *Montefpan*, foit par l'entoufiafme d'un amour imprudent, foit pour enflamer LOUIS, afin que la jouïffance des mêmes plaifirs refferrât le lien de fa faveur, ou peut-être pour le détacher de Madame de *Monaco*, que *Lauzun* aimoit décidément, & que LOUIS fembloit vouloir lui enlever.

Le Roi, deftiné, ce femble, à traiter

d'abord

d'abord avec dédain tout ce qu'il devoit un jour aimer avec fureur, regarda Madame de *Montespan* comme une femme agréable, trop vive pour être capable d'attachement, trop gaye pour être propre au sérieux de l'amour, digne de *Lauzun*, digne de la jeunesse frivole de sa Cour. Cependant, elle l'agaçoit : elle le suivoit à toutes les chasses : elle ne s'offroit à ses yeux qu'avec un visage toujours nouveau : en public, haute & froide : dans le particulier, si languissante & si tendre, qu'elle ne pouvoit parler à quelqu'un, sans avoir l'air de lui demander son cœur.

LOUIS ne daignoit pas se défendre : » voyez, disoit-il à Madame de *la Valliere*, » voyez comme elle m'attaque! Elle » voudroit bien que je l'aimasse un jour ». Peut-être l'aimoit-il déja. Madame de *la Valliere* prit du gout pour une femme, qui s'égayoit avec tant d'esprit sur celes qui prétendoient à sa place. Elle la crut incapable des travers, des intrigues, des ridicules qu'elle démêloit si bien dans les autres. Elle l'admit à sa familiarité, sans prévoir qu'elle l'associoit à ses plaisirs & la portoit à sa faveur. On ne triomphe de l'esprit & de la beauté qu'en les éloignant : réflexion toujours faite & toujours

à

à faire par toutes les maitreſſes des Rois.

Madame de *Monaco*, quittée & repriſe par LOUIS, vouloit avoir enfin une deſtinée. *Lauzun*, ſon amant déclaré, à qui la jalouſie donnoit cette activité qui ſupplée à l'eſprit, d'abord lui défendit d'aimer le Roi, & enſuite dérangea les meſures qu'elle prit pour en être aimée. Madame de *Monaco* trouvoit étrange, qu'un amant ne fut pas auſſi commode qu'un mari : *Lauzun*, qu'une femme, honorée de ſes regards, imaginât un bonheur plus grand. Ses menaces, ſa hauteur, ſes artifices engagerent la Princeſſe de *Monaco* à s'affranchir d'une ſi rude tirannie. Elle pria le Roi d'envoïer ſon rival à l'armée. *Lauzun* répondit qu'il n'iroit point, à moins qu'il n'en eut le commandement. Nouvel ordre : nouveau refus. *Lauzun* reproche à *Louis* de l'éloigner pour lui ravir ſa maitreſſe, jette ſur la table la démiſſion de ſa charge de Général des Dragons, fait toutes les folies, tient tous les propos d'un Chevalier romaneſquement amoureux. Le Roi venge les duretés dites à l'homme, en envoyant *Lauzun* à la baſtille.

Madame *de Monteſpan* reçut cette nouvelle avec une extrême indifférence, ſoit par

par une averſion naturelle pour les malheureux, ſoit afin d'écarter tout ſoupçon d'amour ou de foibleſſe pour *Lauzun*. Cette diſgrace ne fut pas longue. Madame de *Monaco* ne plut pas après le plaiſir. On jugea qu'elle ne méritoit point qu'on lui ſacrifiât un favori, dont le crime étoit un excès de franchiſe & d'amour. *Lauzun* revint à la Cour, avec toute l'inſolence d'un crédit éprouvé par la diſgrace, & avec tout le reſſentiment inſpiré par une bleſſure encore ſaignante. Trouvant un jour Madame de *Monaco* aſſiſe avec quelques Dames ſur un lit de gazon, & étendant ſur l'herbe la plus belle main du monde, il porte comme par mégarde le talon ſur cette main : la Princeſſe pouſſe un cri épouvantable : *Lauzun* pirouëttant pour appuyer davantage ſe tourne vers elle, & mêlant aux pleurs de Madame de *Monaco* un rire moqueur, lui fait les plus inſultantes excuſes *. Madame de *Monteſpan* eut mille égards pour un homme ſi puiſſant & ſi dangereux.

Confidente de *la Valliere*, elle apprenoit d'elle le chemin du cœur dont elle méditoit la conquête. Mademoiſelle *Mancini*,

* Voyez lett. de Mad. de *Sévigné*.

cini, dont elle avoit été la favorite, lui en avoit déja donné les premieres leçons. Pour consoler Madame de *la Valliere* des chagrins que lui causoient les froideurs du Roi, elle inventoit des fêtes & des plaisirs, qui le ramenoient pour quelque tems à sa maitresse, mais qui ne ralumoient pas des feux presque éteints faute d'alimens. LOUIS, sensible à un amour vrai, mais encore plus sensible à la perte de ces émotions voluptueuses, qu'il ne retrouvoit plus en *la Valliere*, s'ennuïoit des scrupules, sans cesse sacrifiés & sans cesse renaissans, d'une conscience qui lui paroissoit trop ou trop peu délicate. La présence de Madame de *Montespan*, toujours enjouée & vive, étoit sa ressource contre les tiédeurs de l'amour, & contre les avances, tantot trop libres, tantot trop decentes, dont les autres femmes l'accabloient. Il la voïoit, le jour, chez la Reine dont elle étoit Dame du Palais, &, tous les soirs, chez Madame de *la Valliere*, qui, trop tendre pour ne pas se tromper elle-même, attribuoit ces nouvelles assiduités aux charmes de l'esprit de son amie, & non à une infidélité secrete de son amant: l'amour propre est si crédule!

LOUIS

' LOUIS n'étoit plus libre. A la laſſitude, inſéparable d'une longue paſſion, ſe joignoit l'idée flateuſe d'être aimé d'une femme, qui mépriſoit toutes les autres, & qui en étoit crainte & reſpectée. Il avoüa ſes ſentimens. *Lauzun* les exagéra. Madame de *Monteſpan* offrit des rigueurs, & donna des eſpérances.

Les premiers rendez-vous furent miſtérieuſement conduits. Comment ſe réſoudre à affliger un cœur auſſi tendre que celui de *la Valliere?* Les deux amans étoient engagez au ſecret par la même reconnoiſſance. L'amour, aujourd'hui traité avec tant d'indécence, & teint de tous les vices du ſiécle, avoit encore alors cette bienſéance, cette timidité, qui eſt comme une réclamation des droits de la vertu. Madame de *la Valliere* s'aperçut de cette intelligence qu'elle avoit formée elle-même, en pleura, s'en plaignit, fut raſſurée, & pardonna.

LOUIS, toujours magnifique, donnoit à ſa Cour les fêtes les plus brillantes, qui, par le concours infini des étrangers, ſembloient des fêtes données à l'Europe. Elles le délaſſoient des ennuis de la ſolitude, où *la Valliere* le retenoit. Elles avoient d'abord été des plaiſirs: elles étoient devenues

venues des diſtractions: elles étoient alors des beſoins. Les hommages étoient pour Madame de *la Valliere* : les regards pour Madame de *Monteſpan*, que la Reine, Madame la Comteſſe de *Soiſſons*, & la plupart des Seigneurs même portoient au premier rang: la Reine, parce qu'elle comptoit ſur ſa vertu : l'Italienne, dans l'eſpérance qu'on pourroit la gouverner: MADAME, par reſſentiment contre *la Valliere* : les Courtiſans, par averſion pour toute maitreſſe inacceſſible. Celle-ci, en proie à la jalouſie, étoit excédée de jeux qui, après avoir exprimé l'amour, ne ſervoient plus qu'à diſſimuler les froideurs, & peut-être l'inconſtance.

LOUIS avoit perſuadé à Madame de *la Valliere* qu'il n'avoit eu pour ſa rivale qu'un gout paſſager. Mais étant parti pour viſiter les frontieres de Flandres & pour réparer Charleroi, il ne put ſuporter l'abſence de Madame de *Monteſpan*. Il la fit venir à Aveſne avec la Reine, qui prit pour elle les fêtes qu'il donna à ſa Dame du Palais. Madame de *la Valliere* en fut deſeſpérée : les excuſes du Roi furent un nouvel outrage: » je vous aime, lui » dit-il, mais je ne veux pas être contraint. «

Cette

Cette réponse, d'un maitre plutot que d'un amant, consterna *la Valliere*, que personne ne consoloit dans sa chute, parce que dans son élévation elle avoit dédaigné tout le monde. Elle ne voulut plus voir Madame de *Montespan*, qui craignant que cette mesintelligence, ou ne refroidit le Roi, ou ne rendit publiques ses amours, se plaignit de l'inimitié de *la Valliere*, comme d'un attentat à sa réputation.

LOUIS, entrainé par la femme qu'il aimoit, se prévalut de son ascendant sur celle qui l'aimoit encore. Il lui ordonna de vivre avec Madame de *Montespan* comme elle auroit souhaité que *Madame* eut vêcu avec elle-même. » Il faut donc, » s'écrioit *la Valliere*, que je forme de ma » main les nœuds qui vous attachent à » une autre: & c'est vous qui m'y condamnés! « Pour l'apaiser, on lui laissoit la liberté de se conduire à son gré, mais avec des conditions qui la lui ôtoient.

Madame de *la Valliere*, qui frémissoit de la seule pensée d'être quittée du Roi, se fit une loi de sa volonté, & lui sacrifiant sa jalousie même, montra que tout est possible à l'amour. Madame de *Montespan* trouva toutes les complaisances d'une

d'une amie dans un cœur déchiré de toutes les agitations d'une rivale humiliée. Madame de *la Valliere*, livrée au plus violent desespoir, ne proféra que ces paroles: » hélas! ils ne savent pas tous les » chagrins qu'ils me donnent! »

Tant de soupirs étouffés, tant de larmes dévorées la livrerent à une noire mélancolie. Le Roi l'accabloit des respects les plus offensans, & Madame de *Montespan* des plus impérieux caprices. Une fuite précipitée la vengea de l'un & de l'autre. Elle alla dans un couvent pleurer en liberté, & oublier l'amour & les Rois. *Condé*, qui de factieux étoit devenu Courtisan, découvrit le lieu de sa retraite, la conjura de reparoitre à la Cour, & vit, qu'il est plus aisé de prendre une ville, que de consoler une amante outragée. LOUIS fut plus heurenx. Deux mots de sa main lui rendirent *la Valliere*, qui cependant ne put retenir ces paroles: » autrefois il venoit me trouver: & je vais » le chercher aujourd'hui! «

Cette avanture acheva le triomphe de Madame de *Montespan*, qui jusqu'alors avoit été adorée en secret. MONSIEUR, qui avoit eu pour elle des empressemens, & à qui le Chevalier de *Lorraine* avoit inspiré

inſpiré d'autres goûts, feignit d'en être piqué. Les *Mortemar* parurent inſenſibles à une faveur qu'ils avoient avancée par toutes ſortes d'artifices. Les Courtiſans encenſerent la nouvelle idole. Tout ce qu'il reſtoit de grands Seigneurs murmura d'un choix qui les aſſujettiſſoit à une femme, dont l'ambitieux crédit leur feroit ſentir inceſſamment tout le poids de leurs chaines. Le vieux Marquis d'*Antin* béniſſoit le ciel de ce qu'enfin la fortune ſe reconcilioit avec ſa maiſon.

Mais le Marquis de *Monteſpan* frémit à la nouvelle d'une intrigue, dont il avoit toujours rejetté le ſoupçon. Il vouloit bien que ſa femme fut la maitreſſe de *Lauzun*: il ne vouloit point qu'elle fut celle d'un Roi: contradiction aparente, que l'honneur, bizare dans ſes loix, avouë & concilie. Il lui reproche ſon ingratitude, ſes perfidies, tant d'amour pour elle, tant de riches partis ſacrifiez à cet amour. Madame de *Monteſpan*, forte de l'appui du Roi, répond aux reproches par des inſultes & des mépris, ſoutient que ſon commerce avec le Roi a toute l'innocence de l'amitié, & le menace de ſe délivrer de ſes importunités par ſon exil.

Monteſpan indigné replique, que dans ſa

ſa maiſon il ne connoit de maitre que lui-même, & leve la main ſur celle qui en réclame un autre. « Il m'aime, « lui dit la Marquiſe, » frapés, ſi vous l'oſés. « L'emportement du mari n'eſt point calmé par cet aveu: il outrage ſa femme & de la main & de la voix. Me. de *Monteſpan* pouſſe de grands cris: on accourt: on la trouve noïée dans ſes pleurs. La Reine, *Mademoiſelle*, toute la Cour crient contre un époux ſi féroce *. Le Roi, irrité qu'on traite ſi mal une Dame de laquelle il n'a eu encore que des eſpérances, ordonne à *Monteſpan* de la reſpecter deſormais, & lui défend de l'emmener en province.

Le reſſentiment du Marquis ne connoit plus de bornes. Il publie le premier qu'il eſt deshonoré par une femme qui a encore une réputation: il tâche d'empoiſonner les plaiſirs dn Roi, prend le grand deuil comme ſi elle n'étoit plus, lui attribue des défauts qu'un mari ſeul peut ſçavoir, écrit au Pape une lettre pour obtenir la même permiſſion de ſe remarier, que les loix accordent en Angleterre à ceux à qui les Rois raviſſent leur femme, montre

* Memoires de *Montpenſier.*

montre cette lettre à *Louvois*, & fait mille de ces folies éclatantes, auxquelles Paris aplaudit parce que Paris eſt malin, & dont Verſailles ſe rit, parce qu'elles ne ſont pas de nos mœurs.

Le Roi lui défendit la Cour, enſuite l'exila dans ſes terres, & ſe vit enfin obligé de rendre preſque public un amour qu'il vouloit cacher encore. Mr. de *Monteſpan* * trouva dans les montagnes des Pirenées beaucoup de créanciers & peu d'aprobateurs. Son imagination ſe calma : il reçut les bienfaits ou les dédomagemens de la Cour: cent mille écus furent le prix de ſa femme, de ſon ſilence, de ſa lâcheté.

Cependant le Roi ſe reprochoit ſa paſſion pour une femme mariée. HENRI IV. ſe diſoit-il ſouvent, attaquoit du moins une Princeſſe que ſon époux pouvoit défendre l'épée à la main : & moi, je m'attache à une conquête facile, à une femme dont je puis anéantir le mari d'un coup d'œil

* *Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin*, Marquis de *Monteſpan*, fils de *Roger-Hector de Pardaillan de Gondrin*, Marquis d'*Antin*, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orleans, fut marié en 1663., & mourut en 1702.

d'œuil. Il voulut s'étourdir ſur un crime, en le conſacrant par les baſſeſſes & par l'exemple des Courtiſans. Mais ce ſcrupule ne le quitta jamais : heureux fruit de ces ſentimens de droiture & de probité, dont on avoit nourri ſon enfance. Madame de *Monteſpan* fut ſouvent abandonnée & repriſe. Son regne auroit peut-être été moins long, s'il eut été mieux affermi. La paſſion de LOUIS dura quinze ans, parce que des remords fréquens en éteignoient les feux, & que des beſoins d'aimer venoient étouffer les remords.

CHAPITRE V.

Me. Scaron *obtient une penſion du Roi.*

1666. CEpendant Madame *Scaron* ſollicitoit le rétabliſſiment de la penſion que lui donnoit la Reine-Mere. On préſenta pour elle pluſieurs placets, où l'Abbé *Têtu* avoit fait des efforts d'éloquence ſurprenans. Ces placets, qui commençoient tous par ces mots : *la veuve Scaron ſuplie très humblement Votre Majeſté*, fatiguerent enfin le Roi, qui dit : » entendrai-je toujours parler de la veuve » *Scaron* ?

Scaron? « Ces mots produiſirent une expreſſion nouvelle : & l'on dît pendant pendant quinze jours à la Cour : *il eſt auſſi importun que Me. Scaron.*

M. *Colbert*, à qui elle s'adreſſa, ne crut point que le titre de veuve d'un homme qui n'avoit fait que rire & ſouffrir pendant toute ſa vie, fut ſuffiſant pour être ſur l'état des penſions. M. le Grand-Aumonier jugea qu'il y avoit des miſeres & des vertus plus preſſées d'être ſecourues. Me. de *Chalais* promit ſa protection, mais ſeulement du bout des lèvres. Me. de *Lyonne* dit : *je verrai, je parlerai*, du ton dont on dit le contraire. Tout le monde lui offrit ſes ſervices : perſonne ne lui en rendit. Ses plus anciens amis ne voulurent plus recevoir une femme, toujours armée d'un placet.

Madame de *Richelieu* fut la ſeule qui lui offrit une retraite. Elle regardoit Me. *Scaron* comme propre à ſoutenir la réputation du Marais, qui avoit été ſi longtems le quartier de la bonne compagnie, & qui commençoit à devenir ce qu'il eſt aujourdui. Me. *Scaron* refuſa. Elle ne vouloit pas plus devoir à la grandeur qu'à l'amour. Elle étoit ſi indifférente au monde, que le monde lui devenoit indifférent. Son

unique

unique ressource étoit l'espoir que les dévots & les malheureux ont en la Providence Divine. Mais dans le dépit que lui causoit l'idée d'être protégée inutilement par Me. de *Richelieu*, & honteusement par Mlle. de *l'Enclos*, elle s'écrioit : » ah ! » si j'ètois dans la faveur, que je traiterois différemment les malheureux !

Dans cet état d'humiliation, l'amour-propre vivoit encore. La réputation s'achevoit. On s'élevoit au dessus des soupçons de foiblesse attachés à la vertu indigente, & si propres à la décourager. L'admiration consoloit de la pitié.

A force de se nourrir de ses malheurs, Madame *Scaron* attendrissoit encore ce cœur, déja si disposé à la compassion. Elle apprenoit à souffrir : science utile dans tous les états. Ses murmures contre la dureté des dispensateurs des graces étoient une espece d'engagement, pris avec elle-même, de ne leur jamais ressembler. Et le bien, qu'on ne lui faisoit pas, préparoit celui qu'elle devoit faire un jour. Ses besoins lui enseignoient l'art de connoitre ceux des autres, de les deviner, de les prévènir, de les soulager à propos. Les détails auxquels sa situation l'assujettissoit lui donnoient l'habitude de cette écono-

mie ingénieuse à pourvoir à tout: en un mot, elle acquéroit, en gémissant, ces qualités qui devoient produire des vertus si éclatantes.

La fortune sembla s'adoucir. La Princesse de *Nemours* devint Reine de Portugal. Elle aimoit Me. *Scaron*, & voulut la mener avec elle. Me. *Scaron* étoit assez malheureuse & assez sage pour que tous les péïs lui fussent indifférens. Les conditions furent faites, le jour du départ fixé. Un heureux incident dérangea ce projet.

Madame *Scaron* voulut, avant que de partir, être présentée à Madame de *Montespan*. Elle en étoit connuë. Mais Me. de *Montespan*, déja en faveur, transplantée dans un monde nouveau, avoit eu tout le tems d'oublier l'hôtel d'*Albret*. La Marquise de *Thiange*, qui n'avoit pas cessé d'être liée avec elle, présenta volontiers à sa sœur une jeune veuve, qui *prête à quitter la France vouloit du moins en voir encore une fois la merveille*. Me. de *Montespan* que l'encens des Courtisans n'avoit pas encore gâtée, fut flatée de ce compliment, & trouva fort mauvais, que la Reine de Portugal voulut enlever à Paris Me. *Scaron*. On lui répondit que la mort de la Reine-Mere obligeoit de chercher hors

hors du Roïaume un état honnête. Me. de *Montespan* écouta, fut touchée d'une misere, qui avec tant de beauté prouvoit tant de vertu, demanda un placet, & promit de s'en charger.

Les placets de Me. *Scaron* reparoissent. » Quoi ? « s'écria le Roi, » encore la veuve » *Scaron* » ! Sire, » lui dit Madame de *Montespan*, » il y a long-tems que vous » ne devriés plus en entendre parler : & » il est étonnant que Votre Majesté n'ait » pas encore écouté une femme, dont les » ancêtres se sont ruinés au service des vôtres ! «

La main qui présentoit ce placet le rendit agréable. Le Marquis d'*Alincour* qui connoissoit fort confusément Me. *Scaron*, mais qui devenoit le protecteur de tous les malheureux, parla d'une maniere pressante, sûr de plaire autant à son maitre en demandant un bienfait pour un autre, qu'il auroit déplu en demandant une grace pour lui-même. La pension fut accordée, & le voïage du Portugal rompu. Mademoiselle de *Nemours* alla seule faire des crimes & des révolutions à Lisbonne, accuser d'impuissance un Roi qui avoit des enfans & qui avoit pu en avoir d'elle, jetter dans

une priſon celui qui l'avoit placée ſur le trône, & épouſer ſon beau-frere avec la permiſſon du Pape. Aux premieres ouvertures de ſon mariage avec l'imbécile Don *Alphonſe*, qu'on aſſuroit être le plus ſot Roi du monde, le Duc de *Nevers* mêlant à ce propos une queſtion qu'on agitoit ſur le *Prince* de Balzac, & le *Miniſtre* de Bourzeis, avoit dit, en fixant Mlle. de *Nemours :* » le Prince ne vaut rien & » le Miniſtre ne vaut pas mieux. Fort bien ! « avoit elle répondu : » j'aurai de » l'eſprit pour lui : & celle la, « en montrant Me. *Scaron*, » en aura pour ſon Mi» niſtre «.

Me. *Scaron* alla remercier M. d'*Alincour*, qui ne ſe doutoit pas alors qu'elle deviendroit l'appui de *Villeroi*, & Me. de *Monteſpan* qui n'imaginoit pas que ſa deſtinée fut enchainée à cette penſion, & qu'une femme pénétrée de reconnoiſſance pour deux cent piſtoles de rente dédaigneroit un jour d'être Reine de France.

Elle fut ſi charmée d'avoir fait du bien à propos, qu'elle voulut préſenter Me. *Scaron* au Roi. Le Roi lui dit : » Madame, » je vous ai fait attendre long-tems : j'ai été

» été jaloux de vos amis : j'ai voulu avoir » seul ce mérite auprès de vous *.

Madame *Scaron* se raprocha du grand monde qu'elle avoit fui. Elle accèpta un apartement à l'hôtel de *Richelieu*, dès qu'elle pût l'accepter avec bienseance. Le Comte de *Guiche*, l'homme à la mode, lui rendit des soins, déplut, en fut étonné, fit des propositions, indigna, & fut réduit à des excuses. » Vous êtes, « lui dit-il » la pre- » miere femme qui défende de l'aimer «. D'amant maltraité, Mr. de *Guiche* devint ami solide †. Je raporte ceci à regret : je sai que ces vérités sont contraires à mon respect pour un siécle, qui voïant tous les jours des chutes si indécentes ne croira point qu'on ait résisté autrefois à un homme que toutes les femmes se disputeroient aujourdui. Eh ! si Me. *Scaron* avoit été foible, comment tous ses contemporains auroient-ils cru qu'elle ne l'étoit pas ? Que

* *Siécle de Louis XIV.* M. de *Voltaire* dit qu'il tient ce trait du Card. de *Fleuri*, qui disoït que Louis XIV. lui avoit fait le même compliment en lui donnant l'Evêché de Fréjus. Il est singulier que les mêmes paroles ayent été dites par le même Prince à deux personnes qui ont fait la même fortune.

† Mst. de Me. de *Glapion*.

le vice s'envelope des plus épaisses tenèbres, la vèrité les dissipe bientôt. Qu'une femme jeune, aimable, pauvre, soit répandue dans le monde: sa vertu survit quelquefois à sa rèputation, jamais sa réputation à sa vertu. Un témoin oculaire nous apprend quelle étoit celle de Me. *Scaron*. » Outre qu'elle est fort belle, « dit-il, » & d'une beauté qui plait toujours, » elle est douce, reconnoissante, fidele, » secrete, modeste, intelligente: & pour » comble d'agrémens, elle n'use de son » esprit que pour divertir ou pour se faire » aimer. Et ce que j'admire d'une si jeune » personne, c'est que les galans ne sont » reçus auprès d'elle, qu'autant qu'ils sont » honnêtes gens: & suivant cette règle, il » me semble qu'elle n'est pas en grand » danger. «. Qui peut hésiter entre le Chevalier de *Méré* qui la connoissoit si bien, & *Sandras de Courtils* * qui ne l'avoit jamais vue?

* Capitaine François, retiré en Hollande, auteur de trente libelles contre la Cour de Louis XIV.

CHA-

CHAPITRE VI.

Madame Scaron *dévote.*

MAdame *Scaron*, craignant qu'on ne lui attribuât les penchans ou les foiblesses du grand monde parce qu'elle y vivoit, chercha dans une retraite respectée un azile contre les témérités de ces hommes qui dégoutés de la coqueterié s'attachent à la sagesse, & par cet attachement nuisent du moins à la réputation. Elle fit tout à coup connoître par ses discours & par sa maniere de s'habiller, qu'elle s'étoit mise dans la dévotion.

En ce tems-là, comme aujourdui, la dévotion étoit plus souvent un état qu'un sentiment. Quand on ne tenoit plus à rien, ou par les injures de l'âge, ou par les revers de la fortune, ou par l'irrégularité de la conduite, on entroit dans cet état. On étoit d'un corps : on redevenoit jeune : la réputation se réparoit : la fortune s'adoucissoit. Quand on y entroit avec de la jeunesse, des agrémens, de la gloire, on étoit cité comme un prodige de la grace : les dévots faisoient valoir le sacri-

fice : le monde tenoit compte des prétentions mêmes qu'on n'avoit pas. Mais on s'apperçut que la dévotion ne changeoit pas le cœur : que les dévots prenoient pour Directeur un intrigant, & pour Confesseur un imbécile : qu'ils contoient à l'un leurs perfections & qu'ils taisoient à l'autre leurs péchés : que le dehors étoit réformé & que l'intérieur n'en étoit que plus vicieux. De l'admiration on passa à la défiance : & l'on ne traita qu'en tremblant avec ceux qui communient tous les huit jours. Le mépris public acheva de les demasquer. On les vit revenir de leur premiere ferveur, au monde, & du monde à leur premiere ferveur, ou se servir de l'extèrieur de la pieté pour leurs intérêts particuliers. On les appella *faux-dévots :* nom énergique : car quand on est une fois dévot, on l'est en tout.

Les amis de Madame *Scaron* furent fâchez de son changement. Le monde fut surpris qu'une jeune femme, dont la vie passée n'avoit pas besoin de réforme, se séparât si brusquement de lui, comme si pour avoir de la pieté il falloit attendre que l'épuisement de l'âge la rendit nécessaire, & inutile, & que l'habitude au plaisir en eut ôté le goût.

L'Abbé

' L'Abbé *Têtu*, qui, à cause de ces vapeurs dont l'Abbé *Ruccelai* Florentin avoit porté la mode en France, n'avoit que des quintes de dévotion, lui dit qu'elle avoit confié son ame à un homme trop rigide. Elle avoit pris pour directeur M. l'Abbé *Gobelin*. De Capitaine de Cavalerie, *Gobelin* étoit devenu Docteur de Sorbonne. Il n'avoit quitté le monde que pour faire son salut : & il sentit combien le savoir est dangereux pour un homme qui veut se sauver. Aussi, loin de s'occuper à soutenir son titre de Docteur par les lumieres que donne l'étude, il ne songea qu'à suivre celles de la grace. Il regla ses mœurs, les assortît à son état, & en embrassa toute la perfection. Il unît le zèle d'un prêtre à la franchise d'un soldat, & se fit un nom par sa sévérité. Il poussoit si loin ce qu'on appelle la simplicité chrétienne, qui sert si souvent de masque à l'artifice le plus mondain, qu'on l'auroit souvent pris pour un sot. Il s'avilissoit par humilité & déraisonnoit par scrupule : dans le fonds, trés éclairé & plein de l'esprit de Dieu. Il avoit des défauts dont la pieté ne pût le guérir, une extrême vénération pour la grandeur, un gout décidé pour les procès, & toutes les défiances d'un es-

prit

prit inquiet & tracaſſier. Il plaida, prêcha, & rampa toute ſa vie. Madame *Scaron* qui ne concevoit pas qu'un Eccleſiaſtique ſe crut permis l'intérêt le plus léger, lui reprocha ſouvent cet eſprit de chicane, & ne lui pardonna qu'à cauſe de cet eſprit inflexible de juſtice qui le forçoit à plaider ſans ceſſe ſes parens, ſes amis, & peut-être ſes pénitens. Quelques ombres au tableau de ce Directeur n'empêchent pas que ce ne ſoit celui d'un ſaint *. Il marchoit toujours vers la perfection, & exigeoit des foibles humains des pas de géant. Ceux qui n'aiment que le relâchement, l'accuſoient d'outrer tout. Il eſt bien étonnant qu'on ne ſache pas encore ce qui eſt parfait, ou ce qui eſt ridicule, dans les choſes qu'il importe le plus de ſavoir !

L'Abbé *Gobelin* proſcrivoit les plaiſirs les plus innocens, vouloit une vie toujours mortifiée, & croioit qu'il eſt plus ſûr de détruire les paſſions que de les règler. Ces commencemens furent penibles. L'Abbé faiſoit ſans ceſſe le procès à Madame *Scaron* ſur ſes reſtes de gout pour le monde. On la deſiroit par tout ; elle étoit de

* Extrait d'un Mémoire de Mad. de *L......*

de tous les plaiſirs : & M. *Gobelin* vouloit qu'elle ne fut qu'à Dieu. Elle s'habilloit fort ſimplement : cette ſimplicité étoit élégante : & M. *Gobelin* voïoit du luxe dans cette élégance. » Mais, Monſieur, « lui diſoit-on, » ce ne ſont que des étoffes » communes, linge uni, étamine du Lude, » point de dentelles, des rubans noirs : » cela eſt vrai, « répondoit-il : » mais je » ne ſcai; quand vous vous mettez à ge- » noux, je vois tomber avec vous, ma » très honorée Dame, une grande quan- » tité d'étoffe à mes piés, qui a ſi bonne » grace, que je trouve à cela quelque » choſe de trop bien * «. Elle avoit de la répugnance aux menuës pratiques, peut-être par ce qu'elle ne croioit encore qu'imparfaitement aux menus dogmes : & M. *Gobelin* exigea qu'elle entendit deux meſſes par jour, & ſe conformât aux idées reçües ſur les chapelets & les images. » Je devrois, « diſoit-il, » vous donner » pour pénitence d'aller baiſer toutes les » dévotions & images qui ſont dans l'E- » gliſe. Il ne le fit pas : Mais, « diſoit-elle depuis, » s'il me l'eut ordonné, j'au- » rois obéï, quoique ſûre que tout le » monde

* Mſt. de Mlle. d'*Aumale*.

» monde se seroit moqué de moi, & lui
» le premier. «

Pour vaincre l'extrême passion qu'elle avoit pour l'esprit, il voulut qu'elle se rendit ennuïeuse en compagnie. Mais on ne quitte point son esprit comme son épée. Me. *Scaron* ne pouvoit obtenir d'elle-même une absurdité. Cependant elle vouloit obéïr : elle prit parti de ne plus parler : ses amis l'en raillerent : l'Abbé *Testu* lui dit que l'Abbé *Gobelin* n'entendoit rien à diriger, & qu'elle partageroit bientôt ses ridicules. Elle s'obstina : mais voïant qu'elle faisoit bâiller les autres & qu'elle bâilloit elle-même, son esprit prit son essor : & peu s'en fallut qu'elle ne laissât là le dévot & la dévotion.

Son ame s'attiédit tellement dans ces exercices, qu'après avoir obéi à tout, elle parvint à douter de tout. Rien ne nuit plus à la Religion que le fanatisme : & la superstition fait peut-être autant d'indifférens que le libertinage. Me. *Scaron* plutôt persécutée que redressée dans ses gouts, ne voïoit point arriver ces délices que l'Abbé *Gobelin* lui avoit prédites, & qui naissent du sacrifice volontaire qu'on fait de soi-même, & non d'un sacrifice forcé. Sa répugnance augmentoit avec sa soumission.

ſion. Enfin elle prit pour des chimeres ces vérités miſtiques qui la fatiguoient ſans la dédommager. La Meſſe, cet acte de Religion qu'un Chrétien encore tout dégoutant des ordures du vice, fait avec le plus ſcrupuleux empreſſement, la Meſſe lui parut inutile. » Je lui ai oui dire, « rapporte Mlle. d'*Aumale*, » que ſans le » monde qui l'auroit blâmée, elle auroit » volontiers paſſé les dimanches ſans y » aller ».

L'Abbé *Gobelin* ne comprit pas que la vraie religion, grande & majeſtueuſe par tout où les hommes ne lui ont pas communiqué la petiteſſe de leur ame, tend à perfectionner en nous l'uſage des dons de la nature, & non à en détruire l'exiſtence: & que la foi a ſans doute aſſez d'exercice dans ces dogmes utules, ſupérieurs à la raiſon, ſans la charger encore de pratiques frivoles qui y ſont contraires. Cependant il modéra ſa ſévérité, & permit enfin à Me. *Scaron* d'avoir de l'eſprit.

Ce gout la mit mal avec Me. de *la Faïette* qui voïoit avec chagrin ſa cour deſerte, tandis que celle de Me. *Scaron* groſſiſſoit tous les jours. Me. de *la Faïette* vou-

vouloit tenir la place de la Marquiſe de *Sablé*, la même, dont on a des penſées morales qu'on ne lit plus, & qu'on devroit ſçavoir par cœur. Elle ne put s'y ſoutenir. Madame de *Sablé* avoit cet eſprit de tous les états, néceſſaire à toute femme qui reçoit une compagnie qu'elle ne choiſit pas. La jeune nobleſſe ſe rendoit à ſon hôtel, y prenoit le ton des honnêtes gens, & acqueroit un titre pour entrer dans le monde avec agrément. Madame de *la Faïette* avec plus de talens n'avoit point ce liant qui rend le cômmerce aimable & ſolide. Mille agrémens dans ſes écrits: peu de graces dans le propos. Elle étoit trop impatiente, tantôt careſſante, tantôt imperieuſe: avec cela, elle exigeoit des reſpects infinis, & y répondoit ſouvent par des hauteurs. Sa maiſon fut bientôt abandonnée malgré le Duc de *la Rochefoucault* qui s'y conſoloit d'une goutte qui ne le quittoit jamais, & d'une phiſionomie qui déplaiſoit au Roi, & malgré tout ſon eſprit qui conſiſtoit principalement dans des penſées juſtes, revetuës d'expreſſions familieres, & même proverbiales, de tems en tems relevées par une élegance ſinguliere. Me. de la *Faïette* s'en

prit

prit à Madame *Scaron*, à qui elle fit bien payer depuis * la gloire d'avoir été plus aimable & plus eſtimée qu'elle.

L'Abbé *Gobelin* ſe ſervit du dégout que ſa penitente prit alors pour ces ſociétés où il eſt ſi doux de regner & ſi difficile de regner en paix, pour reprendre ſa converſion. Elle s'y prêta, & ſe diſtingua ſi fort par ſa régularité, qu'elle acheva la réputation de M. *Gobelin*.

Par ſes conſeils, elle ſe retira à la rüe des Tournelles, d'où elle alloit ſouvent aux filles bleües où elle fut fort eſtimée de la Maréchale de *Rantzau* qui y avoit pris l'habit, & de Mad. de St. *Bazile*, femme d'une grande pieté, qui y faiſoit des retraites fréquentes.

Dans cette ſolitude, d'où l'ennui tenta cent fois de la chaſſer, elle s'appliqua fort à la lecture. *Coulanges* lui choiſiſſoit les meilleurs livres, & lui envoïoit les nouveautés dignes d'attention. Son eſprit ſe nourriſſoit de tout ce que le ſiecle avoit de plus ingénieux & de plus ſage. Les Ro-

* Voy. ſes Mémoires de la Cour de France : elle y rabaiſſe l'utilité de l'établiſſement de St. Cyr.